



MINISTÈRE
DU PORTEFEUILLE

MINISTÈRE
DU BUDGET

**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2025**

**RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
CONSOLIDÉE DES ENTREPRISES PUBLIQUES**

EXERCICE 2022

Doc.n° **12**

Kinshasa
Septembre 2024

TABLE DES MATIERES

LISTE DE TABLEAUX.....	6
LISTE DE GRAPHIQUES	8
1. Du contexte économique et périmètre du portefeuille de l'Etat en2022.....	1
2. De l'état des lieux des entreprises publiques au 31 décembre 2022.....	2
3. De la gouvernance et transparence des entreprises publiques en2022	12
4. De la performance financière des entreprises publiques	12
5. Des relations financières entre l'Etat et les entreprises publiques	14
6. Des risques budgétaires liés à la gestion des entreprises publiques	14
I.1. CONTEXTE ECONOMIQUE.....	15
I.1.1 Contexte économique international	15
I.1.2 Contexte économique national.....	18
I.2. PERIMETRE DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT EN 2022	19
I.2.1. Des Participations directes de l'Etat	19
I.2.2. Des Participations indirectes de l'Etat	21
I.2.3. De la valeur indicative du portefeuille de l'Etat	22
I.2.4. Faits saillants en rapport avec les participations directes et indirectes de l'Etat en 2022	25
II.1. PRINCIPAUX CONSTATS	26
II.2. FACTEURS EXPLIQUANT LA NON VIABILITE DES ENTREPRISES PUBLIQUES	27
II.2.1. Problèmes structurels des entreprises publiques	28
II.2.2. Mauvaise gouvernance des entreprises publiques.....	28
II.2.3. Les contraintes spécifiques relevées par les entreprises publiques.....	29
II.3. RECOMMANDATIONS	30
III.1. GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN 2022	31
III.1.1. Organes de gestion des entreprises publiques.....	32
III.1.2. Cadre juridique de la gouvernance des entreprises publiques.....	32
III.1.3. Mise en application du nouveau cadre de gouvernance	34
III.1.4. Faits saillants en matière de gouvernance des entreprises du portefeuille	35
III.2. TRANSPARENCE FINANCIERE DES ENTREPRISES PUBLIQUES.....	36
III.2.1. Etat de la transmission des états financiers des entreprises publiques aux instances de contrôle	36
III.2.1.1. Transmission des états financiers à la Cour des Comptes	36
III.2.1.2. Transmission des états financiers au Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo (CPCC).....	36
III.2.1.3. Transmission des états financiers au Conseil Supérieur du Portefeuille (CSP)	37
III.2.2. Opinions des commissaires aux comptes.....	38
III.2.3. Situation de validation, par le Conseil Supérieur du Portefeuille, des prévisions budgétaires des entreprises publiques en 2022.....	40

III.2.4. Situation d'analyse des exécutions budgétaires des entreprises publiques en 2022 par le CSP	41
IV.1. INDICATEURS DE GESTION	45
IV.1.1.1. Chiffre d'affaires des entreprises publiques en 2022.....	45
IV.1.1.2. La Valeur Ajoutée globale des entreprises publiques en 2022	47
IV.1.1.3. Charges et effectifs du personnel des entreprises publiques.....	48
❖ Impact des charges du personnel sur la croissance et la rentabilité d'exploitation des entreprises publiques.....	50
IV.1.2. Rentabilité d'exploitation et financement interne de la croissance des entreprises publiques	51
IV.1.2.1. La rentabilité économique ou d'exploitation	52
❖ Excédent Brut d'Exploitation	52
❖ Taux de Rentabilité d'Exploitation.....	53
IV.1.2.2. Financement de la croissance.....	56
❖ Excédent de Trésorerie d'Exploitation « ETE »	59
❖ Investissements en immobilisations physiques des entreprises publiques	60
IV.1.2.3. Disponible après Financement Interne de la Croissance « DAFIC »	61
❖ Taux d'Investissement annuel	63
IV.1.2.4. Résultat net fin exercice	64
IV.2. INDICATEURS DE LA STRUCTURE FINANCIERE	65
IV.2.1. Analyse de la solvabilité par la structure financière des entreprises publiques	65
IV.2.1.1. Analyse des composantes du Fonds de Roulement	
IV.2.1.1.1. Capitaux permanents	65
❖ Capitaux Propres	65
❖ Dettes à long et moyen termes	66
IV.2.1.1.2. Des immobilisations nettes	68
IV.2.1.1.3. Le Fonds de roulement	69
IV.2.1.1.4. Autonomie ou indépendance financière	70
IV.2.1.1.5. Trésorerie nette cumulée en 2022	71
V.1. DES FLUX FINANCIERS VERS L'ETAT	73
V.1.1. Recettes fiscales et non fiscales	73
V.1.1.1. Des recettes fiscales	74
a. De l'Impôt Professionnel sur les Rémunérations (IPR).....	74
b. De l'Impôt sur les bénéfices et profits (IBP).....	75
c. De la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	76
d. Des recettes des douanes.....	77
V.1.1.2. Des recettes non fiscales.....	82
V.2. DES FLUX VERS LES ENTREPRISES PUBLIQUES	85
V.2.1. Subventions et interventions économiques versées aux entreprises publiques de 2020 à 2022	85

« Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques » ¹¹	86
V.2.2.Taxes affectées aux entreprises publiques	87
V.2.3.Prêts rétrocédés et/ou emprunts garantis	89
V.2.4.De prise de participation	91
VI.1. DESCRIPTION DES RISQUES ET CANAUX DE TRANSMISSION.....	92
VI.1.1. Baisse des recettes	92
VI.1.1.2. Baisse des recettes fiscales	93
VI.1.2. Hausse de dépenses de transferts et interventions.....	93
VI.1.3. Hausse de la dette publique	94
VI.2. ANALYSE DES RISQUES EN 2022.....	95
VI.2.2. Des Dépenses.....	96
VI.3. MESURES D'ATTENUATION	97
1. En ce qui concerne la gestion économique et financière.	98
2. En ce qui concerne la gestion fiscale, parafiscale et des fluxfinanciers de l'Etat vers les entreprises publiques.....	99
3. En ce qui concerne la transparence et la communication financière.	101
4. En ce qui concerne les risques budgétaires liés aux entreprises publiques.....	101

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

1	AE	: Alimentation en eau Africaine Potable
2	AEP	: Alimentation en Eau Potable
3	AGE	: Assemblée Générale Extraordinaire
4	AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
5	ANC	: Actif Net Comptable
6	ARCA	: Autorité de Régulation et Contrôle des Assurances
7	AUSCGIE	: Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique
8	BCDC SA	: Banque Commerciale Du Congo
9	BFR	: Besoins en Fonds de Roulement d'Exploitation,
10	CADECO	: Caisse d'Epargne du Congo
11	CINAT	: Cimenterie Nationale
12	CNSS	: Caisse Nationale de Sécurité Sociale
13	INPP	: Institut National de Préparation Professionnel
14	ONEM	: Office National de l'Emploi
15	COBIL	: COBIL
16	COMINIÈRE	: La congolaise de l'exploitation minière
17	CONGO AIRWAYS	: CONGO AIRWAYS
18	COPIREP	: Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises Publiques
19	COREF	: Comité de Pilotage et d'Orientation de la Réforme de Finances Publiques
20	COVID 19	: Corona Virus
21	CPCC	: Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo
22	CRD AG	: Congo Railways Development
23	CSP	: Conseil Supérieur du Portefeuille
24	CVM	: La Congolaise des Voies Maritimes
25	DAFIC	: Disponible Après Financement Interne de la Croissance
26	DG	: Directeur Général
27	DGA	: Directeur Général Adjoint
28	DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
29	DGDP	: Direction Générale de la Dette Publique
30	DGI	: Direction Générale des Impôts
31	DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participations
32	DP WORLD DRC	: Dubaï Port World DRC
33	DTS	: droits de tirage spéciaux
34	EBE	: Excédent Brut d'Exploitation
35	EQUITY BCDC	: EQUITY BCDC
36	ETE	: Excédent de Trésorerie d'Exploitation
37	FMI	: Fonds Monétaire International
38	GECAMINES SA	: Générale des Carrières et des Mines
39	GFP	: Gestion des Finances Publiques
40	IBP	: Impôt sur les bénéfices et profits
41	IPR	: Impôt Professionnel sur les Rémunérations
42	ISA	: International Standards on Auditing
43	JV	: Joint-Venture

44	KCC	: Kamoto Copper Company
45	LMC	: Lignes Maritimes Congolaises
46	LOFIP	: Loi relative aux Finances Publiques
47	MIBA	: Minière de Bakwanga
48	MSC	: Mediterranean Shipping Compagny
49	OHADA	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
50	ONEC	: Ordre National des Experts Comptables du Congo
51	PAG	: Programme d'Actions du Gouvernement
52	PARCAGRI	: Société d'Aménagement du Parc Agro-Industriel
53	PCA	: Président du Conseil d'Administration
54	PE	: Permis d'Exploitation
55	PEFA	: Public Expenditure and Financial Accountability
56	PIB	: Produit Intérieur Brut
57	PR	: Permis de Recherche
58	RDC	: République Démocratique du Congo
59	REGIDESO SA	: Régie de Distribution d'eau
60	RVA	: Régie des Voies Aériennes
61	SCFUF SA	: Société Commerciale des Chemins de Fer de l'Uélé
62	SCKM-Mn	: Société Commerciale Kisenge-Manganèse
63	SCPT	: Société Congolaise des Postes et Télécommunications
64	SCTP SA	: Société Congolaise des Transports et des Ports
65	SE	: Son Excellence
66	SEPAGRI	: Société d'Exploitation du Parc Agro-Industriel
67	SNCC SA	: Société Nationale des Chemins de fer du Congo
68	SNEL SA	: Société Nationale d'Electricité
69	SOCOF	: Société Congolaise de la fibre optique
70	SODIMICO	: Société de développement industriel et minier du Congo
71	SOFIDE	: Société Financière de Développement
72	SOKIMO	: Société Minière de Kilo-Moto
73	SONAHYDROC	: Société Nationale des Hydrocarbures du Congo
74	SONAL	: Société Nationale de Loterie
75	Tkm	: Tonne par Kilomètre
76	TVA	: taxe sur la valeur ajoutée
77	ZLECAF	: Zone de Libre-Echange Africaine

LISTE DE TABLEAUX

N°	INTITULES	REFERENCE PAGE
Tableau 01	Synthèse des participations directes de l'Etat par secteur et branche d'activités	21
Tableau 02	Synthèse des participations indirectes de l'Etat par Secteur et branche d'activités	22
Tableau 03	Valeur Nette Comptable des Participations de l'Etat dans les entreprises publiques 2020-2022 (en milliers de USD)	23
Tableau 04	Tableau 04 : Etat de transmission des états financiers au CPCC 2019-2021	37
Tableau 05	Etat de transmission des états financiers par les entreprises publiques au CSP de 2020 à 2022	38
Tableau 06	Opinions exprimées par les commissaires aux comptes sur les états financiers des entreprises publiques de 2020 à 2022	39
Tableau 07	Situation de réception et de validation des prévisions budgétaires par le CSP 2020-2022	40
Tableau 08	Situation d'analyse des exécutions budgétaires des entreprises publiques en 2022	41
Tableau 09	Synthèse de l'évolution globale des indicateurs clés de gestion 2020-2022 (USD)	44
Tableau 10	Evolution du Chiffre d'affaires par entreprise publique 2020-2022 (USD)	45
Tableau 11	Croissance nominale et croissance réelle du chiffre d'affaires (en %)	46
Tableau 12	Evolution de la Valeur Ajoutée des entreprises publiques de 2020 à 2022 (USD)	47
Tableau 13	Evolution des charges de personnel et des effectifs dans les entreprises publiques 2020-2022 (USD)	49
Tableau 14	Impact des charges du personnel sur le chiffre d'affaires par entreprise publique 2020-2022	50
Tableau 15	Impact des charges du personnel sur la Valeur Ajoutée par entreprise publique de 2020 à 2022	51
Tableau 16	Excédent Brut d'Exploitation des entreprises publiques 2020-2022 (USD)	52
Tableau 17	Evolution du taux de rentabilité d'exploitation 2020-2022 (USD)	54
Tableau 18	Capitaux investis par entreprise publique 2020-2022 (USD)	55
Tableau 19	Evolution des Besoins en Fonds de Roulement Net 2020-2022	57
Tableau 20	Synthèse de l'évolution du Besoin en Fonds de Roulement Nets des entreprises publiques 2020-2022 (USD)	58
Tableau 21	Evolution de l'ETE par entreprise publique 2021-2022 (USD)	59
Tableau 22	Evolution des investissements réalisés de 2020-2022 (USD)	60

N°	INTITULES	REFERENCE PAGE
Tableau 23	Disponible Après Financement Interne de la Croissance « DAFIC » 2021-2022	62
Tableau 24	Evolution du taux d'investissement de 2020 à 2022	63
Tableau 25	Evolution du Résultat Net en USD 2020-2022 (USD)	64
Tableau 26	Evolution des capitaux propres 2020-2022 (USD)	66
Tableau 27	Evolution des dettes à long et moyen termes 2020-2022 (USD)	67
Tableau 28	Evolution des immobilisations nettes 2020-2022	68
Tableau 29	Evolution du Fonds de Roulement Net "FRN" 2020-2022	68
Tableau 30	Evolution de l'autonomie financière de 2020 à 2022	69
Tableau 31	Evolution de Trésorerie Nette Cumulée 2020-2022	70
Tableau 32	Evolution de l'IPR par branche d'activités de 2020 à 2022	74
Tableau 33	Evolution de l'IBP par branche d'activités de 2020 à 2022	75
Tableau 34	Evolution de la TVA reversée par les entreprises publiques par branche d'activité de 2020 à 2022 en FC	76
Tableau 35	Droits et taxes payés par branche d'activités payés à DGDA de 2020 à 2022 en FC	78
Tableau 36	Evolution des droits de douane payés par branche d'activités pour le Compte Général du Trésor de 2020 à 2022 en FC	79
Tableau 37	Synthèse des recettes fiscales de 2020 à 2022 en CDF	81
Tableau 38	Evolution des contributions des entreprises publiques au budget de l'Etat par branche d'activités de 2020 à 2022	82
Tableau 39	Evolution des flux des entreprises publiques vers l'Etat par branche d'activités de 2020 à 2022	84
Tableau 40	Evolution des Subventions accordées aux entreprises publiques de 2020 à 2022 en FC	85
Tableau 41	Evolution des Interventions économiques accordées aux entreprises publiques de 2020 à 2022 en FC	86
Tableau 42	Taxes affectées aux entreprises publiques de 2020 à 2022	87
Tableau 43	Prêts rétrocédés aux entreprises publiques de 2021 et 2022 en USD	89
Tableau 44	Flux vers les entreprises publiques de 2020 à 2022 en FC	90
Tableau 45	Evolution de la dette sociale des entreprises publiques	93
Tableau 46	Evolution de la dette fiscale des entreprises publiques de 2021 à 2022	95

LISTE DE GRAPHIQUES

N°	INTITULE DU GRAPHIQUE	PAGE
Graphique 01	Evolution des cours du cuivre et du cobalt en USD/TM de janvier 2021 à décembre 2022	19
Graphique 02	Evolution du cours du baril de pétrole en USD de janvier 2021 à décembre 2022	19
Graphique 03	Valeur Nette Comptable des Participations de l'Etat dans les entreprises publiques 2022 (en milliers de USD)	24
Graphique 04	Evolution de la Valeur ajoutée des entreprises 2020-2022	48
Graphique 05	Evolution du taux de rentabilité d'exploitation	55
Graphique 06	Evolution des capitaux investis 2020-2022	57
Graphique 07	Evolution des Besoins en Fonds de Roulements 2020-2022	59
Graphique 08	Excédent de Trésorerie d'Exploitation 2021-2022 (USD)	61
Graphique 09	Evolution du taux d'investissement 2020-2022	64
Graphique 10	Evolution des dettes à long et moyen termes de 2020 à 2022	69
Graphique 11	Part contributive par branche d'activité des droits et taxes payés de 2020 à 2022	82
Graphique 12	Structure des contributions des entreprises publiques au budget de l'Etat par branche d'activités de 2020 à 2022	84

INTRODUCTION

Institué comme l'une des annexes obligatoires au projet de loi des finances que le Gouvernement soumet au vote du Parlement chaque année, le rapport sur la situation financière consolidée des entreprises publiques en est à sa deuxième édition pour accompagner le projet de loi des finances de l'exercice budgétaire 2025.

Pour rappel, ce rapport fait la synthèse de la situation de la gouvernance et de la transparence des entreprises publiques, des indicateurs économiques et financiers qui résument les performances opérationnelles des entreprises du portefeuille de l'Etat, en particulier de 18 entreprises publiques, leur incidence sur l'activité économique globale ainsi que les risques budgétaires attachés à leur situation financière.

Si pour le Gouvernement, ce rapport lui permet de disposer d'une vision consolidée de la performance financière ainsi que des flux financiers des opérations des entreprises publiques aux fins de mieux en assurer la supervision financière, pour la Représentation Nationale, il s'agit plutôt d'un document qui enrichit le débat parlementaire en ce qui concerne la mise en œuvre des politiques publiques proposées par le Gouvernement, dans le cadre de l'examen du projet de Loi des finances.

Il sied de noter que le décalage existant entre l'exercice faisant objet du présent rapport (2022) et l'élaboration du projet de Loi des finances auquel il sera annexé (2025) tient de l'écart consécutif au délai légal de publication obligatoire des états financiers qui est de 6 (six) mois maximum, après clôture de l'exercice social auquel ils se rapportent. Ce délai pouvant être extensible de 3 (trois) mois.

C'est ainsi que la présente édition fait référence aux éléments tirés des états financiers des entreprises publiques clos au 31 décembre 2022, avec recul sur les exercices 2021 et 2020.

En termes de contenu, le rapport sur la situation financière consolidée des entreprises publiques de l'exercice 2022 demeure encore dans sa version initiale qui traite, comme pour la première édition, essentiellement des thématiques basiques, notamment (i) le périmètre des participations de l'Etat, (ii) la gouvernance et la transparence des entreprises publiques, (iii) les relations financières des entreprises publiques avec l'Etat, (iv) la performance économique et financière des entreprises publiques et (v) les risques budgétaires induits par les entreprises publiques.

Le passage à une version améliorée, intégrant la problématique de la création et du fonctionnement des établissements publics, prenant en compte des questions complexes ayant trait à la politique actionnariale de l'Etat, la politique des investissements et du recrutement, la politique des rémunérations et des avantages sociaux, le désendettement et les dettes croisées constitue un objectif à atteindre à la prochaine édition.

C'est ici l'occasion de rappeler la nécessité d'instaurer et de développer des synergies indispensables à la bonne collaboration entre toutes les parties prenantes concernées par la production de ce précieux document de référence sur la traçabilité financière des entreprises publiques.

Ainsi, comme évoqué plus haut, la Représentation Nationale dispose désormais d'un outil d'analyse et de mise en œuvre des politiques publiques proposées par le Gouvernement en lien avec le portefeuille de l'Etat, particulièrement avec les entreprises publiques qui le composent, lors de l'examen dudit projet de Loi de Finances.

RESUME EXECUTIF

Dans l'objectif d'enrichir l'information du Parlement sur la gestion du Portefeuille de l'Etat, en respect des dispositions de la loi N° 11/011 du 13 juillet 2011 telle portant gouvernance budgétaire, le Gouvernement a produit un rapport de la situation financière consolidée des entreprises publiques pour l'exercice 2022, devant être joint au projet de loi des finances 2025.

Ce rapport permet, d'une part, à l'Etat de disposer d'une vision consolidée de la performance financière des entreprises publiques et des flux financiers de leurs opérations au cours de l'année 2022 et, d'autre part, d'enrichir le débat sur le vote du Budget au Parlement.

Le présent rapport s'articule autour de six (6) principaux chapitres ci-après :

- Contexte économique et périmètre du portefeuille de l'Etat en 2022 ;
- Etat des lieux des entreprises publiques au 31 décembre 2022 ;
- Gouvernance et transparence des entreprises publiques en 2022 ;
- Performance financière des entreprises publiques en 2022 ;
- Relations financières entre l'Etat et les entreprises publiques en 2022 ;
- Risques budgétaires liés à la gestion des entreprises publiques.

1. Du contexte économique et périmètre du portefeuille de l'Etat en 2022

Le contexte économique international et national, dans lequel se sont réalisées les activités des entreprises publiques Congolaises, était caractérisé par la guerre Russo-ukrainienne, les effets latents et persistants de la pandémie du Covid-19, les perturbations climatiques ainsi que l'agression de la République Démocratique du Congo par le Rwanda.

Sur le plan international, la croissance économique mondiale s'est établie à **3,4 %** en 2022, soit un repli de **2,9 points** de pourcentage comparé aux résultats de 2021¹ ; le taux d'inflation à **8,7 %**, soit un niveau largement supérieur aux

¹ BCC, rapport annuel 2022, page 3

objectifs de **2,0 %** fixés par les principales banques centrales des pays avancés.² En effet, l'intensification du conflit russo-ukrainien et la mise en œuvre de la stratégie « zéro Covid » ont créé des goulots d'étranglement du côté de l'offre, à travers les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Sur le plan national, le PIB réel a affiché une croissance de **8,9%** en 2022 contre **6,2%** réalisée en 2021 soit un accroissement de **2,7 points** de pourcentage, expliquée principalement par l'accroissement des activités dans le secteur des mines. La gestion des finances publiques a été caractérisée par une pression de la dépense publique en dépit d'une mobilisation accrue des recettes plaçant la pression fiscale à **10,0 %** en 2022 contre **8,5 %** en 2021.

Concernant **le périmètre du portefeuille de l'Etat**, au 31 décembre 2022, il est constitué des participations directes et indirectes dans **97** sociétés et institutions qui se déploient comme suit : (i) **30** entreprises publiques dont **18** sociétés commerciales issues de la transformation, **4** sociétés nouvellement constituées à **100%** de participation de l'Etat, **8** sociétés d'économie mixte dont l'Etat est propriétaire de la majorité du capital social ; (ii) **18** sociétés d'économie mixte dans lesquelles l'Etat est dans une situation paritaire ou détient une minorité de blocage (plus de 25% du capital social) ; (iii) **1** société commerciale de droit étranger de participations résiduelles de l'Etat ; et (iv) **48** sociétés d'économie mixte à participation étatique minoritaire.

La valeur indicative de ces participations se situe à **USD 10.738.962,15** (en milliers) en 2022 contre **USD 14.487.283,62** (en milliers) en 2021 dégageant ainsi une régression de **25,87%**, laquelle s'explique principalement par l'absence d'informations financières de ONATRA SA et RVA SA suite au rejet de leurs états financiers par les Commissaires aux Comptes.

2. De l'état des lieux des entreprises publiques au 31 décembre 2022

Il ressort du constat général, que la situation des entreprises publiques, au 31 décembre 2022, n'a pratiquement pas évolué par rapport à celle de 2021. Par

² BCC, rapport annuel 2022, page 3

contre, elle s'est détériorée sur les plans technique et opérationnel, financier, organisationnel et des ressources humaines, juridique, des innovations et des infrastructures ainsi que des partenariats. De ce fait, elles sont considérées comme non viables.

Au nombre des facteurs qui expliquent la non-viabilité des entreprises publiques congolaises, il y a notamment (i) les problèmes structurels auxquels elles font face, (ii) leur mauvaise gouvernance et (iii) certaines contraintes spécifiques.

3. De la gouvernance et transparence des entreprises publiques en 2022

Ce chapitre présente le système d'entités décisionnelles qui dirige les entreprises publiques, les règles, les normes, les principes et les pratiques qui régissent ces entreprises ainsi que la manière dont leurs informations comptables sont communiquées au citoyen.

En ce qui concerne la gouvernance des entreprises publiques, le rapport présente : (i) le cadre juridique de la gouvernance des entreprises publiques, (ii) les organes de gestion des entreprises publiques et (iii) les faits saillants en matière de gouvernance des entreprises du portefeuille en 2022.

S'agissant de la transparence des entreprises publiques, l'accent a été mis sur la procédure de transmission des états financiers des entreprises publiques aux différentes structures de contrôle à savoir le CPCC, la Cour des comptes et le CSP, la synthèse des avis des Commissaires aux Comptes, l'état de validation des prévisions budgétaires et de l'analyse de leurs rapports d'exécution par le CSP.

4. De la performance financière des entreprises publiques

Le diagnostic financier des performances économique-financières des entreprises publiques pour l'exercice comptable 2022 a été réalisé selon le référentiel comptable SYSCOHADA révisé.

A cet effet, l'analyse de la gestion et de la structure financière a été effectuée sur la base de trois indicateurs : (i) la croissance générée par l'activité statutaire des entreprises publiques ; (ii) la rentabilité économique secrétée par l'exploitation de ces entreprises et (iii) la solvabilité des entreprises publiques.

L'analyse de la croissance passe par celle du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée. Elle est complétée par un rapprochement avec les charges du personnel.

Le constat global que dégage cette analyse suscite beaucoup d'inquiétudes pour les **18** entreprises publiques touchées par cette étude : **premièrement**, le chiffre d'affaires des entreprises publiques durant l'exercice sous analyse, a connu une décroissance de **11,25%** par rapport à 2021 contre une moyenne triennale de **2,28%** ; **deuxièmement**, la valeur ajoutée accuse une diminution de **9,68%** en 2022 par rapport à 2021 et, **troisièmement**, les charges du personnel renseignent une tendance régressive de **15,78%** entre 2021 et 2022.

La rentabilité est le profit tiré de l'activité de l'entreprise, laquelle est esurée par l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE). Il ressort qu'en 2022, en ce qui concerne les entreprises publiques, l'EBE cumulé s'est accru de **44,54%** par rapport à l'année précédente, influé essentiellement par l'EBE de SNEL SA représentant **211%** de la valeur globale.

Ces données témoignent du niveau des insuffisances brutes d'exploitation dégagée par la quasi-totalité des entreprises publiques, lesquelles éprouvent des réelles difficultés nécessitant un accompagnement pour la relance de leurs activités respectives.

S'agissant de la solvabilité qui est la capacité des entreprises à honorer leurs engagements financiers, elle est mesurée par l'Excédent de Trésorerie d'Exploitation (ETE). En 2022, cet agrégat affiche un solde négatif de **USD 113.406.770** consécutif à l'accroissement de la variation des besoins en fonds de roulement des entreprises sous examen.

5. Des relations financières entre l'Etat et les entreprises publiques

Les relations financières entre l'Etat et les Entreprises publiques portent essentiellement sur les flux financiers réciproques au titre des droits et obligations, notamment d'une part, les recettes fiscales et non fiscales et d'autre part, les subventions et interventions économiques, les ressources affectées, les prêts rétrocédés et/ou garantis ainsi que les prises de participation.

Pour l'exercice 2022, les recettes fiscales et non fiscales en provenance des entreprises publiques sous études se sont accrues de **26,38 %** représentant **0,21%** du PIB contre **0,19%** en 2021.

En termes des flux vers les entreprises publiques, durant la même période, comparées à l'année 2021, il s'observe une augmentation de **144,52%** pour les subventions et interventions économiques, un accroissement de **37,14 %** pour les ressources cédées aux entreprises publiques en termes de parafiscalité, un important stock de la dette des prêts rétrocédés aux entreprises publiques s'élevant à près de **1,5 milliards de USD** dont **1,2 milliards de USD** de l'encours soit **80%** du total, et **0,3 milliards de USD** des arriérés alors que le niveau d'exécution des prises de participations s'est situé à **2.802.080.406 FC³**, soit **17,18 %** des prévisions.

6. Des risques budgétaires liés à la gestion des entreprises publiques

L'analyse des risques budgétaires qui ont pesé sur le budget de l'Etat en 2022 a été réalisée en termes de description de ces risques et leurs canaux de transmission ainsi que des mesures d'atténuation. Ces risques sont notamment les pertes en recettes, d'un côté et l'accroissement des dépenses de l'autre côté.

³ ESB 2022

CHAPITRE I : CONTEXTE ECONOMIQUE ET PERIMETRE DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT EN 2022

I.1. CONTEXTE ECONOMIQUE

En 2022, les activités des entreprises publiques Congolaises se sont déroulées dans un contexte économique international et national particulier caractérisé par la guerre Russo-ukrainienne, les effets latents et persistants de la pandémie du Covid-19, les perturbations climatiques ainsi que l'agression de la République Démocratique du Congo par le Rwanda.

Ces situations ont contrarié l'activité productive et déterminé la résurgence de l'inflation, particulièrement dans les économies avancées. Les tensions géopolitiques et sociales se sont intensifiées, parallèlement à l'augmentation de la pauvreté et au creusement des inégalités. L'inflation s'est fortement accélérée dans de nombreux pays, sous l'effet conjugué de la flambée des cours de l'énergie, des denrées alimentaires et des produits de base, des pénuries de main-d'œuvre et des ruptures d'approvisionnement. La dette publique et la dette privée ont atteint de nouveaux sommets.⁴

I.1.1 Contexte économique international

L'activité économique a ralenti en 2022 alors que le bond enregistré en 2021 laissait présager d'un affermissement post pandémie de l'économie mondiale. En effet, suivant le rapport du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale, publié en avril 2023, la croissance économique mondiale s'est établie à **3,4 %** en 2022, soit un repli de **2,9 points** de pourcentage comparé aux résultats de 2021⁵. Le taux d'inflation s'est établi à **8,7 %**, soit un niveau largement supérieur aux objectifs de **2,0 %** fixés par les principales banques centrales des pays avancés.⁶

Cette tendance s'est reflétée dans l'ensemble des régions du monde, tant au niveau des économies avancées, émergentes qu'en développement.

⁴ FMI, rapport annuel 2022, page 1

⁵ BCC, rapport annuel 2022, page 3

⁶ Ibidem.

Néanmoins, les économies riches en ressources naturelles ont tiré profit de la hausse des cours mondiaux des produits de base induite par la guerre en Ukraine.

Le repli de la croissance mondiale en 2022 procède des répercussions de la guerre en Ukraine et des effets décalés de la pandémie du Covid-19, auxquels s'ajoute la résurgence de la contamination dans certaines régions telles que la Chine. En effet, l'intensification du conflit russo-ukrainien a créé des goulots d'étranglement du côté de l'offre, à travers les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales.

De même, la mise en œuvre de la stratégie « zéro Covid » en Chine, en réponse à l'augmentation de la contamination au Covid-19, a rejailli négativement sur l'offre dans cette économie, l'un des moteurs de la croissance mondiale.

Dans les économies avancées, la croissance s'est établie en moyenne à **2,0 %** en 2022 contre **5,4 %** en 2021, soit un recul de **3,4 points** de pourcentage. L'activité économique a ressenti les conséquences de la guerre Russo-Ukrainienne, principalement dans les pays de l'Europe fortement dépendant du pétrole, du gaz ainsi que des céréales (blé et maïs) provenant de cette région.

Le choc résultant de ce conflit s'est traduit par une consommation privée moins dynamique, tenant de la baisse du pouvoir d'achat des ménages consécutivement à la montée de l'inflation, du resserrement des conditions financières internationales ainsi que des perturbations des chaînes d'approvisionnement.

Dans les pays émergents et en développement, la croissance est ressortie à **3,9 %** en 2022, en baisse de **2,8 points** de pourcentage par rapport à 2021. Cette contre-performance s'explique, notamment par un ralentissement plus prononcé de l'activité en Chine sur fond des restrictions des mouvements des biens et des personnes pour réduire la hausse de la contamination au Covid-19.

Par ailleurs, l'accentuation des incertitudes a affecté les perspectives d'investissements, traduites par la chute des principaux indices boursiers à travers le monde. Les baisses des principaux indices boursiers tiennent

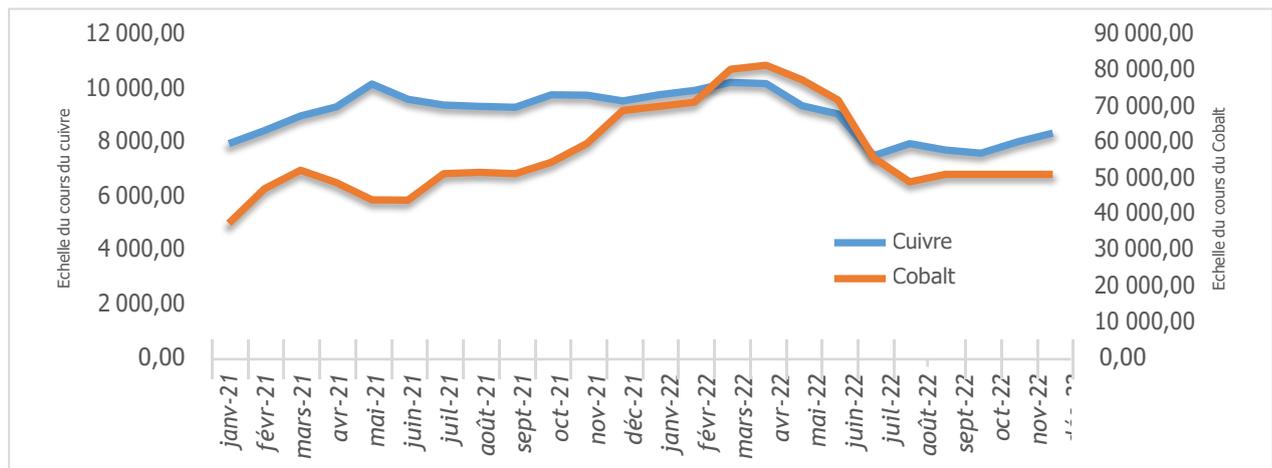
principalement aux facteurs ci-après : (i) des craintes quant à la trajectoire de l'inflation dans les pays avancés et du rythme de resserrement des taux d'intérêt directeurs par les grandes banques centrales pour dompter la hausse du niveau général des prix ; (ii) les perturbations des chaînes d'approvisionnement et (iii) l'intensification des tensions géopolitiques et la persistance de la fragmentation géoéconomique.

S'agissant de l'Afrique subsaharienne, l'économie de la région est demeurée résiliente, en dépit des vents contraires importants à l'échelle mondiale. La croissance s'est hissée à **3,8 %** en 2022 contre **4,7 %** l'année précédente. Toutefois, la région a été touchée par la hausse des prix des denrées alimentaires, lesquels constituent un des vecteurs de transmission le plus important des fluctuations économiques. Il a été enregistré une baisse sensible du pouvoir d'achat des ménages, particulièrement les plus vulnérables, pesant ainsi sur la demande intérieure.

En revanche, les pays riches en produits miniers et énergétiques, particulièrement le cuivre, le cobalt et le pétrole, ont tiré profit de la hausse des cours de ces produits sur le marché international. Les cours mondiaux des principaux produits miniers et des hydrocarbures intéressant l'économie congolaise ont globalement affiché une tendance baissière durant le premier semestre avant de se stabiliser au second semestre 2022 ; alors qu'elle était haussière en 2021. Cette évolution est expliquée principalement par les effets de la guerre russo-ukrainienne depuis le mois de février 2022.

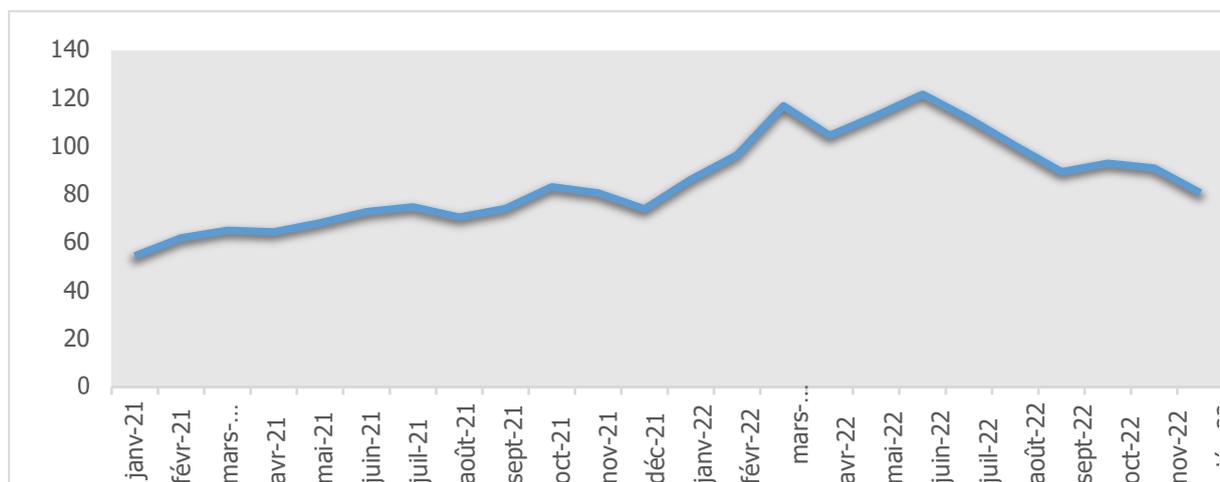
Sur le marché de London Metal Exchange (LME), le cours a, en moyenne annuelle, fléchi de **5,3%** pour le cuivre soit **8.820,06 USD/TM** en 2022 par rapport à 2021 qui se situait à **9.311,55 USD/TM**. Cependant, il est observé une hausse de **24,5%** pour le cobalt soit **63.588,34 USD/TM** en 2022 contre **51.094,41 USD/TM** en 2021 et de **39,9%** pour le pétrole Brent soit **98,98 USD/baril** en 2022 contre **70,7 USD/baril** en 2021.

Graphique 01 : Evolution des cours du cuivre et du cobalt en USD/TM de janvier 2021 à décembre 2022



Source : Equipe de rédaction, élaboré à partir des données de London Métal Exchange

Graphique 02 : Evolution du cours du baril de pétrole en USD de janvier 2021 à décembre 2022



Source : Equipe de rédaction, élaboré à partir des données de l'INSEE

I.1.2 Contexte économique national

Sur le plan interne, l'activité économique a évolué dans un contexte de crise accentuée par la situation sanitaire internationale et conjuguée à plusieurs événements sur les plans sécuritaire et humanitaire. Cette situation n'a pas été sans conséquences sur les différents secteurs de la vie socio-économique du pays, notamment celui des entreprises publiques évoluant essentiellement dans les branches d'activités suivantes : (i) Mines ; (ii) Hydrocarbures ; (iii) Eau et Electricité ; (iv) Transports ; (v) Postes et Télécommunications ainsi que (vi) Finances et Banques.

L'économie congolaise a été marquée principalement par la poursuite de la mise en œuvre du programme économique du Gouvernement soutenu par le FMI à travers la Facilité Elargie de Crédit (FEC), la mise en œuvre du PDL-145T d'une part et, par l'aggravation de l'insécurité dans la partie Est du pays et les conflits inter ethniques dans la partie Ouest d'autre part.

La croissance économique s'est poursuivie sur fond du maintien d'une demande internationale soutenable des produits miniers. En effet, le PIB réel a affiché une croissance de **8,9%** contre **6,2%** réalisée en 2021 soit un accroissement de **2,7 points** de pourcentage. Cette croissance procède principalement de l'accroissement des activités dans le secteur des mines, dont la valeur ajoutée a progressé de **21,93%** contre **10,14%** un an plus tôt, dénotant ainsi une contribution à la croissance de **6,82 points**.

Cela a compensé un léger ralentissement de la croissance des activités non extractives (**3,1%** contre **4,5%** un an plus tôt), indiquant une part contributive à la croissance de **2,1 points**. Ce ralentissement, observé dans le secteur hors mines, reflète notamment les répercussions de la guerre en Ukraine, l'insécurité dans la partie Est du pays et l'impact de l'inflation sur la consommation privée.

I.2. PERIMETRE DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT EN 2022

La situation des participations de l'Etat Congolais, telle qu'arrêtée au 31 décembre 2022, dans les différentes sociétés et organismes avec lesquels il entretient des relations de partenariat concerne les sociétés où l'Etat est directement ou indirectement actionnaire.

I.2.1. Des Participations directes de l'Etat

La République Démocratique du Congo détient, au 31 décembre 2022, des participations financières dans **97** sociétés et institutions, constituant son portefeuille–titres et qui tirent leur origine de 5 (cinq) sources :

- **18** anciennes entreprises publiques transformées en sociétés commerciales ;
- **4** sociétés commerciales nouvellement créées ;

- **69** sociétés commerciales, en activité, dans lesquelles l'Etat congolais détient des participations en partenariat avec les privés, appelées sociétés d'économie mixte ;
- **1** société commerciale de droit étranger de participations résiduelles de l'Etat ;
- **5** Organismes et Institutions Internationaux.

Ces participations se déploient dans :

- **30** entreprises publiques (18 sociétés commerciales issues de la transformation, 4 sociétés nouvellement constituées à 100% de participation de l'Etat, 8 sociétés d'économie mixte dont l'Etat est propriétaire de la majorité du capital social) ;
- **18** sociétés d'économie mixte dans lesquelles l'Etat est dans une situation paritaire ou détient une minorité de blocage (plus de 25% du capital social) ;
- **1** société commerciale de droit étranger de participations résiduelles de l'Etat ; et
- **48** sociétés d'économie mixte à participation étatique minoritaire.

Les tableaux présentant la situation des participations directes et indirectes de l'Etat se trouvent en annexe.

Le tableau ci-dessous reprend le nombre d'entreprises du portefeuille de l'Etat par branche d'activités au 31 décembre 2022.

Tableau 01 : Synthèse des participations directes de l'Etat par secteur et branche d'activités

N°	SECTEUR / BRANCHE D'ACTIVITES	NOMBRE D'ENTREPRISE PUBLIQUES EN 2021	NOMBRE D'ENTREPRISE PUBLIQUES EN 2022
1	Secteur Primaire	51	51
	Mines	32	32
	Hydrocarbures	14	14
	Agriculture, Pêche et élevage	5	5
2	Secteur Secondaire	19	19
	Eau et Electricité	2	2
	Industrie	17	17
3	Secteur Tertiaire	26	27
	Transport	9	9
	Poste & Télécom.	2	2
	Finances et Banques	9	9
	Services	6	7
	TOTAL	96	97

Source: Conseil Supérieur du Portefeuille, 2022.

L'écart entre 2021 et 2022 est justifié par l'intégration d'une société de participation résiduelle de droit étranger (SUCRAF SA).

I.2.2. Des Participations indirectes de l'Etat

Les participations indirectes de l'Etat sont détenues, en majorité, par les sociétés minières. Ci-après, la situation des participations par entreprise détentrice au 31 décembre 2022 :

Tableau 02 : Synthèse des participations indirectes de l'Etat par Secteur et branche d'activités

N°	Secteur/branche d'activités	Entreprises détentrices	Nombre d'entreprises	Nombre d'entreprises
			2021	2022
I.	Secteur Primaire		54	53
1	Mines	GECAMINES	33	32
		SODIMICO	4	4
		SOKIMO	6	6
		SCMK-Mn SA	2	2
2	Hydrocarbures	SONAHYDROC SA	9	9
II	Secteur Secondaire		12	12
1	Eau et Electricité	SNEL	9	9
		REGIDESO	3	3
III	Secteur tertiaire		34	34
1	Transports	SNCC SA	7	7
		SCTP SA	18	18
		LMC SA	4	4
		RVA SA	1	1
2	Poste & télécom	SCPT SA	2	2
3	Finance et Banque	SONAS SA	2	2
	Total		100	99

Source : élaboré sur base des données du Rapport de l'Etat Actionnaire

Il sied de noter qu'il y a eu désengagement de la GECAMINES d'une de ses JV.

I.2.3. De la valeur indicative du portefeuille de l'Etat

Les participations de l'Etat dans les entreprises relevant de son portefeuille sont valorisées pour en déterminer le poids financier, notamment par rapport à la richesse globale sécrétée par le pays à travers le Produit Intérieur Brut, au titre de contribution des entreprises comme agents économiques.

L'étude de cet agrégat ne prend en compte dans ce rapport que des données des entreprises publiques, en attendant d'intégrer celles des sociétés d'économie mixte ultérieurement.

La méthodologie adoptée pour procéder à la détermination de cette valeur des participations de l'Etat est celle de l'Actif Net Comptable, « ANC ». Il s'agit d'une approche basée sur le passé de l'entreprise et qui s'obtient par la différence entre le total des Actifs et le total des Dettes Exigibles actés au bilan.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution individuelle par entreprise et globale de cet ANC en 2022 en comparaison de son niveau de 2020 et 2021.

Tableau n°01 : Synthèse des participations directes de l'Etat par secteur et branche d'activités

N°	SECTEUR / BRANCHE D'ACTIVITES	NOMBRE D'ENTREPRISE PUBLIQUES EN 2021	NOMBRE D'ENTREPRISE PUBLIQUES EN 2022
1	Secteur Primaire	51	51
	Mines	32	32
	Hydrocarbures	14	14
	Agriculture, Pêche et élevage	5	5
2	Secteur Secondaire	19	19
	Eau et Electricité	2	2
	Industrie	17	17
3	Secteur Tertiaire	26	27
	Transport	9	9
	Poste & Télécom.	2	2
	Finances et Banques	9	9
	Services	6	7
	TOTAL	96	97

Source: Conseil Supérieur du Portefeuille, 2022.

Tableau 03 : Valeur Nette Comptable des Participations de l'Etat dans les entreprises publiques 2020-2022 (en milliers de USD)

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES PAR BRANCHE D'ACTIVITES	2020	2021	2022		Variation 2022-2021 en %
		Montant en USD	Montant en USD	Montant en USD	Structure	
I	MINES	1 274 830,43	1 802 396,10	2 067 110,67	19,2%	14,7%
1	GECAMINES SA	1 839 853,89	1 682 801,75	1 949 574,74	94,3%	15,9%
2	SODIMICO SA	100 985,42	89 731,93	94 530,71	4,6%	-
3	SOKIMO SA	-	-	-	0,0%	-
4	SCMK/Mn SA	- 705 001,00	- 3 356,79	-	0,0%	-
5	SAKIMA SA	13 685,23	7 610,03	3 875,44	0,2%	-49,1%
6	COMINIÈRE SA	-	10 150,15	15 614,49	0,8%	-
7	MIBA SA	25 306,89	15 459,03	3 515,29	0,2%	-
II	HYDROCARBURES	72 454,78	64 038,90	71 540,87	0,7%	11,7%
8	SONAHYDROC SA (ex COHYDRO)	34 189,84	21 860,35	20 928,67	29,3%	-4,3%
9	COBIL SA	38 264,94	42 178,55	50 612,20	70,7%	20,0%
III	EAU ET ELECTRICITE	8 400 914,09	8 126 126,41	7 862 070,17	73,2%	-3,2%
10	REGIDESO SA	1 233 646,57	1 252 228,08	1 087 121,34	13,8%	-13,2%
11	SNEL SA	7 167 267,52	6 873 898,33	6 774 948,83	86,2%	-1,4%
IV	TRANSPORTS	4 859 006,47	4 466 330,40	738 240,45	6,9%	-83,5%
12	RVA SA	2 166 222,86	2 069 084,83	-	0,0%	-100,0%
13	LMC SA (ex CMDC)	3 404,14	9 019,12	12 622,00	1,7%	24,9%
14	CVM SA (ex RVM)	- 3 364,74	- 3 105,25	- 2 633,22	-0,4%	0,0%
15	SNCC SA	694 028,66	648 416,15	737 861,08	99,9%	13,8%
16	ONATRA (ex SCTP SA)	1 949 666,16	1 742 674,60	-	0,0%	0,0%
17	CONGO AIRWAYS SA	49 049,39	240,95	- 9 609,41	-1,3%	-4088,1%
V	POSTE & TELECOM	-	-	-	0,0%	0,0%
18	SCPT SA (ex OCPT)	-	-	-	0,0%	0,0%
VI	FINANCE ET BANQUE	1 900,56	5 445,34	-	0,0%	0,0%

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES PAR BRANCHE D'ACTIVITES	2020	2021	2022		Variation 2022-2021 en %
		Montant en USD	Montant en USD	Montant en USD	Structure	
19	SONAS SA	-	-	-	-	0,0%
20	CADECO SA	1 900,56	5 445,34	-	-	-
TOTAL		14 609 106,33	14 464 337,15	10 738 962,16	100,0%	-25,8%

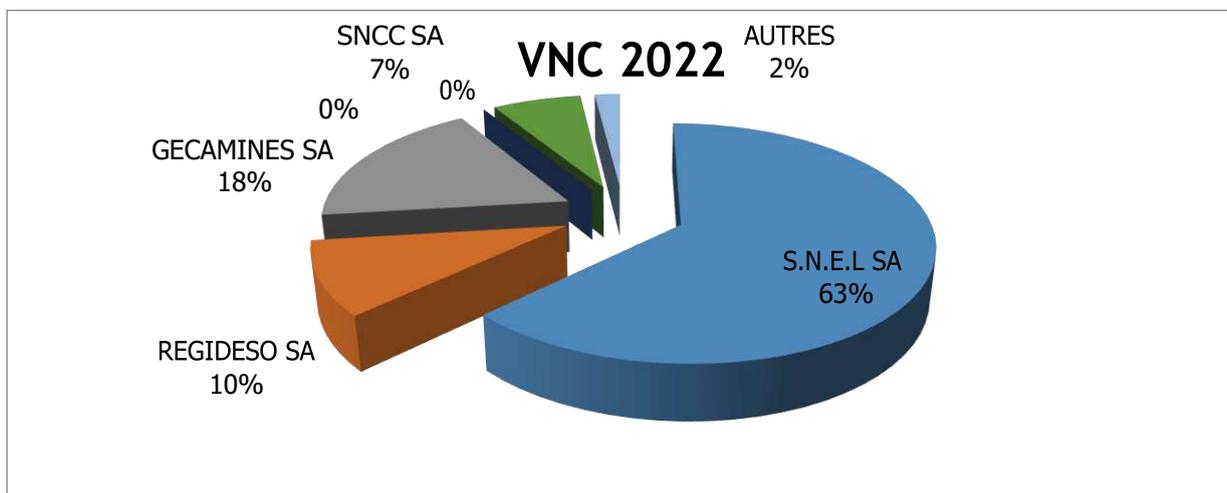
Source : Equipe de rédaction sur base, des données fournies par le GSP

Ce tableau indique que la Valeur nette comptable des participations de l'Etat dans les entreprises publiques qui s'est élevée à **USD 10.738.962,15** au 31 décembre 2022 contre **USD 14.464 337,15** en 2021 et **USD 14.609.106,33** en 2020, a connu une régression de **25,8%** en 2022 et s'explique essentiellement par l'absence des données des entreprises SCTP SA et RVA SA dont les états financiers ont été rejetés par leurs Commissaires aux comptes respectifs.

Les données comptables de ces deux entreprises publiques n'ont pas pu être disponibles à la suite de la non-tenu des Assemblées Générales Ordinaires sanctionnant l'adoption des états financiers et des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

L'examen détaillé par entreprise de la hauteur de cette Valeur nette comptable au cours de l'exercice 2022 sous examen, indique la prédominance de quelques entreprises publiques structurantes œuvrant dans la branche Eau et Electricité avec **73,2%** de part, suivies de la branche Mines avec **19,2%**.

Graphique 03 : Valeur Nette Comptable des Participations de l'Etat dans les entreprises publiques 2022 (en milliers de USD)



I.2.4. Faits saillants en rapport avec les participations directes et indirectes de l'Etat en 2022

Au cours de l'exercice 2022, le portefeuille des participations de l'Etat a été marqué, notamment, par les faits saillants ci-après :

- Passage des parts de l'Etat à 34% au lieu de 30% initialement convenu dans DPW Rdc ;
- Signature d'un contrat de concession de quelques quais du Port de Matadi au Groupe MSC sur base de l'accord de coopération entre le Gouvernement de RDC et le Qatar ;
- Signature du Décret sur le processus de cession des actifs miniers des Entreprises publiques ;
- Difficulté de libération des parts de l'Etat dans la Sucrierie du Kivu pour une valeur de 4,9 millions de USD.

CHAPITRE II : ETAT DES LIEUX DES ENTREPRISES PUBLIQUES AU 31 DECEMBRE 2022

La situation des entreprises publiques au 31 décembre 2022 n'est pas substantiellement différente de celle de 2021. Malgré les efforts d'amélioration de la gestion et de performances réalisés par certaines d'entre-elles, cela n'a pas impacté de manière positive le constat général dans la mesure où la situation de quelques entreprises s'est détériorée.

II.1. PRINCIPAUX CONSTATS

(i) **Sur le plan technique et opérationnel**, la situation des entreprises publiques est caractérisée par :

- La vétusté et l'obsolescence des infrastructures et des outils de production ;
- L'insuffisance des équipements ;
- Les besoins élevés en investissements ;
- Un faible taux de disponibilité des équipements ;
- Une baisse du niveau de production ;
- Une détérioration des principaux indicateurs d'exploitation.

(ii) **Sur le plan financier**, l'analyse par la méthode des ratios a permis de classer les entreprises publiques en trois groupes suivants : (i) Les entreprises relativement saines ; (ii) les entreprises en grande difficulté et (iii) les entreprises en faillite non déclarée.

Les entreprises jugées relativement saines sont caractérisées, de manière générale, par le maintien de leurs équilibres financiers fondamentaux.

Celles jugées en grande difficulté ont, en règle générale, un fonds de roulement négatif, une liquidité en deçà du seuil minimum admissible et une rentabilité faible, voire négative.

Celles en état de faillite non déclarée ont des capitaux propres négatifs et n'ont quasiment plus d'activités. Le niveau de leurs capitaux propres est tombé en deçà du seuil autorisé de 50 % du capital social.

En somme, 80% des entreprises publiques sont soit en difficulté, soit en situation de faillite non déclarée.

- (iii) Sur le plan organisationnel et des ressources humaines,** les structures organiques pour la plupart, restent déséquilibrées. Quand on considère la nature de leurs activités, les fonctions administratives sont dominantes par rapport aux fonctions techniques.

Dans la quasi-totalité des entreprises, il existe une inadéquation remarquable des ressources humaines à deux niveaux : l'effectif total du personnel est pléthorique par rapport aux niveaux d'activités qui est en baisse et l'effectif du personnel administratif est pléthorique, tandis que le personnel technique est insuffisant, relativement en déphasage par rapport à l'évolution technologique.

- (iv) Du point de vue juridique,** toutes les entreprises publiques sont en conformité avec les lois et règlements des secteurs dans lesquels elles évoluent. Toutefois, certaines sont en inadéquation avec les dispositions de régulation sectorielle et ont des conventions de concession et des cahiers des charges désuets.
- (v) S'agissant de la situation des projets,** constitués généralement de renouvellement et réhabilitation des infrastructures, des équipements, outils et matériels de production, la plupart des entreprises manquent des moyens financiers pour leur réalisation et ne sont couverts d'aucune étude conséquente.
- (vi) Concernant les partenariats conclus par les entreprises,** ils sont généralement peu ou non productifs.

II.2. FACTEURS EXPLIQUANT LA NON VIABILITE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

- (i) Les problèmes structurels auxquels font face les entreprises publiques ;
- (ii) La mauvaise gouvernance de ces entreprises et l'absence de sanctions ;
- (iii) Les difficultés rencontrées dans l'exécution du programme de réforme ;
- (iv) Les contraintes spécifiques.

II.2.1. Problèmes structurels des entreprises publiques

Les entreprises publiques sont confrontées à des problèmes structurels de fond qui plombent leurs activités et leurs performances techniques, opérationnelles et financières, notamment :

- (i) La persistance des modèles économiques hérités de l'époque coloniale et le poids économique et social des activités annexes et connexes qui n'ont pas de lien direct avec leurs activités principales respectives ;
- (ii) L'état de délabrement avancé des infrastructures et de leurs outils de production et l'absence d'investissements de renouvellement sur plusieurs décennies ;
- (iii) Leurs niveaux d'endettement qui dépassent leurs capacités respectives de remboursement, les excluant automatiquement du marché financier ;
- (iv) Le vieillissement de leurs ressources humaines dans un contexte d'évolution rapide de la technologie dans plusieurs secteurs ;
- (v) Le déséquilibre entre leurs niveaux d'activités et les effectifs de leurs personnels, ainsi que dans la structure du personnel entre un effectif réduit de personnel technique face à une pléthore de personnel administratif ;
- (vi) L'existence des conventions collectives très coûteuses, en totale inadéquation avec la situation financière réelle et actuelle des entreprises publiques.

II.2.2. Mauvaise gouvernance des entreprises publiques

Parmi les facteurs essentiels de blocage de résultats des entreprises publiques, il faut mentionner leur mauvaise gouvernance et l'absence de sanctions. Cette situation se traduit notamment par ce qui suit :

- (i) Le non-respect, et de fois l'ignorance, du nouveau cadre juridique et institutionnel du Portefeuille de l'Etat, de la part des entreprises ;
- (ii) La non-application de la note-circulaire n° 0518/MINPF/JDK/ABL/LMM/ 2013 du Ministre du Portefeuille sur les règles de bonne

- gouvernance des entreprises publiques, pourtant traduite en charte (plan) par chaque entreprise ;
- (iii) L'absence de l'esprit d'entreprise et de culture de résultat ;
 - (iv) L'absence de supervision et de suivi-évaluation efficace des entreprises publiques, ainsi que des sanctions positives ou négatives ;
 - (v) L'attitude controversée de l'Etat, confondant souvent ses trois rôles de Puissance publique, d'Actionnaire et de Client.

II.2.3. Les contraintes spécifiques relevées par les entreprises publiques

La Revue du Portefeuille de l'Etat a offert l'occasion à certaines entreprises publiques de relever quelques contraintes spécifiques auxquelles elles font face, notamment :

- (i) Le non-paiement des créances des entreprises publiques détenues sur l'Etat, situation à la base de tensions permanentes de trésorerie et de difficultés d'exploitation auxquelles plusieurs entreprises publiques sont confrontées ;
- (ii) La concurrence des ports privés qui a réduit de manière significative la part de marché de la SCTP SA ;
- (iii) L'exploitation de certaines activités imposées par l'Etat mais non rentables économiquement pour l'entreprise, et sans contreparties (cas de REGIDESO SA et CONGO AIRWAYS SA) ;
- (iv) Les saisies intempestives des comptes des entreprises publiques par l'administration fiscale pour des arriérés fiscaux, alors que certaines d'entre-elles détiennent des créances importantes sur l'Etat ;
- (v) Le poids des amendes judiciaires.

Ces contraintes appellent à des solutions appropriées de la part du Gouvernement.

II.3. RECOMMANDATIONS

L'analyse de l'état des lieux des entreprises publiques permet de formuler des recommandations suivantes :

- (i) Finaliser la réforme des entreprises publiques en entamant son étape ultime de la restructuration profonde au cas par cas ;
- (ii) Recapitaliser les entreprises, notamment par l'ouverture du capital ;
- (iii) Revisiter et actualiser les conventions de délégations de services publics et les cahiers des charges assignés aux entreprises publiques en conformité avec les lois sectorielles concernées ;
- (iv) Mettre en œuvre des plans d'investissements prioritaires pour la réhabilitation ou le renouvellement des infrastructures et des outils de production ;
- (v) Mettre en place des plans de rajeunissement et de renforcement des capacités du personnel ;
- (vi) Revisiter tous les contrats de partenariat conclus en défaveur des entreprises publiques ;
- (vii) Revisiter les conventions collectives du personnel pour adapter chacune à la capacité financière de l'entreprise concernée ;
- (viii) Respecter le cadre juridique et institutionnel actuel des entreprises publiques ;
- (ix) Définir des critères objectifs de désignation des mandataires publics dans les entreprises du portefeuille de l'Etat et professionnaliser les conseils d'administration ;
- (x) Renforcer les mécanismes de surveillance, de supervision, de transparence et de responsabilisation des entreprises publiques.

CHAPITRE III : GOUVERNANCE ET TRANSPARENCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN 2022

Il s'agit, dans ce chapitre, de présenter le système d'entités décisionnelles qui dirige les entreprises publiques, les règles, les normes, les principes et les pratiques qui régissent ces entreprises ainsi que la manière dont leurs informations comptables sont communiquées au citoyen.

III.1. GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN 2022

La gouvernance d'entreprise désigne tout d'abord l'articulation des relations, tant formelles qu'informelles, entre la Direction Générale d'une entreprise et ses actionnaires ou propriétaires représentés à son Conseil d'Administration. Ceux-ci vont définir la stratégie de l'organisation, approuver le budget et discuter des enjeux principaux auxquels elle doit faire face.

La prise de décision doit tenir compte de la rentabilité, mais aussi de considérations de développement durable et de responsabilité sociale. Il est attendu, plus particulièrement des entreprises publiques, qu'elles démontrent un comportement éthique et une grande transparence en raison de leur caractère public.

La question de gouvernance d'une entreprise publique réfère à un ensemble complexe de lois et règlements, de mécanismes, de normes et coutumes ainsi que des processus qui permettent de la gouverner. Il s'agit plus précisément, des relations entre la haute direction de l'entreprise publique, son Conseil d'Administration et son environnement institutionnel.

Les entreprises publiques doivent aussi comparaître devant les commissions parlementaires de leur domaine d'activité.

Aussi, la gouvernance d'entreprise recouvre-t-elle un ensemble de règles et de comportements qui déterminent comment ces sociétés sont gérées et contrôlées. Elle est l'ensemble des mécanismes organisationnels qui ont pour effet de délimiter les pouvoirs et d'influencer les décisions des dirigeants.

III.1.1. Organes de gestion des entreprises publiques

Etant soumises au droit commun, les entreprises publiques sont maintenant régies par *l'Acte uniforme révisé* (OHADA) *relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique* (AUSCGIE), et par *leurs statuts respectifs*, comme toute société de droit privé. Dans ce cadre, l'Etat se comporte comme un actionnaire, et non plus comme puissance publique.

Le Gouvernement a levé l'option d'adopter pour ces entreprises publiques, la forme de société anonyme avec Conseil d'Administration. Conformément aux statuts des sociétés anonymes, les organes sociaux de ces entreprises sont les suivants :

- (i) L'Assemblée Générale de l'actionnaire unique, où l'Etat agit en tant qu'actionnaire. Elle est l'organe suprême et constitue le pouvoir souverain. Elle dispose des pouvoirs lui accordés par la loi et les statuts sociaux ;
- (ii) Le Conseil d'Administration, avec un Président du Conseil d'Administration ;
- (iii) La Direction Générale, avec un Directeur Général assisté d'un Directeur Général Adjoint ;
- (iv) Le Commissariat aux Comptes.

L'Etat intervient au sein de ces sociétés non en tant que puissance publique mais comme tout actionnaire d'une société de droit privé, détenteur de droits et est tenu au respect d'obligations sans pouvoir interférer dans la gestion de la société. Son action consiste, comme tout actionnaire, à contrôler, à l'occasion des réunions d'actionnaires ordinaires et extraordinaires, la bonne marche de la société et à statuer sur ses comptes sociaux.

III.1.2. Cadre juridique de la gouvernance des entreprises publiques

Le nouveau cadre juridique des entreprises publiques est complété notamment par les textes suivants :

- (i) ***Le Décret n° 13/002 du 15 janvier 2013 portant organisation de la représentation de l'Etat-actionnaire unique au sein de l'Assemblée Générale d'une entreprise publique transformée en société commerciale.***
- (ii) ***Le Décret n° 13/055 du 13 décembre 2013 portant statut des Mandataires publics dans les entreprises du Portefeuille de l'Etat.***
- (iii) Les lignes directrices de bonne gouvernance des entreprises publiques, élaborées par le COPIREP et coulées en note circulaire adressée à ces entreprises par le Ministre du Portefeuille (***note circulaire n° 0518/MINPF/JDK/ABL/LMM/2013 du 05 juillet 2013 relative aux règles de bonne gouvernance applicables aux entreprises publiques transformées en sociétés commerciales***).

Ces textes s'inspirent des lignes directrices pour la bonne gouvernance des entreprises publiques édictées par l'OCDE.

Sur la base de la note circulaire du Ministre du Portefeuille, chaque entreprise a adopté une charte ou un plan de bonne gouvernance spécifique.

Les dispositions légales et réglementaires nationales sur les entreprises publiques ne sont nullement en contradiction avec l'AUSCGIE. Ce dernier reconnaît en effet dans son article 916, la validité des dispositions législatives et réglementaires auxquelles sont assujetties les sociétés soumises à un régime particulier, l'entreprise publique en étant une.

Ces dispositions dérogatoires concernent particulièrement les actes ci-après :

- La nomination, le relèvement de leurs fonctions et la révocation des mandataires publics relevant, d'après la Constitution, du Président de la République sur proposition du Gouvernement ;
- Le pouvoir disciplinaire sur les mandataires publics, revenant au Ministre du Portefeuille à l'exception de la révocation, conformément au Décret portant statut des mandataires publics dans les entreprises du Portefeuille de l'Etat ;

- Les actes de désengagement de l'Etat des entreprises du portefeuille régis par la loi sur le désengagement de l'Etat des entreprises du Portefeuille.

Ce nouveau cadre juridique ainsi mis en place, a permis au Gouvernement de disposer d'instruments nécessaires pour la mise en œuvre de sa politique sur les entreprises du portefeuille de l'Etat et sur ses participations.

Il sied de préciser que les entreprises publiques sont soumises aux lois et règlements sectoriels en vigueur, de la même manière que toutes les sociétés de droit privé.

En résumé, le cadre de gouvernance de l'entreprise publique est constitué notamment des textes suivants :

1. *L'Acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (AUSCGIE) ;*
2. *La Loi n° 08/008 du 7 juillet 2008 portant dispositions générales relatives au désengagement de l'Etat ;*
3. *La Loi n° 08/010 du 7 juillet 2008 fixant les règles relatives à l'organisation et à la gestion du Portefeuille de l'Etat ;*
4. *Le Décret n° 13/002 du 15 janvier 2013 portant organisation de la représentation de l'Etat-actionnaire unique au sein de l'Assemblée Générale d'une entreprise publique transformée en société commerciale ;*
5. *Le Décret n° 13/055 du 13 décembre 2013 portant statut des Mandataires publics dans les entreprises du Portefeuille de l'Etat ;*
6. *La note circulaire n° 0518/MINPF/JDK/ABL/LMM/2013 du 05 juillet 2013 du Ministre du Portefeuille relative aux règles de bonne gouvernance applicables aux entreprises publiques transformées en sociétés commerciales ;*
7. *Les statuts sociaux de l'entreprise ;*
8. *Le plan de bonne gouvernance adopté par le Conseil d'Administration de l'entreprise.*

III.1.3. Mise en application du nouveau cadre de gouvernance

La mise en place du nouveau cadre de gouvernance des entreprises publiques n'est pas pour autant le gage d'une effective bonne gouvernance. Il faut encore que ses dispositions soient effectivement respectées et mises en pratique par toutes les parties prenantes, à savoir, le Président de la République, le

Gouvernement, les organes techniques concernés du Gouvernement et les organes sociaux de l'entreprise.

Dans la pratique, il est malheureusement observé une gouvernance approximative, certains acteurs continuant d'agir comme par le passé, manquant d'esprit d'entreprise ou tordant le sens de certaines dispositions de ce nouveau cadre.

Deux des voies de correction de ces écarts sont la professionnalisation des Conseils d'Administration des entreprises publiques et le renforcement de leur supervision et de leur suivi-évaluation.

III.1.4. Faits saillants en matière de gouvernance des entreprises du portefeuille

En 2022, les faits saillants ci-après ont été relevés en matière de gouvernance des entreprises du portefeuille de l'Etat :

- Nomination des mandataires de l'Etat à la SNEL, à la REGIDESO et au FONER, ainsi que des gestionnaires et hauts cadres de certains services publics ;
- Recrutement, sur financement de la Banque Mondiale (projet EASE), d'un cabinet afin des présenter les options de restructuration de la SNEL, conformément aux prescrits de la Loi n°14/011 du 14 juin 2014 relative au secteur de l'électricité ;
- Cession du Poste HT de Bukanga-Lonzo à SNEL SA par le Gouvernement et sa remise en service, le 16/06/2022 ;
- validation du rapport sur la tarification de l'électricité en RDC ;
- Validation, par la MIBA, du projet de plan de sa relance ;
- signature, en date du 13 juillet 2022, de l'accord de don n°2160610 relatifs au Projet d'Amélioration du Terminal Container du Port entre l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le Gouvernement en faveur de l'ONATRA SA ;

- production d'un Protocole d'Accord entre la République Démocratique du Congo et la société A&M Development Group pour la relance de Congo Airways SA ;
- actualisation de la stratégie de restructuration de la RVA SA ;
- signature, en date du 14 mars 2022, d'un contrat de PPP, d'une durée de 15 (quinze) ans pour l'exploitation et la maintenance du réseau de fibre optique de la SOCOF avec l'opérateur privé FAST Congo.

III.2. TRANSPARENCE FINANCIERE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Cette section porte sur l'état de la transmission des états financiers des entreprises publiques, la synthèse des avis des commissaires aux comptes et l'état de validation des prévisions budgétaires et de l'analyse de leurs rapports d'exécution.

Il permet notamment d'évaluer le niveau de contrôle exercé sur la gestion des entreprises publiques et de mesurer la qualité de l'information fournie au public.

III.2.1. Etat de la transmission des états financiers des entreprises publiques aux instances de contrôle

III.2.1.1. Transmission des états financiers à la Cour des Comptes

Au terme de l'article 30 de la Loi n°18/024 du 13 novembre 2018 portant composition, organisation et fonctionnement de la Cour des Comptes, les entreprises publiques sont tenues de transmettre leurs états financiers à la Cour des Comptes dans les trois mois de leur adoption par l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration ou l'organe en tenant lieu.

En 2022, la Cour des Comptes n'a reçu d'aucune entreprise publique ses états financiers.

III.2.1.2. Transmission des états financiers au Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo (CPCC)

Aux termes de l'article 6 de l'Ordonnance 76-150 du 16 juillet 1976 portant création, organisation et fonctionnement du CPCC, toutes les entreprises sont

tenues de transmettre leurs états financiers au CPCC dans les 6 mois suivants la fin de l'exercice clos, aux fins de l'établissement de la centrale Nationale des bilans. Cette dernière a pour mission de recueillir et d'exploiter les informations comptables normalisées centralisées dans le but de réaliser des études spécifiques sectorielles ou globales ainsi que les profils des entreprises.

En 2022, la situation des dépôts des états financiers des entreprises publiques au CPCC se présente comme suit :

Tableau 04 : Etat de transmission des états financiers au CPCC 2019-2021

N°	Entreprise publiques	2020	2021	2022
1	CVM	Oui	Oui	Oui
2	GECAMINES	Oui	Oui	Oui
3	LMC	Oui	Oui	Oui
4	REGIDESO	Oui	Oui	Oui
5	RVA	Oui	Oui	Oui
6	SODIMICO	Oui	Non	Oui
7	SOKIMO	Oui	Non	Non
8	SONAS	Non	Oui	Oui
9	SNEL	Oui	Oui	Non
10	SNCC	Non	Non	Non
11	SONAHYDROC	Oui	Oui	Oui
12	COBIL SA	Non	Non	Non
13	CADECO SA	Non	Non	Non
14	SCMK-Mn SA	Non	Non	Non
15	SAKIMA SA	Non	Non	Oui
16	COMINIÈRE SA	Non	Non	Non
17	MIBA SA	Non	Non	Oui
18	SCTP SA	Non	Non	Non
19	CONGO AIRWAYS SA	Non	Non	Non
20	SCPT SA	Non	Non	Non

Source : Elaboré sur base des informations du CPCC

De 18 entreprises publiques sous études, 10 ont déposé leurs états financiers au CPCC en 2022, soit **56%** contre 8 en 2021, soit **40%**. Il ressort une légère amélioration du respect des dispositions de l'ordonnance ci-haut citée.

III.2.1.3. Transmission des états financiers au Conseil Supérieur du Portefeuille (CSP)

Les entreprises publiques ont l'obligation de transmettre au Ministère du Portefeuille leurs états financiers approuvés en Assemblée générale ordinaire pour besoin d'analyse, d'archivage et de publication par le Conseil Supérieur du Portefeuille.

Le tableau ci-dessous fait état de la transmission des états financiers par les entreprises publiques de 2020 à 2022 au CSP.

Tableau 05 : Etat de transmission des états financiers par les entreprises publiques au CSP de 2020 à 2022

N°	ENTREPRISE PUBLIQUES	2020	2021	2022
1.	GECAMINES	Oui	Oui	Oui
2.	REGIDESO	Oui	Oui	Oui
3.	SNEL	Oui	Oui	Oui
4.	SCTP	Oui	Oui	Oui
5.	SNCC	Oui	Oui	Oui
6.	SONAS	Oui	Oui	Oui
7.	SONAHYDROC	Oui	Oui	Oui
8.	CVM	Oui	Oui	Oui
9.	RVA	Oui	Oui	Oui
10.	LMC	Oui	Oui	Oui
11.	CADECO	Oui	Non	Oui
12.	SCKM-Mn	Oui	Oui	Oui
13.	SODIMICO	Oui	Oui	Oui
14.	CONGOAIRWAYS	Oui	Oui	Oui
15.	SAKIMA	Oui	Oui	Oui
16.	COBIL	Oui	Oui	Oui
17.	COMINIÈRE	Oui	Oui	Oui
18.	MIBA	Oui	Oui	Oui
19.	SOKIMO SA	Non	Non	Non
20.	SCPT SA	Non	Non	Non

Source : Conseil Supérieur du Portefeuille

De ce tableau, il s'observe que la quasi-totalité des entreprises publiques concernées par cette étude ont transmis leurs états financiers au Ministère du Portefeuille via le CSP en 2022.

S'agissant du cas particulier de SOKIMO SA, il y a lieu de noter que cette société est très impactée par l'insécurité qui sévit dans ses zones d'exploitation qui concentrent le gros de ses informations financières en plus d'un système comptable trop centralisé.

En ce qui concerne SCPT SA, les comptes de l'exercice 2022 n'ont jamais été clôturés.

III.2.2. Opinions des commissaires aux comptes

Les différentes natures d'opinion sont précisées dans l'ISA 700 (norme d'audit internationale) qui stipule : « En application des dispositions légales contenues dans le droit des sociétés commerciales et les normes internationales d'audit, le commissaire aux comptes déclare :

- soit certifier que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé

ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la personne ou de l'entité ou de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation à la fin de l'exercice ;

- soit assortir la certification de réserves ;
- soit refuser la certification des comptes ;
- soit être dans l'impossibilité de certifier les comptes.

Dans ces trois derniers cas, il précise les motifs de la réserve, du refus ou de l'impossibilité de certifier dans la partie de son rapport relative au fondement de l'opinion.

Tableau 06 : Opinions exprimées par les commissaires aux comptes sur les états financiers des entreprises publiques de 2020 à 2022

N°	SOCIETES	2020			2021			2022		
		POSITIVE	AVEC RESERVE	NEGATIVE	POSITIVE	AVEC RESERVE	NEGATIVE	POSITIVE	AVEC RESERVE	NEGATIVE
1	CONGO AIRWAYS S	X			N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
2	SONAHYDROC		X		X			X		
3	GECAMINES SA		X			X			X	
4	SONAS SA		X		X				X	
5	CVM SA		X			X			X	
6	COMINIÈRE SA		X		N/D	N/D	N/D	X		
7	SODIMICO SA		X		N/D	N/D	N/D			X
8	SNCC SA	X			X				X	
9	MIBA SA		X		X			X		
10	SCMK Mh SA		X			X			N/D	
11	SNEL SA		X		X				X	
12	SAKIMA SA		X		N/D	N/D	N/D		X	
13	LMC SA	X			X			X		
14	CADECO SA	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D		N/D	
15	SCTP SA	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D			X
16	RVA SA	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D			X
17	SOKIMO SA	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D		N/D	
18	SCPT SA	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D		N/D	
19	REGIDESO SA				X			X		
20	COBIL SA		X			X			X	

Source : Conseil Supérieur du Portefeuille

A la clôture de l'exercice 2022, le Conseil Supérieur du Portefeuille a réceptionné 15 états financiers sur un total de 18 Entreprises publiques concernées par le présent rapport, tels que retracés dans le tableau ci-dessus.

5 entreprises ont reçu une opinion positive, **7** ont reçu une opinion avec réserve et **3** ont reçu une opinion négative.

N.B.: Les rapports de certification de cinq (05) entreprises ci-après ne sont pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport. Il s'agit de :

CONGO AIRWAYS SA, SCMK-Mn, CADECO SA, SOKIMO SA, SCPT SA.

III.2.3. Situation de validation, par le Conseil Supérieur du Portefeuille, des prévisions budgétaires des entreprises publiques en 2022

Les entreprises publiques sont tenues d'élaborer leurs prévisions budgétaires annuelles selon les orientations de politique générale déterminée par le Ministre ayant le Portefeuille dans ses attributions au travers d'une Circulaire ad hoc.

Ces prévisions budgétaires font l'objet d'analyse et de validation par le Conseil Supérieur du Portefeuille pour compte de l'Etat-Actionnaire en commission mixte CSP-Entreprises.

Au titre des exercices 2020-2022, la situation des prévisions budgétaires réceptionnées et validées par le CSP se présente comme suit :

Tableau 07 : Situation de réception et de validation des prévisions budgétaires par le CSP 2020-2022

N°	Entreprise	2020	2021	2022
1.	GECAMINES	Oui	Oui	Oui
2.	REGIDESO	Oui	Oui	Oui
3.	SNEL	Oui	Oui	Oui
4.	SCTP	Oui	Oui	Oui
5.	SNCC	Oui	Oui	Oui
6.	SONAS	Oui	Oui	Oui
7.	SONAHYDROC	Oui	Oui	Oui
8.	CVM	Oui	Oui	Oui
9.	RVA	Oui	Oui	Oui
10.	LMC	Oui	Oui	Oui
11.	CADECO	Oui	Non	Oui
12.	SCKM-Mn	Oui	Oui	Oui
13.	SODIMICO	Oui	Oui	Oui
14.	CONGOAIRWAYS	Oui	Oui	Oui
15.	SAKIMA	Oui	Oui	Oui
16.	COBIL	Non	Non	Oui
17.	COMINIÈRE	Oui	Oui	Oui
18.	MIBA	Non	Non	Non
19.	SOKIMO SA	Oui	Oui	Oui
20.	SCPT SA	Oui	Oui	Non

Source : Conseil Supérieur du Portefeuille

III.2.4. Situation d'analyse des exécutions budgétaires des entreprises publiques en 2022 par le CSP

Le suivi de la performance budgétaire des entreprises publiques se fait à l'occasion des sessions d'évaluation de l'exécution des prévisions budgétaires validées comme retracé dans le tableau supra.

Il consiste à évaluer le niveau de réalisation des politiques, des stratégies et des actions qui ont été retenues initialement ainsi que l'exécution financière de quatre volets qui constituent la structure de ces prévisions budgétaires : le budget des activités ordinaires, le budget d'investissement, le budget de trésorerie et celui des contributions au financement du Trésor public.

Tableau 08 : Situation d'analyse des exécutions budgétaires des entreprises publiques en 2022

N°	Entreprise	2020	2021	2022
1.	GECAMINES	Oui	Oui	Oui
2.	REGIDESO	Oui	Oui	Oui
3.	SNEL	Oui	Oui	Oui
4.	SCTP	Oui	Oui	Oui
5.	SNCC	Oui	Oui	Oui
6.	SONAS	Oui	Oui	Oui
7.	SONAHYDROC	Oui	Oui	Oui
8.	CVM	Oui	Oui	Oui
9.	RVA	Oui	Oui	Oui
10.	LMC	Oui	Oui	Oui
11.	CADECO	Oui	Oui	Oui
12.	SCKM-Mn	Non	Non	Non
13.	SODIMICO	Non	Non	Oui
14.	CONGOAIRWAYS	Non	Oui	Non
15.	SAKIMA	Oui	Oui	Oui
16.	COBIL	Oui	Oui	Oui
17.	COMINIÈRE	Oui	Oui	Oui
18.	MIBA	Non	Non	Non
19.	SOKIMO SA	Oui	Oui	Oui
20.	SCPT SA	Non	Non	Non

Source : Conseil Supérieur du Portefeuille

De l'analyse de ces deux tableaux relatifs à la transmission des prévisions budgétaires au CSP pour validation et à l'exécution des budgets des entreprises

publiques en 2022, il ressort le respect par la quasi-totalité des instructions communiquées par le Ministre du Portefeuille dans sa lettre circulaire n° 1296/MINPF/MKA/CSP/AKM/2021 du 25 octobre 2021 relative à la politique générale des entreprises publiques au cours de l'exercice sous examen.

En ce qui concerne la validation des prévisions budgétaires, sur 20 entreprises attendues, **18** ont déposé et fait valider leurs situations, soit **90%** et **2** n'ont pas répondu à cet exercice.

S'agissant de l'analyse de la situation de l'exécution budgétaire, **16** de ces entreprises ont répondu à l'appel du CSP, soit **80%** et **4** ont fait défaut.

CHAPITRE IV : PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Le diagnostic financier des performances économique-financières des entreprises publiques pour l'exercice comptable 2022 a été réalisé selon le référentiel comptable SYSCOHADA révisé.

L'approche méthodologique adoptée pour conduire ce diagnostic, dont le but ultime est d'informer toutes les parties prenantes sur la viabilité économique et financière des entreprises publiques concernées, est celle de l'étude des flux financiers pluriannuels tirés des états financiers audités desdites entreprises sur la période susmentionnée.

La résultante de ce diagnostic est un triptyque d'indicateurs convergents dont l'importance relative et l'évolution temporelle permettent d'émettre un jugement de valeur objectif sur la santé économique et financière pour l'ensemble d'entreprises publiques concernées, les aspérités individuelles pouvant être mises en évidence, le cas échéant. Il s'agit d'aviser sur :

- La croissance générée par l'activité statutaire des entreprises publiques ;
- La rentabilité économique secrétée par l'exploitation de ces entreprises ; et
- La solvabilité des entreprises publiques.

L'appréciation de la qualité de vie des entreprises publiques réalisée au moyen de ces indicateurs est renforcée par l'évaluation des risques auxquels ces entreprises peuvent s'être exposées par elles-mêmes, notamment ceux concernant la continuité de leur exploitation, mais aussi par rapport aux risques budgétaires qu'elles peuvent avoir induit pour l'Etat.

Dans le cadre de ce rapport, les tableaux des flux financiers pluriannuels tirent leurs sources des états financiers élaborés par les entreprises publiques qui ont été convertis en Dollar Américain.

Aussi, dans le but de faciliter la compréhension de la démarche d'analyse, les indicateurs étudiés sont-ils regroupés en deux catégories, à savoir d'une part, les indicateurs de gestion qui retracent les aspects économiques et opérationnels des entreprises étudiées en termes de croissance et de rentabilité

et, d'autre part, les indicateurs de la structure financière dont l'analyse permet d'apprécier l'équilibre financier à court, moyen et long terme desdites entreprises soit leur solvabilité.

Il sied de préciser que seules 18 entreprises publiques⁷ font l'objet des analyses qui suivent.

Tableau 09 : Synthèse de l'évolution globale des indicateurs clés de gestion 2020-2022 (USD)

INDICATEURS	2020	2021	2022	VAR. EN %	MOYENNE PER.
INDICATEURS DE GESTION					
Chiffre d'Affaires	1645675479	1940025643	1721751143	-11,25	1769150755
Taux de croiss. Réelle du CA (%)				-14,89	
Valeur Ajoutée	562007872	700640754	632791990	-9,68	631813539
Taux de croiss.réelle de la VA				-14,61	
Charges du personnel	575453708	631030380	531477630	-15,78	579320572
Taux d'augmentation réelle des charg. du pers.				-15,74	
Effectif du personnel	43551	46434	30689	33,91	40225
<i>Taux de charges du pers./CA (%)</i>	35,00	33,00	31,00	- 5,10	0,00
<i>Taux de charges du pers./VA (%)</i>	102,00	90,00	84,00	- 6,75	1,00
Indice de productivité du travail "IP"	2,86	3,07	3,24	5,37	3,00
Excédent Brut d'Exploitation "EBE"	-13445836	69610375	101314360	45,54	52492966
Capitaux Investis	18998445281	17932360108	15221495056	-15,12	17384100148
<i>Taux de rentabilité d'exploitation (%)</i>	-7,08	38,82	66,56	71,47	0,00
Résultat Net à Affecter	-872929177	-676228945	-149547808	-77,89	-566235310
INDICATEURS DE STRUCTURE FINANCIERE					
Fonds Propres	15354688408	14492975445	10762257042	-25,74	13536640298
Dettes à Long Termes	2967694424	2873703959	2752264286	-4,23	2864554223
Capitaux Permanents	18322382832	17366679404	13514521328	-0,22	16401194521
Investissements de l'exercice	374764082	209889613	539861632	157,21	374838442
Immobilisations nettes	19733109255	18981215701	15397748013	-18,88	18037357657
<i>Fonds de Roulement Net "FRN"</i>	<i>-1410726423</i>	<i>-1614536297</i>	<i>-1883226685</i>	<i>16,64</i>	<i>-1636163135</i>
<i>Besoins en Fonds de Roulement "BFR"</i>	<i>-493876759</i>	<i>-986527333</i>	<i>-529098748</i>	<i>-46,37</i>	<i>-669834280</i>
Trésorerie Nette Cumulée	-916 849 665	-628 008 964	-1 354 127 937	115,62	-966 328 855

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

⁷ Les données comptables RVA SA et SCTP SA n'ont pas été prises en compte, en raison d'opinions négatives des commissaires aux comptes.

IV.1. INDICATEURS DE GESTION

IV.1.1. La croissance : Mesure et Appréciation

La croissance d'une entreprise est le développement de son activité mesurée de manière quantitative et/ou qualitative.

Deux indicateurs sont retenus pour mesurer la croissance que génère l'activité économique et industrielle d'une entreprise, à savoir le Chiffre d'affaires et la Valeur Ajoutée. L'analyse de la croissance sera effectuée en tenant compte de deux dimensions : (i) le niveau annuel et (ii) la moyenne de la période.

IV.1.1.1. Chiffre d'affaires des entreprises publiques en 2022

Le chiffre d'affaires est le montant en valeur monétaire que reçoit une entreprise du fait de la vente des produits issus de sa production industrielle et/ou de son négoce, sans oublier les revenus de patrimoine qu'elle peut également engranger (loyers, royalties, pas de porte, redevances, etc...).

Tableau 10 : Evolution du Chiffre d'affaires par entreprise publique 2020-2022 (USD)

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	CHIFFRE D'AFFAIRES			MOYENNE	CROISSANCE%		PART 2022 %
		2020	2021	2022		NOMINALE %	REELLE %	
1	GECAMINES	324402140	466872496	342774370	378016335	-26,58	-18,00	19,91
2	REGIDESO	144891686	145241003	163407886	151180191	12,51	-12,00	9,49
3	SNEL	698753262	769652934	817371229	761925808	6,20	-12,00	47,47
4	ONATRA	76577587	75231929	Nd[1]	50603172		Nd	
5	SNCC	47722070	41063661	35811214	41532315	-12,79	-15,00	2,08
6	SONAS	56488193	56886412	64592055	59322220	13,55	-11,00	3,75
7	SONAHYDROC	3289594	7789801	15664426	8914607	101,09	-6,00	0,91
8	CVM	26121179	29630853	28832028	28194687	-2,70	-13,00	1,67
9	RVA	61973886	86177313	Nd[2]	49383733		Nd	
10	LMC	18845897	32486198	34138169	28490088	5,09	-12,00	1,98
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd		Nd	
12	CADECO	6470462	6324016	Nd	4264826		Nd	
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	Nd		19,00	
14	SCKM-Mn	2584252	Nd	Nd	861417		Nd	
15	SODIMICO	1142937	836257	1975122	1318105	136,19	-5,00	0,11
16	CONGOAIRWAYS	39911827	42895619	29900739	37569395	-30,29	-19,00	1,74
17	SAKIMA	2722834	5255515	3442133	3806827	-34,50	-21,00	0,20
18	COBIL	121594746	163937449	172323718	152618638	5,12	-12,00	10,01
19	COMINIERESA	Nd	Nd	Nd	Nd		Nd	
20	MIBA	12182925	9744186	11518052	11148388	18,20	-11,00	0,67
	TOTAL	1 645 675 479	1 940 025 643	1 721 751 143	1 769 150 755	-11,25	-0,15	100,00

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

NB : Pour SOKIMO SA, CADECO SA, SCPT SA, SCKM-Mn SA et COMINIÈRE SA l'indisponibilité des données s'explique par la non tenue des Assemblées Générales en 2023 pour l'exercice comptable 2022.

Le tableau ci-dessus indique que le chiffre d'affaires cumulé des entreprises publiques en 2022 se situe à **USD 1.721.751.143** alors qu'il a été de **USD 1.940.025.643** en 2021, soit une régression de **11,25%** en terme nominal, et de **0,15 %** en terme réel.

Cette tendance est tributaire à la diminution des chiffres d'affaires de SAKIMA SA, GECAMINES SA et REGIDESO SA qui ont chuté respectivement de 35%, 27% et 12,5% et de l'indisponibilité des données de certaines sociétés telles que SCTP SA, RVA SA, SOKIMO SA, CADECO SA, SCMK-Mn et SCPT SA ainsi que COMINIÈRE SA qui ne réalise pas de chiffre d'affaires du fait qu'elle est encore en phase d'exploration.

En 2022, cinq de ces entreprises publiques ont réalisé un chiffre d'affaires conséquent, représentant 90% de la valeur globale du chiffre d'affaires cumulé de l'ensemble, il s'agit notamment de : (i) SNEL SA : 47% ; (ii) GECAMINES SA : 20% ; (iii) COBIL SA : 10% ; (iv) REGIDESO SA : 9% et (v) SONAS SA : 4%.

La moyenne du chiffre d'affaires global des entreprises publiques durant la période allant de 2020 à 2022 s'est située à **USD 1.769.150.755**, légèrement supérieure au chiffre d'affaires global de 2022 qui est de **USD 1.721.751.143**, et inférieure à celui de 2021 qui a été de **USD 1.940.025.643**.

Tableau 11 : Croissance nominale et croissance réelle du chiffre d'affaires (en %)

Rubriques	2020	2021	2022	MOYENNE
Croissance nominale	0,44	17,64	-11,25	2,28
Croissance réelle	-14,13	-8,52	-0,15	-7,60

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

Tout au long de la période sous examen, le chiffre d'affaires accuse un repli en termes réels de **14,13%** en 2020 ; **8,52%** en 2021 et **0,15%** en 2022 avec une moyenne négative de **7,60%**.

Le taux moyen négatif de la croissance réelle du chiffre d'affaires global des entreprises publiques témoigne des difficultés qu'elles éprouvent, nécessitant, de ce fait, un accompagnement pour la relance de leurs activités respectives.

IV.1.1.2. La Valeur Ajoutée globale des entreprises publiques en 2022

La valeur ajoutée est l'expression de la création de la richesse ou de l'accroissement de valeur apportée par l'entreprise, dans l'exercice de ses activités professionnelles courantes, aux biens et services en provenance des tiers. Elle est une des composantes essentielles du Produit Intérieur Brut (PIB) au coût des facteurs pour un pays.

Tableau 12 : Evolution de la Valeur Ajoutée des entreprises publiques de 2020 à 2022 (USD)

N°	ENTREPRISE	VALEUR AJOUTEE			TAUX DE CROISSANCE		PART 2022 %
		2020	2021	2022	NOMINALE	REELLE	
1	GECAMINES SA	51933688	33503182	4392675	-87,00	106,54	1,00
2	REGIDESO SA	65718248	93906908	91812876	-2,00	-13,42	15,00
3	SNEL SA	290766742	386370315	405579155	5,00	-12,43	64,00
4	ONATRA SA	36472348	58960975	Nd	Nd	Nd	Nd
5	S.N.C.C. SA	12998808	43564403	33853392	-22,00	-17,14	5,00
6	SONAS SA	28353303	30345611	32025120	6,00	-12,36	5,00
7	SONAHYDROC SA	3812041	6989675	2048463	-71,00	-47,11	0,00
8	C.V.M. SA	24331052	9198026	13295329	45,00	-8,75	2,00
9	R.V.A. SA	30470404	-9929465	Nd	Nd	Nd	Nd
10	L.M.C. SA	4024974	13690769	19826880	45,00	-8,74	3,00
11	SOKIMO SA	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
12	CADECO SA	4928170	4071814	Nd	Nd	Nd	Nd
13	SCPT SA	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
14	SCMK-Mn SA	-1456118	-368098	Nd	Nd	Nd	Nd
15	SODIMICO SA	-8911303	-210887	1368705	-749,00	3,17	0,00
16	CONGOAIRWAYS SA	10351917	-4090727	4414987	-208,00	14,06	1,00
17	SAKIMA SA	-3299042	-2617607	-115701	-96,00	-318	0,00
18	COBIL SA	2412409	24289950	26319423	8,00	-12,01	4,00
19	COMINIERE SA	538173	5966205	-6351771	-206,00	14,24	-1,00
20	MIBA SA	8562057	6999707	4322457	-38,00	-21,83	1,00
	TOTAL	562 007 872	700 640 754	632 791 990	-9,68	-4,61	100,00

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

La valeur ajoutée cumulée, dégagée par les entreprises publiques pour la période allant de 2020 à 2022 est positive. Malgré ce caractère positif, celle-ci accuse une diminution de **9,68%** en 2022 par rapport à 2021.

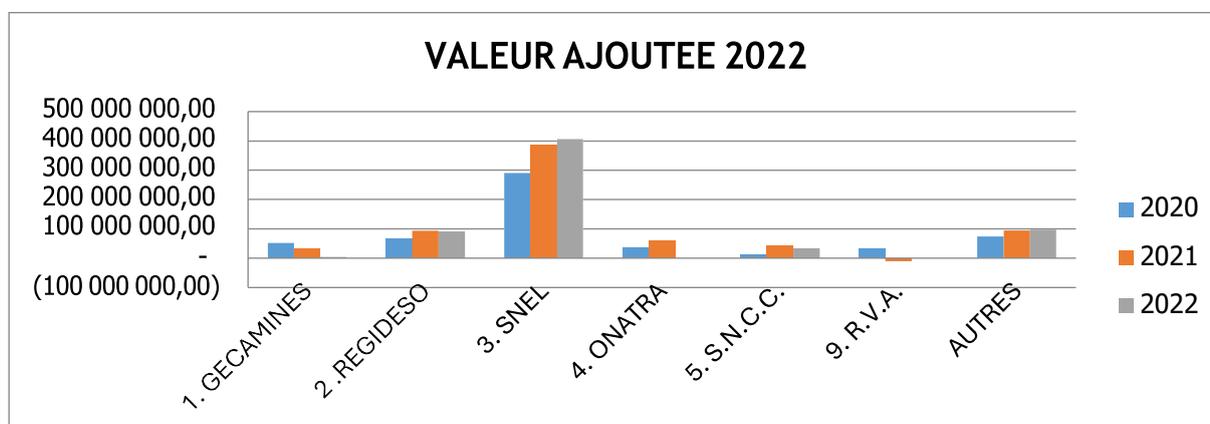
Ceci est la conséquence de la conjoncture difficile à laquelle ces entreprises sont confrontées, causée par les effets néfastes de la guerre en Ukraine, qui caractérisent l'environnement économique mondial.

A cela s'ajoutent la vétusté ou l'obsolescence de l'outil de production, rendant les conditions d'exploitation très difficiles, devenues structurelles, et les coûts excessifs des consommations intermédiaires.

La valeur ajoutée globale des entreprises publiques de l'exercice sous analyse est de **USD 632.791.990**, elle représente **36,75%** du chiffre d'affaires cumulé du même exercice, alors qu'en 2021 elle représentait **36,12%**. Donc, l'activité des entreprises publiques durant ces deux exercices a presque stagné.

Cette valeur ajoutée globale de l'exercice 2022 reste impactée par celle de SNEL SA qui a représenté **64%** du total, suivi de REGIDESO SA avec **15%**, SNCC SA avec **5%** et SONAS SA avec **5%**, comme illustré par le graphique ci-dessous.

Graphique 04 : Evolution de la Valeur ajoutée des entreprises 2020-2022



Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

IV.1.1.3. Charges et effectifs du personnel des entreprises publiques

Les charges du personnel représentent un levier important pour la mesure de la performance économique des entreprises publiques en RD Congo.

En effet, la hauteur de ces charges impacte directement la rentabilité d'exploitation desdites entreprises face au niveau de leurs activités, notamment

au travers du volume du chiffre d'affaires produit et de la valeur ajoutée secrétée.

Tableau 13 : Evolution des charges de personnel et des effectifs dans les entreprises publiques 2020-2022 (USD)

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	2020		2021		2022		CHARGES MOYENNES	EFF. MOYEN
		CHARGES PERS	EFF.	CHARGES PERS	EFF.	CHARGES PERS	EFF.		
1	GECAMINES	89 627 454	6 362	118 616 299	6 273	111 880 452	6 473	106 708 068	6 369
2	REGIDESO	62 026 953	3 417	56 677 814	6 117	71 385 582	4 613	63 363 450	4 716
3	SNEL	155 455 019	6 150	156 310 185	5 913	191 790 718	5 757	167 851 974	5 940
4	SCTP	59 847 001	8 988	72 745 391	9 468	Nd	Nd	44 197 464	6 152
5	SNCC	31 133 794	6 695	34 464 008	6 239	38 253 895	6 081	34 617 232	6 338
6	SONAS	29 309 253	2 036	29 524 559	2 022	33 535 975	2 059	30 789 929	2 039
7	SONAHYDROC	5 121 988	357	10 518 045	346	5 241 686	346	6 960 573	350
8	CVM	18 654 938	862	16 016 287	824	17 729 914	752	17 467 046	813
9	RVA	71 601 504	3 860	76 506 368	3 964	Nd	Nd	49 369 291	2 608
10	LMC	4 869 310	375	12 448 127	656	13 790 106	767	10 369 181	599
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
12	CADECO	5 965 558	592	6 529 404	569	Nd	Nd	4 164 987	387
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
14	SCKM-Mn	2 015 175	332	1 694 470	320	Nd	Nd	1 236 548	217
15	SODIMICO	3 189 866	601	3 210 218	437	9 468 447	437	5 289 511	492
16	CONGOAIRWAYS	15 233 413	389	12 321 982	452	12 247 234	420	13 267 543	420
17	SAKIMA	1 543 331	520	1 550 924	510	1 792 293	450	1 628 849	493
18	COBIL	9 853 584	68	11 163 790	81	10 654 708	84	10 557 361	78
19	COMINIERE	523 913	38	1 070 090	41	3 122 091	45	1 572 031	41
20	MIBA	9 481 653	1 909	9 662 419	2 202	10 584 530	2 405	9 909 534	2 172
	TOTAL	575 453 708	43 551	631 030 380	46 434	531 477 630	30 689	579 320 572	40 225

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

Au cours de la période étudiée, la moyenne annuelle des charges du personnel des entreprises publiques se situe à **USD 579.320.572**. Une tendance régressive de **15,78%** est observée entre 2021 et 2022.

Quant au total des effectifs, ils sont passés de **46.434** employés en 2021 à **30.689** en 2022, soit une diminution de **15.745** employés, influencée par la sortie de **1.504** agents enregistrée par REGIDESO SA en 2022 et de l'indisponibilité des données de certaines entreprises telle qu'évoquée dans le tableau ci-dessus.

❖ **Impact des charges du personnel sur la croissance et la rentabilité d'exploitation des entreprises publiques**

Tableau 14 : Impact des charges du personnel sur le chiffre d'affaires par entreprise publique 2020-2022

N°	ENTREPRISES	RATIO CHARGES PERS/CHIFF D'AFF.			RATIO MOYEN
		2020	2021	2022	
1	GECAMINES	0,28	0,25	0,33	0,29
2	REGIDESO	0,43	0,39	0,44	0,42
3	SNEL	0,22	0,2	0,23	0,22
4	ONATRA	0,78	0,97	Nd	Nd
5	SNCC	0,65	0,84	1,07	0,85
6	SONAS	0,52	0,52	0,52	0,52
7	SONAHYDROC	1,56	1,35	0,33	1,08
8	CVM	0,71	0,54	0,61	0,62
9	RVA	1,16	0,89	Nd	Nd
10	LMC	0,26	0,38	0,4	0,35
11	SOKIMO	0	0	Nd	Nd
12	CADECO	0,92	1,03	Nd	Nd
13	SCPT	0	0	Nd	Nd
14	SCKM-Mn	0,78	0	Nd	Nd
15	SODIMICO	2,79	3,84	4,79	3,81
16	CONGOAIRWAYS	0,38	0,29	0,41	0,36
17	SAKIMA	0,57	0,3	0,52	0,46
18	COBIL	0,08	0,07	0,06	0,07
19	COMINIÈRE	Nd	Nd	Nd	Nd
20	MIBA	0,78	0,99	0,92	0,9
	TOTAL	0,35	0,33	0,31	0,33

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

La consommation du chiffre d'affaires par les charges du personnel est passée de **35%** en 2020, à **33%** en 2021 et **31%** en 2022 contre une moyenne de trois exercices de **33%**. Ceci est positif en termes de progression de la marge opérationnelle dégagée par les entreprises concernées.

Il est à noter que parmi les entreprises publiques étudiées reprises dans le tableau ci-dessus, trois (03) d'entre elles affichent un taux contenu à l'intérieur de la moyenne globale qui est de 33%, il s'agit de : (i) GECAMINES SA : 29 % ; (ii) SNEL : 22 % et (iii) COBIL : 7 %.

Cependant, certaines autres présentent des charges du personnel importantes, et incompatibles avec leur niveau d'activités. Ces charges absorbent l'intégralité ou une grande partie du chiffre d'affaires réalisé. Il s'agit notamment de SODIMICO SA : 479% ; SNCC SA : 107% et MIBA SA : 92%.

Tableau 15 : Impact des charges du personnel sur la Valeur Ajoutée par entreprise publique de 2020 à 2022

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	RATIO DES CHARGES PERS/VALEUR AJOUTEE			MOYENNE
		2020	2021	2022	
1	GECAMINES	1,73	3,54	25,47	10,25
2	REGIDESO	0,94	0,6	0,78	0,77
3	SNEL	0,53	0,4	0,47	0,47
4	ONATRA	1,64	1,23	Nd	Nd
5	SNCC	2,4	0,79	1,13	1,44
6	SONAS	1,03	0,97	1,05	1,02
7	SONAHYDROC	1,34	1,5	2,56	1,8
8	CVM	0,77	1,74	1,33	1,28
9	RVA	2,35	-7,7	Nd	Nd
10	LMC	1,21	0,91	0,7	0,94
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd
12	CADECO	1,21	1,6	Nd	0,94
13	SCPT	0	0	Nd	Nd
14	SCKM-Mn	-1,38	-4,6	Nd	-2
15	SODIMICO	-0,36	-15,22	6,92	-2,89
16	CONGOAIRWAYS	1,47	-3,01	2,77	0,41
17	SAKIMA	-0,47	-0,59	-15,49	-5,52
18	COBIL	4,08	0,46	0,4	1,65
19	COMINIERE	0,97	0,18	-0,49	0,22
20	MIBA	1,11	1,38	2,45	1,65
	TOTAL	1,02	0,9	0,84	0,92

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

Comme l'atteste le tableau ci-haut, en moyenne, la richesse brute secrétée par les activités des entreprises publiques a été consommée par les charges du personnel presque à sa totalité soit **92%**. En 2022, le ratio charges du personnel sur la valeur ajoutée est au plus bas soit **84%**, alors qu'il a été de **102%** en 2020 et **90%** en 2021. Seules SNEL SA et COBIL SA ont aligné des ratios assez raisonnables, respectivement 47% et 40%, laissant voir qu'elles ont la maîtrise de l'adéquation entre les charges du personnel et leur niveau d'activités respectif.

IV.1.2. Rentabilité d'exploitation et financement interne de la croissance des entreprises publiques

La rentabilité d'exploitation mesure la performance de l'activité de l'entreprise indépendamment de son mode de financement. Par ailleurs, le financement est l'action de fournir les capitaux nécessaires à la création et/ou au fonctionnement, au développement d'une entreprise.

IV.1.2.1. La rentabilité économique ou d'exploitation

La rentabilité économique se mesure en rapportant l'Excédent Brut d'Exploitation à la somme des immobilisations brutes corporelles et incorporelles et du besoin en fonds de roulement.

❖ Excédent Brut d'Exploitation

L'Excédent Brut d'Exploitation « EBE » est l'indicateur de la rentabilité d'exploitation d'une entreprise. Il est la marge que cette dernière dégage après avoir couvert les charges du personnel par la Valeur Ajoutée.

Ainsi pour être rentable, une entreprise doit dégager un EBE positif à la clôture d'un exercice social donné et cette marge doit être la plus élevée possible pour lui permettre de financer les exigences de sa croissance, notamment les variations positives de ses Besoins en Fonds de Roulement et les investissements en immobilisations physiques opérationnelles.

Pour la période sous étude, l'Excédent Brut d'Exploitation des entreprises publiques se présente comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 16 : Excédent Brut d'Exploitation des entreprises publiques 2020-2022 (USD)

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			TAUX DE CROISSANCE 2022/2021 (%)		PART en % 2022
		2020	2021	2022	NOMINALE	REELLE	
1	GECAMINES	-37693766	-85113117	-107487777	26,29	0,1	-106,09
2	REGIDESO	3691295	37229094	20427294	-45,13	-1,06	20,16
3	SNEL	135311724	230060130	213788437	-7,07	-0,22	211,01
4	ONATRA	-23374652	-13784416	Nd		Nd	
5	SNCC	-18134986	9100395	-4400503	-148,36	3,34	-4,34
6	SONAS	-955950	821051	-1510855	-284,01	1,61	-1,49
7	SONAHYDROC	-1309947	-3528370	-3193223	-9,50	-0,25	-3,15
8	CVM	5676114	-6818261	-4434584	-34,96	-0,74	-4,38
9	RVA	-41131101	-86435833	Nd		Nd	
10	LMC	-844336	1242642	6036774	385,80	0,77	5,96
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd		Nd	
12	CADECO	-1037388	-2457590	Nd		Nd	
13	SCPT	Nd	Nd	Nd		Nd	
14	SCKM-Mn	-3471292	-2062569	Nd		Nd	
15	SODIMICO	-12101170	-3421105	-8099743	136,76	0,52	-7,99
16	CONGOAIRWAYS	-4881497	-16412709	-7832247	-52,28	-1,37	-7,73
17	SAKIMA	-4842373	-4168531	-1907994	-54,23	-1,47	-1,88
18	COBIL	-7441175	13126160	15664715	19,34	0,05	15,46
19	COMINIERE	14261	4896115	-9473862	-293,50	1,58	-9,35
20	MIBA	-919596	-2662712	-6262073	135,18	0,52	-6,18
	TOTAL	-13 445 836	69 610 375	101 314 360	45,54	0,22	100

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

L'Excédent Brut d'Exploitation cumulé de 2022 est positif de **USD 101.314.360** et s'est accru de **45,54%** par rapport à celui de l'exercice précédent. Il est impacté substantiellement par l'EBE de SNEL SA, qui a influé sur les insuffisances brutes d'exploitation dégagées par la quasi-totalité des entreprises publiques, et représente **211%** de la valeur globale.

D'une manière individuelle, exception faite de SNEL SA, REGIDESO SA, LMC SA, COBIL SA, le reste des entreprises publiques ont dégagé un Excédent Brut d'Exploitation négatif, ce qui démontre qu'économiquement elles n'avaient pas été rentables. Malgré le caractère positif pour les quatre précitées, cet indicateur a diminué de **45%** à REGIDESO SA et de **7%** à SNEL SA par rapport à l'exercice passé.

❖ **Taux de Rentabilité d'Exploitation**

Le Taux de Rentabilité d'Exploitation est un indicateur qui met en relief l'importance de l'EBE secrété annuellement par rapport aux Capitaux Investis pour assurer l'exploitation de l'objet social de l'entreprise.

Pour exprimer la rentabilité (profitabilité économique), deux indicateurs ont été retenus, à savoir : le taux de marge brute d'exploitation et le taux de marge nette d'exploitation (ou économique).

Le taux de marge brute d'exploitation, rapporte l'excédent brut d'exploitation au chiffre d'affaires ou à la valeur ajoutée (EBE/CA ou EBE/VA). Il constitue une première mesure de la capacité bénéficiaire de l'entreprise indépendamment de sa politique financière et/ou fiscale et de ses choix en matière d'amortissement des actifs immobilisés corporels utilisés.

Le taux de marge nette d'exploitation exprime la relation entre le résultat d'activités ordinaires et le chiffre d'affaires ou la valeur ajoutée (RAO/CA ou RAO/VA). Il représente une mesure de la profitabilité des activités industrielles et commerciales indépendante de la forme de la fonction de production.

Par Capitaux Investis, il faut entendre la somme des Besoins en Fonds de Roulement d'exploitation, « BFR », et des Immobilisations Nettes en service

dont le financement doit être assuré, avant tout concours extérieur, par la marge d'exploitation secrétée par l'activité ordinaire de l'entreprise, autrement dit, par son EBE.

Tableau 17 : Evolution du taux de rentabilité d'exploitation 2020-2022 (USD)

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	TAUX DE RENTABILITE D'EXPLOITATION (%)			CROISSANCE 2022/2021 (%)	
		2020	2021	2022	NOMINALE	REELLE
1	GECAMINES	-0,01	-0,04	-0,04	0	-11,91
2	REGIDESO	0	0,03	0,01	-0,02	-31,56
3	SNEL	0,01	0,03	0,02	-0,01	-15,29
4	ONATRA	-0,01	-0,01	Nd	Nd	Nd
5	SNCC	-0,02	0,01	0	-0,01	34,2
6	SONAS	-0,02	0,02	-0,04	-0,06	9,06
7	SONAHYDROC	-0,04	-0,11	-0,08	0,03	-18,11
8	CVM	0,53	-1,59	21,42	23,01	2,04
9	RVA	-0,02	-0,04	Nd	Nd	Nd
10	LMC	-0,23	0,11	0,45	0,34	-2,49
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
12	CADECO	0,03	0,05	Nd	Nd	Nd
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
14	SCKM-Mn	-2,69	1,33	Nd	Nd	Nd
15	SODIMICO	-0,1	-0,03	0,08	0,11	-5,16
16	CONGOAIRWAYS	-0,08	-0,87	-1,01	-0,14	-11,12
17	SAKIMA	-0,34	-0,51	-0,41	0,1	-16,61
18	COBIL	-0,1	0,18	0,17	-0,01	-1404,00%
19	COMINIERE	-0,91	-1,27	-0,72	0,55	-24,08
20	MIBA	-0,01	-0,02	-0,05	-0,03	-4,45
	TOTAL	-0,07	0,39	0,67	0,28	-7,22

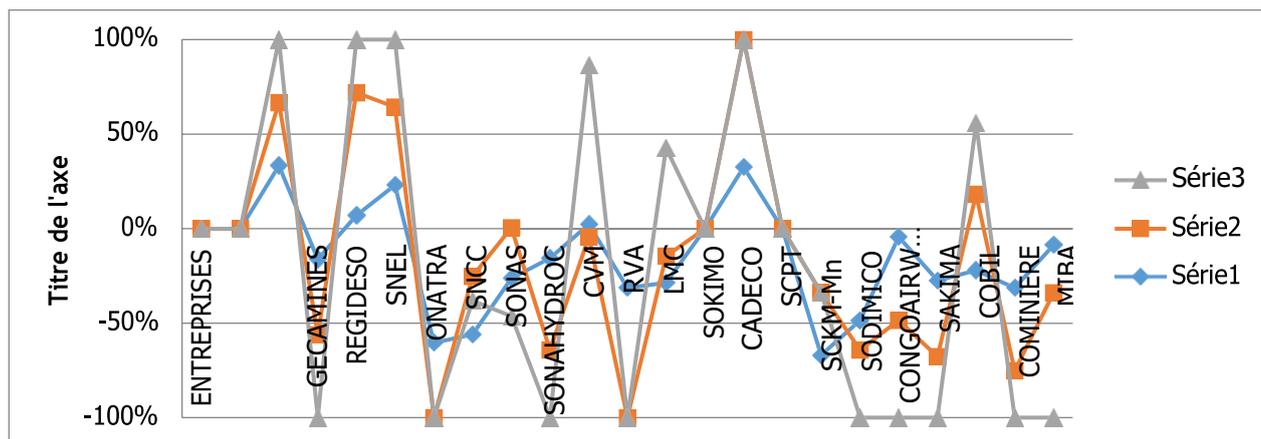
Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

Comme illustré dans le tableau ci-dessus, le taux de rentabilité d'exploitation des entreprises étudiées est de **0,67%** en 2022 alors qu'en 2021 il avait été de **0,39%**. Il s'observe une tendance haussière influencée par le taux de rentabilité d'exploitation dégagé par CVM SA qui est passé de **-1,59%** en 2021 à **21,42%** en 2022.

On note qu'en 2022, le Taux de rentabilité d'exploitation global des entreprises publiques est de **0,67%**, inférieur à **1%**, ce qui revient à dire que les entreprises publiques n'enrangent pas de retour sur investissements réalisés.

Dans les détails, on notera que seules SNEL et REGIDESO ont maintenu un taux de rentabilité d'exploitation positif sur trois exercices, toutes les autres ont connu de fortunes diverses dans ce domaine, affichant un Taux de Rentabilité d'Exploitation moyen négatif dans 15 cas sur les 20 entreprises étudiées.

Graphique n° 05 : Evolution du taux de rentabilité d'exploitation



Source : Conseil Supérieur du Portefeuille

Le tableau des Capitaux Investis des entreprises publiques étudiées se présente comme suit au cours de la période sous analyse :

Tableau 18 : Capitaux investis par entreprise publique 2020-2022 (USD)

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	CAPITAUX INVESTIS			MOYENNE	TAUX DE CROISSANCE		PART 2022 %
		2020	2021	2022		NOMINALE %	REELLE %	
1	GECAMINES	2648658600	2400000342	2775465192	2608041378	16,00	2,20	18,00
2	REGIDESO	1014332972	1112249059	1409111586	1178564539	27,00	10,73	9,00
3	SNEL	9479533639	9049269716	9714519403	9414440919	7,00	-5,35	64,00
4	ONATRA	2115916562	1899766106	Nd	1338560889	Nd	Nd	Nd
5	SNCC	850873567	775875839	883321326	836690244	14,00	0,66	6,00
6	SONAS	42989918	36218846	38080847	39096537	5,00	-7,57	0,00
7	SONAHYDROC	36915465	32149102	39429435	36164667	23,00	7,78	0,00
8	CVM	10641681	4298829	-207069	4911147	-105,00	2447,99	0,00
9	RVA	2431149002	2324935026	Nd	1585361343	Nd	Nd	Nd
10	LMC	3744603	11165231	13418530	9442788	20,00	5,89	0,00
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
12	CADECO	-40865881	-46625132	Nd	-29163671	Nd	Nd	Nd
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
14	SCKM-Mn	1292475	-1552897	Nd	-86807	Nd	Nd	Nd
15	SODIMICO	115608698	101606646	105015526	107410290	3,00	-9,43	1,00
16	CONGO AIRWAYS	58704262	18931656	7766069	28467329	-59,00	-175,71	0,00
17	SAKIMA	14054514	8234557	4707740	8998937	-43,00	-97,83	0,00
18	COBIL	76795742	74308496	94615549	81906596	27,00	11,17	1,00
19	COMINIÈRE	-15723	-3844047	13229339	3123190	-444,00	132,86	0,00
20	MIBA	138115184	135372733	123021584	132169834	-9,00	-24,46	1,00
	TOTAL	18 998 445 281	17 932 360 108	15 221 495 056	17 384 100 148	-15,12	-33,24	100,00

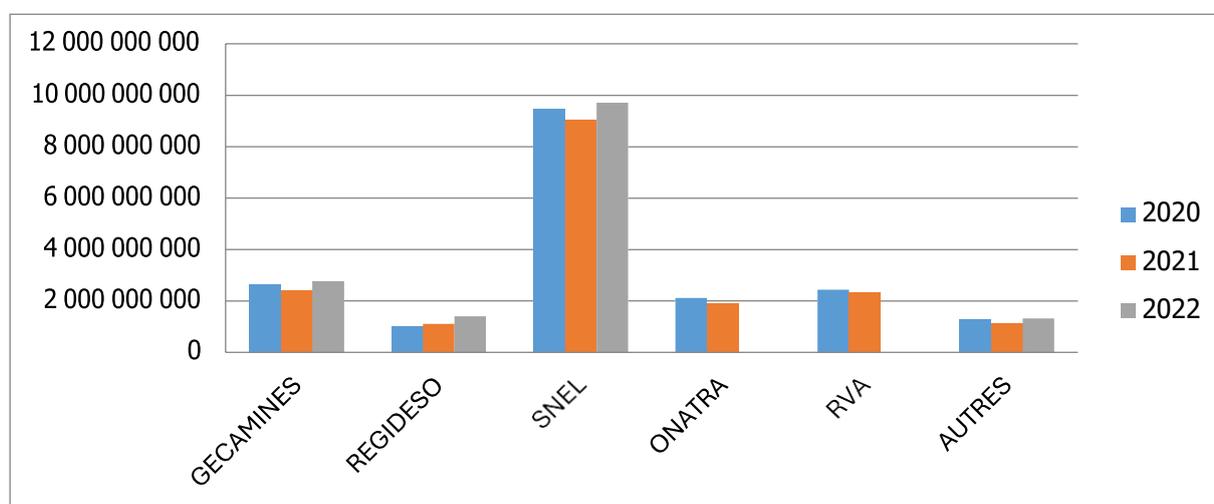
Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

Les capitaux investis cumulés des entreprises publiques sont de **USD 15.221.495.056** en 2022, comparés à ceux de l'exercice précédent, il y a une diminution de **15,12%** en terme nominal et **33,24%** en terme réel. Cette

tendance est impactée par la régression de cet indicateur dans CVM SA, CONGO AIRWAYS SA, SAKIMA SA, COMINIÈRE SA et MIBA SA.

Il ressort du tableau repris ci-dessus que durant l'exercice 2022, trois entreprises publiques détiennent **90%** de l'ensemble des actifs d'exploitation. Il s'agit de SNEL SA avec **64%**, suivi de GECAMINES SA **18%** et REGIDESO SA **9%**. Seule GECAMINES SA opère avec ses propres actifs immobilisés, tandis que SNEL SA et REGIDESO SA possèdent des actifs relevant du domaine public de l'Etat.

Graphique n° 06 : Evolution des capitaux investis 2020-2022



Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

IV.1.2.2. Financement de la croissance

❖ Gestion des Besoins en Fonds de Roulement d'exploitation

Les Besoins en Fonds de Roulement d'exploitation (BFR) désigne le besoin de capitaux généré par l'activité courante d'une entreprise. L'étude réalisée à cette étape consiste à analyser la manière dont les entreprises du Portefeuille ont eu à gérer leurs besoins en fonds de roulement, dont la variation permet d'assurer le passage à la trésorerie provenant des opérations d'exploitation.

Le tableau ci-dessous illustre le niveau des BFR affiché par les entreprises publiques sur la période étudiée, ainsi que leur variation de 2020 à 2022.

Tableau n° 19 : Evolution des Besoins en Fonds de Roulement Net 2020-2022

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	BESOINS EN FONDS DE ROULEMENTS « BFR »			VARIATION ABSOLUE	
		2020	2021	2022	2021-2020	2022-2021
1	GECAMINES	-219628288	-459034584	-210587390	-239406296	248447194
2	REGIDESO	-6684419	36777962	36504857	43462381	-273105
3	SNEL	569107326	379259675	375882039	-189847651	-3377635
4	ONATRA	-134497835	-166598948	Nd	-32101113	166598948
5	S.N.C.C.	-192906815	-270804272	-263705835	-77897457	7098437
6	SONAS	-20418351	-2459712	-29857502	17958639	-27397790
7	SONAHYDROC	-17489791	53138951	-19777559	70628742	-72916510
8	C.V.M.	-15924144	95769029	-23457382	111693173	-119226412
9	R.V.A.	-88302131	-238840227	Nd	-150538095	238840227
10	L.M.C.	-13395050	-10912056	-10523863	2482994	388194
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
12	CADECO	-10775869	-12796923	Nd	-2021053	12796923
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
14	SCMK-Mn	-17594865	-19215694	Nd	-1620828	19215694
15	SODIMICO	-102476440	-98734344	-94078021	3742096	4656323
16	CONGOAIRWAYS	-9467349	-57006255	-70130310	-47538906	-13124055
17	SAKIMA	-13535658	-17625449	-14694435	-4089791	2931014
18	COBIL	3865685	4222597	16147315	356912	11924718
19	COMINIÈRE SA	-2830238	-1551754	-2953218	1278484	-1401464
20	MIBA	-200922526	-200115330	-217867445	807196	-17752115
	TOTAL	-493 876 758	-986 527 334	-529 098 749	-492 650 573	457 428 586

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

D'une manière générale, le cumul des BFR dégagés par les entreprises publiques est resté négatif durant toute la période d'analyse. Il est passé de **USD -493.876.759** en 2020, à **USD -986.527.333** en 2021 et **USD -529.098.748** en 2022.

Ce caractère négatif démontre l'absence des besoins de financement de cycles d'exploitation à court terme dans ces entreprises durant cette période.

Mais, dans trois (03) de ces entreprises publiques, l'on a constaté la présence des besoins de financement suite au caractère positif que revêt cet indicateur, il s'agit de REGIDESO SA, SNEL SA et COBIL SA.

Sur le plan global et au regard du Chiffre d'affaires annuel cumulé, on notera que les BFR des entreprises publiques étudiées sont établis dans les proportions que voici :

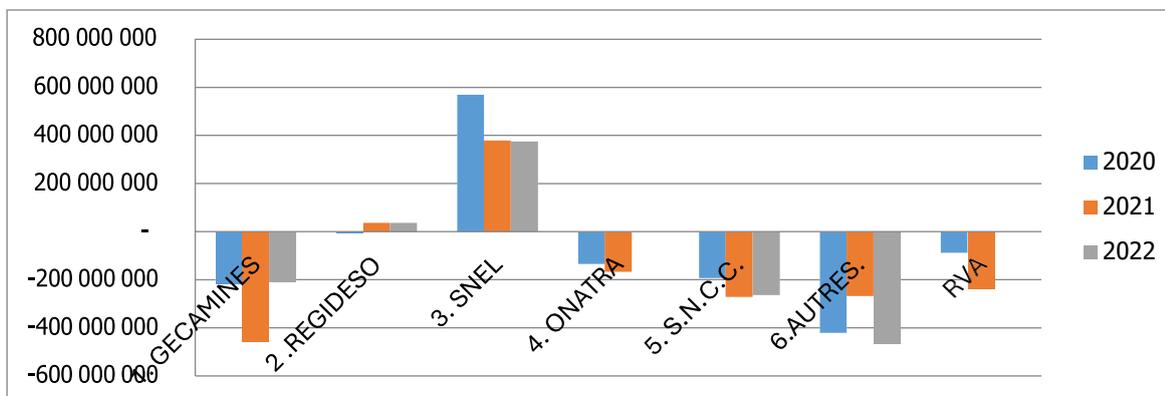
Tableau 20 : Synthèse de l'évolution du Besoin en Fonds de Roulement Nets des entreprises publiques 2020-2022 (USD)

ELEMENTS /ANNEE	2020	2021	2022
BFR GLOBAL	- 493 876 759	- 986 527 333	- 529 098 748
CHIFFRES D'Aff. Total	1 645 675 479	1 940 025 643	1 721 751 431
BFR/CA x100	- 30,1%	- 50,85%	- 30,73
BFR en Njr/CA	-108 jours	- 183 jours	- 111 jours

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

Les BFR globaux en nombre de jours du chiffre d'affaires dégagés par les entreprises publiques durant la période d'étude illustrent les difficultés qu'elles éprouvent pour respecter les délais normaux de règlement de leurs engagements financiers à court terme. Ils avaient été de **-108 jours** en 2020, **183 jours** en 2021 et **111 jours** en 2022. Presque la quasi-totalité des entreprises publiques présentent des BFR totaux négatifs à l'exception de REGIDESO SA, SNEL SA et COBIL SA.

Graphique n° 07 : Evolution des Besoins en Fonds de Roulements 2020-2022



Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

S'agissant particulièrement de la variation des BFR, on retiendra le même caractère négatif avec une légère amélioration en 2022. Ce qui suggère une meilleure disposition à insuffler des Cash flows (Flux de trésorerie) positifs à la fin du cycle d'exploitation et partant, leur capacité à couvrir, pour tout ou partie, le financement de leurs investissements en immobilisations physiques.

La marge de trésorerie issue de la prise en charge de la variation des BFR par l'EBE constitue l'Excédent de Trésorerie d'Exploitation.

❖ Excédent de Trésorerie d'Exploitation « ETE »

L'étude de cet indicateur est très importante car il se situe au carrefour du cycle d'exploitation et de celui de l'investissement sur financement interne, pour l'acquisition des immobilisations physiques par lesquelles se traduit la croissance auto-entretenu de l'entreprise.

Tableau 21 : Evolution de l'ETE par entreprise publique 2021-2022 (USD)

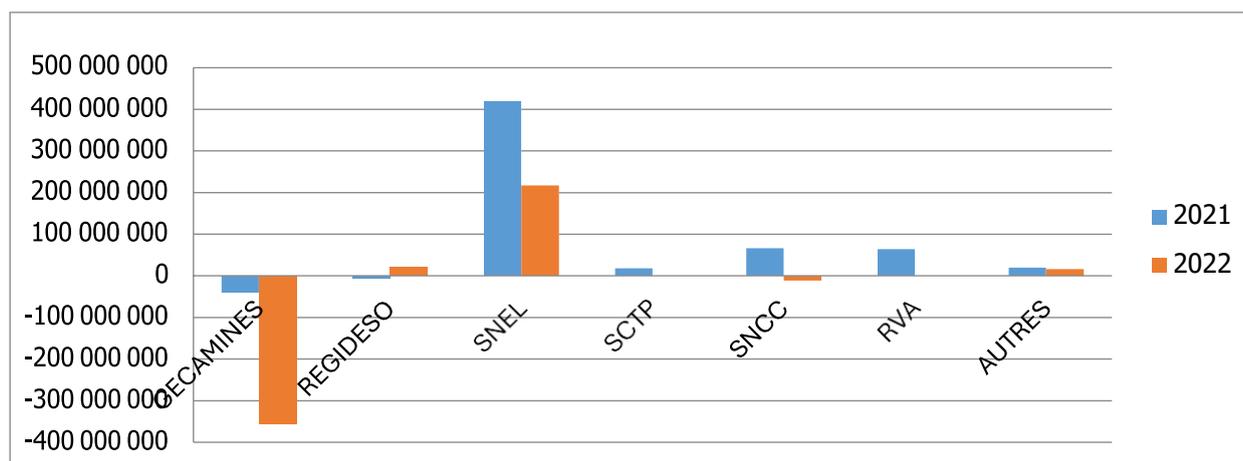
N°	ENTREPRISES PULIQUES	VARIATION BFR (1)		EBE (2)		EXCEDENT DE TRESO. D'EXPL. (3) = (2)-(1)	
		2021-2020	2022-2021	2021	2022	2021	2022
1	GECAMINES	-45066898	248447194	-85113117	-107487777	-40046219	-355934971
2	REGIDESO	43462381	- 273105	37229094	20427294	-6233287	20700400
3	SNEL	-189847651	-3377635	230060130	213788437	419907781	217166073
4	ONATRA	-32101113	Nd	-13784416	Nd	18316697	Nd
5	SNCC	- 57201299	7098437	9 100395	- 4400503	66301693	-11498940
6	SONAS	17958639	- 27397790	821051	-1510855	-17137587	25886935
7	SONAHYDROC	-8663658	6375890	-3528370	-3193223	5135288	- 9569113
8	CVM	-2261585	-8209996	-6818261	-4434584	-4556676	3775412
9	RVA	-150538095	Nd	-86435833	Nd	64102263	Nd
10	LMC	2482994	388194	1242642	6036774	-1240352	5648580
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
12	CADECO	-2021054	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
14	SCKM-Mn	-1620828	Nd	-2062569	Nd	-441741	Nd
15	SODIMICO	4645723	9091843	-3421105	-8099743	-8066828	-17191586
16	CONGOAIRWAYS	-47538906	-13124055	-16412709	-7832247	31126197	5291809
17	SAKIMA	-4085791	2931014	-4168531	-1907994	-82740	-4839008
18	COBIL	356912	11924718	13126160	15664715	12769248	3739997
19	COMINIERE	1278484	-1401464	4896115	-9473862	3617631	-8072398
20	MIBA	807196	-17752115	-2662712	-6262073	-3469907	11490042
	TOTAL	-469 954 550	214 721 130	72 067 965	101 314 360	540 001 461	-113 406 770

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

Il s'observe de ce tableau que les entreprises publiques ont dégagé un ETE positif en 2021, alors qu'en 2022 cet agrégat affiche plutôt un solde négatif consécutif à l'accroissement de la variation de ses BFR comparativement aux exercices antérieurs.

Dans ce registre, force est de constater l'impact négatif de certaines sociétés dans la constitution de l'ETE, et en particulier une prépondérance de GECAMINES SA qui a affiché la valeur négative la plus élevée, soit **USD 355.934.971** en 2022, représentant un peu plus que trois fois la valeur totale de cet indicateur pour l'ensemble des entreprises concernées.

Graphique n° 08 : Excédent de Trésorerie d'Exploitation 2021-2022 (USD)



Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

❖ Investissements en immobilisations physiques des entreprises publiques

Il s'agit dans cette section d'analyser de quelle manière les investissements en actifs corporels immobilisés réalisés par les entreprises publiques en 2022 ont été financés au moyen de la marge de trésorerie d'exploitation après financement des BFR en vue de dégager le solde de trésorerie résultant des opérations internes des entreprises.

Tableau 22 : Evolution des investissements réalisés de 2020-2022 (USD)

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	INVESTISSEMENTS EN IMMO PHYSIQUES			TAUX DE CROISSANCE		PART 2022 %	MOYENNE
		2020	2021	2022	NOMINALE %	REELLE %		
1	GECAMINES	156387831	14244714	398796805	2700,00	0,96	74,00	189809783
2	REGIDESO	73467203	58756466	37794532	-36,00	-0,76	7,00	56672734
3	SNEL	66121932	4846528	87968091	1715,00	0,94	16,00	52978850
4	ONATRA	150551	627265	Nd	Nd	Nd	Nd	259 272,06
5	SNCC	8713121	1692743	10311642	509,00	0,81	2,00	6905836
6	SONAS	546831	277926	681690	145,00	0,54	0,00	502149
7	SONAHYDROC	1992	578556	24289	-96,00	-25,94	0,00	201613
8	CVM	8496854	1920544	400480	-79,00	-4,42	0,00	3605960
9	RVA	10957486	52846122	Nd	Nd	Nd	Nd	21 267 869,30
10	LMC	534224	1450342	2217389	53,00	0,26	0,00	1400652
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
12	CADECO	77583	165486	Nd	Nd	Nd	Nd	81023
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
14	SCKM-Mn	31218	103644	Nd	-1,00	Nd	Nd	44954
15	SODIMICO	128366	46859872	12400	-100,00	-4273,19	0,00	15666879
16	CONGOAIRWAYS	2614793	2621760	Nd	-100,00	Nd	Nd	1745518
17	SAKIMA	21000	74943	14890	-80,00	-4,69	0,00	36944
18	COBIL	46462943	22809054	1400514	-94,00	-17,42	0,00	23557504
19	COMINIÈRE	50153	13647	238910	1651,00	0,94	0,00	100903
20	MIBA	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
	TOTAL	374 764 082	209 889 613	539 861 632	157,00	0,56	100,00	374 838 442

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

Les investissements réalisés globalement par les sociétés du portefeuille sont passés de l'unité en 2021 à plus du double en 2022, soit de **USD 209.889.613** à **USD 539.861.632** soit un accroissement de **157%** entre les deux exercices.

Ceux-ci ont été influencés essentiellement par les acquisitions en immobilisations physiques des sociétés structurantes qui ont totalisé **USD 534.871.070** sur un total de **USD 539.861.632**, soit **99,08%** de la valeur globale des investissements.

Cependant, il y a lieu de considérer au regard de la nature de l'ETE dégagé par les sociétés d'Etat, positif (Excédent Brut d'Exploitation) ou négatif (Insuffisance Brut d'Exploitation), que les investissements acquis en 2022 n'ont pas tous été financés au moyen des ressources internes, excepté le cas de cinq (05) sociétés, à savoir SNEL SA , SONAS SA, CVM SA, LMC SA et COBIL SA qui ont investi à concurrence de **USD 92.668.163,39** soit **17,17%** de la valeur globale des investissements acquis au cours de cet exercice.

Par contre, le volume le plus important des investissements acquis en 2022 a été réalisé entièrement au moyen des capitaux étrangers ou d'emprunts, cas de six (06) entreprises dont GECAMINES SA, SNCC SA, SONAHYDROC SA, SODIMICO SA, SAKIMA SA et COMMINIÈRE SA qui ont réalisé **75,83%** des investissements globaux, évalués à **USD 409.398.936**.

Néanmoins, les immobilisations corporelles acquises par REGIDESO SA représentant **7%** des investissements globaux pour un import de **USD 37.794.532**, l'ont été sur fonds propres et sur capitaux empruntés.

IV.1.2.3. Disponible après Financement Interne de la Croissance « DAFIC »

Le solde économique, DAFIC, mesure les ressources libres à la fin de l'exercice. Il est calculé en retranchant du montant de l'Excédent de Trésorerie d'Exploitation (ETE) les investissements réalisés durant l'exercice.

Sur la moyenne de la période, il doit être légèrement positif.

**Tableau 23 : Disponible Après Financement Interne de la Croissance « DAFIC⁸»
2021-2022**

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	EXCEDENT DE TRESO. D'EXPL (1)		INVESTISSEMENTS EN IMMO PHYSIQUES (2)		DAFIC (3) = (1)-(2)	
		2021	2022	2021	2022	2021	2022
1	GECAMINES	-40046219	-355934971	14244714	398796805	-54290933	-754731776
2	REGIDESO	-6233287	20700400	58756466	37794532	-64989753	-17094133
3	SNEL	419907781	217166073	4846528	87968091	415061253	129197982
4	ONATRA	18316697	Nd	627265	Nd	17689432	Nd
5	SNCC	66301693	-11498940	1692743	10311642	64608950	-21810582
6	SONAS	-17137587	25886935	277926	681690	-17415513	25205245
7	SONAHYDROC	5135288	-9569113	578556	24289	4556732	-9593402
8	CVM	-4556676	3775412	1920544	400480	-6477220	3374932
9	RVA	64102263	Nd	52846122	Nd	11256141	Nd
10	LMC	-1240352	5648580	1450342	2217389	-2690694	3431191
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
12	CADECO	0	Nd	165486	Nd	-165486	Nd
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd
14	SCKM-Mn	-441741	Nd	103644	Nd	-545385	Nd
15	SODIMICO	-8066828	-17191586	46859872	12400	-54926699	-17203985
16	CONGOAIRWAYS	31126197	5291809	2621760	0	28504437	5291809
17	SAKIMA	-82740	-4839008	74943	14890	-157683	-4853898
18	COBIL	12769248	3739997	22809054	1400514	-10039806	2339482
19	COMINIERE	3617631	-8072398	13647	238910	3603983	-8311308
20	MIBA	-3469907	11490042	0	0	-3469907	11490042
	TOTAL	542 022 515	-113 406 770	209 889 613	539 861 632	330 111 849	-653 268 402

Source : Elaboré à partir des données tirées du rapport de l'Etat actionnaire 2022

De l'examen du tableau ci-dessus, il ressort ce qui suit :

- Les immobilisations acquises tant par SNEL SA que par SNCC SA n'ont pas été financées avec des ressources internes.
- N'ayant pas disposé d'une trésorerie potentielle suffisante au titre d'Excédent de Trésorerie d'Exploitation « ETE », le solde des opérations économiques des entreprises publiques, « DAFIC » ou Disponibles Après Financement Interne de la Croissance, en 2022, a été négatif de **USD 653.268.402**, fortement en baisse par rapport à son niveau de 2021 situé à **USD 330.111.849**, connaissant ainsi une détérioration de **297,89 %** entre les deux derniers exercices.

⁸ Le DAFIC mesure les ressources libres à la fin de l'exercice et prend en compte trois éléments essentiels : l'EBE, les variations des besoins en fonds de roulement ainsi que le montant des investissements, hormis ceux de la croissance externe.

❖ Taux d'Investissement annuel

Le taux d'investissement d'une entreprise correspond au rapport entre les montants qu'elle consacre à l'investissement et sa richesse créée, mesurée par la valeur ajoutée.

Taux d'investissement entreprise = Investissement / Valeur Ajoutée (VA)

Tableau 24 : Evolution du taux d'investissement de 2020 à 2022

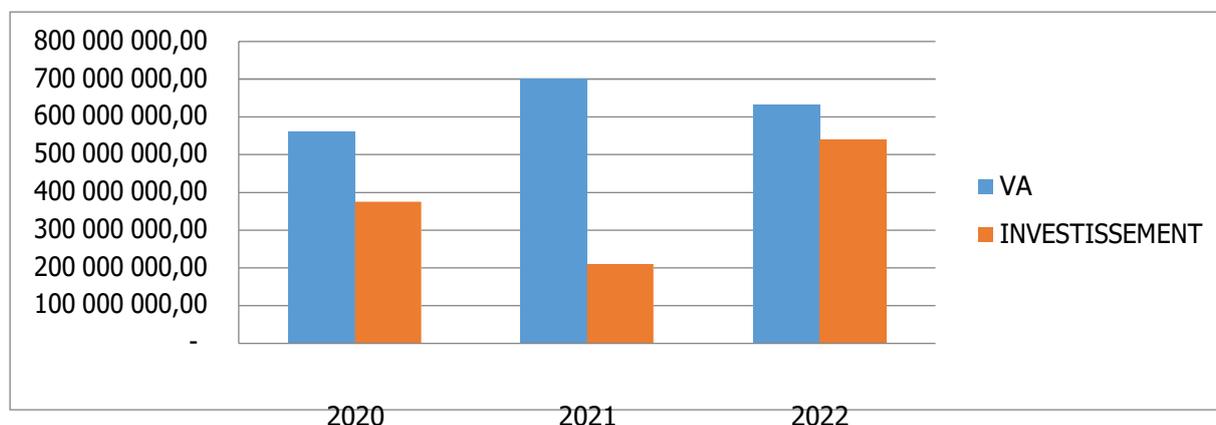
Rubriques	2020	2021	2022
Valeur ajoutée (1)	562 007 872	700 640 754	632 791 990
Investissements (2)	374 764 082	209 889 613	539 861 632
Taux d'Invest./V.A. (3) = (1)/(2)	66,68%	29,96%	85,31%

Source : Conseil Supérieur du Portefeuille

Les investissements réalisés par les entreprises publiques en étude ont représenté **85,31 %** de leur valeur ajoutée globale dégagée en 2022 contre **29,96 %** en 2021, tendance justifiée par un niveau d'accroissement très élevé des investissements établis à **157,21%** alors que leur valeur ajoutée a baissé de **9,68%** en 2022.

De ce qui précède, en dépit de la reculade de leur valeur ajoutée globale en 2022, quelques entreprises publiques ont investi davantage en 2022, cas de GECAMINES SA et de SNCC SA, assurant ainsi la continuité de leur exploitation. Néanmoins leurs outils de production, en particulier leurs usines et autres équipements accusent un taux de vétusté important en pourcentage de la valeur des immobilisations brutes en service.

Graphique n° 09 : Evolution du taux d'investissement 2020-2022



Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

De l'interprétation des données ressorties du tableau ci-dessus, l'on notera une croissance inversement proportionnelle entre la valeur ajoutée et les investissements réalisés, en ce sens que lorsqu'il y a eu baisse de la valeur ajoutée les investissements se sont accrus.

IV.1.2.4. Résultat net fin exercice

Le résultat net comptable mesure les ressources nettes restant à l'entreprise après prise en compte de la dépréciation du capital à l'issue d'un exercice, qui peut être un bénéfice ou une perte. Autrement dit, il correspond, au sens comptable, à la différence entre les produits et les charges de l'exercice.

Ainsi, le tableau ci-dessous fait état des résultats des entreprises publiques au cours de l'exercice sous revue avec un recul sur deux années précédentes.

Tableau 25 : Evolution du Résultat Net en USD 2020-2022 (USD)

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	RESULTAT NET			MOYENNE
		2020	2021	2022	
1	GECAMINES	-160906647	-158508037	251624978	-22596569
2	REGIDESO	-41316115	5158410	-12035277	-16064327
3	SNEL	-251103252	-123610040	-285114647	-219942646
4	ONATRA	-112244323	-101024020	Nd	-71 089 447,48
5	SNCC	-118286327	-19282972	-48724271	-62097857
6	SONAS	-2876277	-2265127	-9020261	-4720555
7	SONAHYDROC	-961786	-11747172	-5329838	-6012932
8	CVM	-3364739	-3105254	-468643	-2312879
9	RVA	-122393660	-192004655	Nd	-104 799 438,29
10	LMC	14395	722688	3648853	1461979
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd
12	CADECO	-2775416	-3059098	Nd	-1944838
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	Nd
14	SCKM-Mn	-4694231	-2920747	Nd	-2538326
15	SODIMICO	-18709432	-5464024	-13375486	-12516314
16	CONGOAIRWAYS	-12465521	-48257575	-11532378	-24085158
17	SAKIMA	-6707723	-6075195	-3734591	-5505836
18	COBIL	-3413530	3416078	1600216	534255
19	COMINIÈRE	-332767	4073141	-9961252	-2073626
20	MIBA	-10391828	-12275346	-7125210	-9930795
	TOTAL	-872 929 177	-676 228 945	-149 547 808	-566 235 310

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

On s'aperçoit qu'en 2022, les entreprises publiques ont affiché un résultat net déficitaire d'environ **USD 149.000.000**, avec un résultat net moyen négatif, autour de **USD 566.000.000**, sur les trois dernières années.

Toutefois, il est bon de souligner que seules trois sociétés ont réalisé un résultat net positif en 2022. Il s'agit de GECAMINES SA, LMC SA et COBIL SA.

IV.2. INDICATEURS DE LA STRUCTURE FINANCIERE

La structure financière des entreprises publiques est illustrée par le taux de marge brute d'exploitation et le taux de la trésorerie d'exploitation disponible pour l'entreprise.

Cependant, l'approche retenue dans le cadre de l'analyse de la structure financière des entreprises publiques est celle centrée sur la solvabilité, le risque d'illiquidité et l'équilibre financier appréciés à travers la capacité des entreprises à couvrir leurs engagements exigibles respectifs par leurs actifs liquides.

IV.2.1. Analyse de la solvabilité par la structure financière des entreprises publiques

L'analyse de l'adéquation de la structure financière en termes des actifs et des passifs repose sur un indicateur de solvabilité, en l'occurrence le fonds de roulement net (capitaux permanents moins immobilisations nettes), ou les ratios d'endettement.

IV.2.1.1. Analyse des composantes du Fonds de Roulement

IV.2.1.1.1. Capitaux permanents

Les capitaux permanents représentent les ressources financières qu'une entreprise peut utiliser sur le moyen ou le long terme. Ils incluent les capitaux propres, les dettes à long terme, les provisions et les impôts différés.

Ces ressources de long terme permettent de financer les actifs immobilisés, influençant le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement (BFR).

❖ Capitaux Propres

Les capitaux propres correspondent aux ressources financières propres à l'entreprise. Ils proviennent principalement des apports des associés (capital) et des bénéfices réalisés par l'entreprise. Ils constituent une « dette » de

l'entreprise à l'égard de ses associés. Une entreprise vaut approximativement le montant de ses capitaux propres.

Capitaux propres = actif du bilan – Dettes

Tableau n° 26 : Evolution des capitaux propres 2020-2022 (USD)

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	CAPITAUX PROPRES			MOYENNE	Variation 22-21 %
		2020	2021	2022		
1	GECAMINES	1839853894	1682801745	1949574737	1824076792	15,85
2	REGIDESO	1233646569	1252228084	1087121336	1190998663	-13,19
3	SNEL	7167267518	6873898334	6774948832	6938704895	-1,44
4	ONATRA	1949666158	1742674600	Nd	1 230 780253	
5	S.N.C.C.	694028664	648461783	737861079	693450508	13,79
6	SONAS	24137914	22946465	20680948	22588442	-9,87
7	SONAHYDROC	34189843	21860350	20928667	25659620	-4,26
8	C.V.M.	-853667	-2451619	-2633225	-1979504	7,41
9	R.V.A.	2166222861	2069084832	Nd	1411769231	
10	L.M.C.	3404144	9019123	12622191	8348486	39,95
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd	
12	CADECO	1900563	5445341	Nd	2448634	
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	0	
14	SCMK-Mn	-705001	-3356788	Nd	-1353930	
15	SODIMICO	100985424	89731934	94530710	95082689	5,35
16	CONGOAIRWAYS	49049391	240948	-9609409	13226977	-4088,17
17	SAKIMA	13685226	7610031	3875439	8390232	-49,07
18	COBIL	38264941	42178547	50612204	43685231	20,00
19	COMINIÈRE SA	8309911	11277950	17349435	12312432	53,84
20	MIBA	31634055	19323785	4394099	18450646	-77,26
	TOTAL	15 354 688 408	14 492 975 445	10 762 257 042	13 536 640 298	-25,74

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

D'année en année, les capitaux propres des entreprises publiques s'amenuisent, au regard des résultats déficitaires de fin d'exercice réalisés par la quasi-majorité des sociétés publiques impactant. Ils se sont situés à **USD 10.762.257.042** en 2022, en dessous de la moyenne triennale de **USD 13.536.640.298** soit une décroissance de **25,74%**.

❖ Dettes à long et moyen termes

L'endettement est la seconde solution dont disposent les entreprises pour financer leur activité.

On ne tient compte dans cette analyse que des dettes financières. Les dettes fournisseurs, fiscales et sociales sont exclues de cette approche.

Au sens large, les dettes financières (ou endettement financier) comprennent : (i) les emprunts auprès des établissements de crédits ; (ii) les concours bancaires courants ou soldes débiteurs de banque ; (iii) les emprunts obligataires ; et (iv) les dettes financières diverses.

Tableau n° 27 : Evolution des dettes à long et moyen termes 2020-2022 (USD)

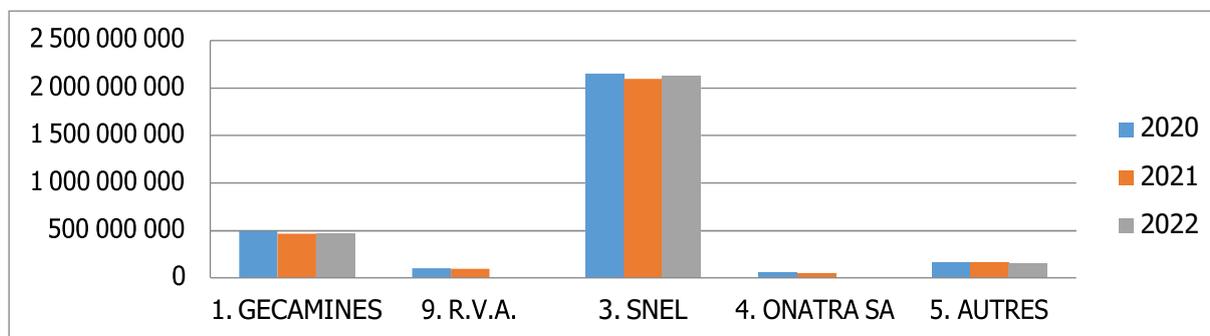
N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	DETTES A LONG ET MOYEN TERMES			MOYENNE	Variation 21-22 %
		2020	2021	2022		
1	GECAMINES	490214007	463595597	461756898	471855501	-0,40
2	REGIDESO	12298112	11344320	11114199	11585544	-2,03
3	SNEL	2148662225	2097829968	2132889112	2126460435	1,67
4	SCTP	61619790	51306789	Nd	37 642 190	
5	S.N.C.C.	1394376	1399631	94706	962904	-93,23
6	SONAS	4637337	3893928	2395861	3642375	-38,47
7	SONAHYDROC	652681	6529884	6437123	4539896	-1,42
8	C.V.M.	7040403	5298832	5436614	5925283	2,60
9	R.V.A.	102990219	94050702	Nd	65 680307	
10	L.M.C.	166907	2702572	2847562	1905680	5,36
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd	
12	CADECO	79056	127089	Nd	68715	
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	Nd	
14	SCMK-Mn	878597	897040	Nd	591879	
15	SODIMICO	11375114	9812888	9042056	10076686	-7,86
16	CONGOAIRWAYS	3720726	5617353	5211117	4849732	-7,23
17	SAKIMA	962752	962752	967752	964419	0,52
18	COBIL	21667675	18462778	13789401	17973285	-25,31
19	COMINIÈRE SA	Nd	Nd	Nd	Nd	
20	MIBA	99334446	99871836	100281885	99829389	0,41
	TOTAL	2 967 694 424	2 873 703 959	2 752 264 286	2 864 554 223	-4,23

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

Dans l'ensemble, les dettes à LM/T des entreprises publiques ont semblé stagner en 2022 bien que légèrement en baisse (**3,45%**) comparativement à son niveau de l'année de 2021, soit **USD 2.752.264.286**, par rapport à la moyenne triennale située à hauteur de **USD 2.864.554.223**.

Il y a lieu de noter que l'endettement de SNEL SA et GECAMINES SA représente **94,27%** du total de l'endettement des entreprises publiques.

Graphique n° 10 : Evolution des dettes à long et moyen termes de 2020 à 2022



Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

IV.2.1.1.2. Des immobilisations nettes

Les immobilisations nettes mesurent la valeur comptable de toutes les immobilisations à un moment donné, calculées en soustrayant l'amortissement accumulé du coût historique et/ou de la valeur réévaluée des actifs.

Elles sont constituées notamment des équipements, des bâtiments, des véhicules, des machines et des agencements et installations.

Tableau n° 28 : Evolution des immobilisations nettes 2020-2022

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	IMMOBILISATIONS NETTES			MOYENNE	VARIATION 22-21 %
		2020	2021	2022		
1	GECAMINES	3007897346	2815555301	2978080608	2933844418	5,77
2	REGIDESO	1276440996	1250938478	1348728704	1292036059	7,82
3	SNEL	8703949578	8354148346	9042132490	8700076805	8,24
4	SCTP	2251477381	2066864451	Nd	1 439 447277*	
5	S.N.C.C.	1089839784	1067742278	1168204052	1108595372	9,41
6	SONAS	61671109	59317764	66343353	62444076	11,84
7	SONAHYDROC	54309472	57068012	57950008	56442497	1,55
8	C.V.M.	28765604	23731145	25572713	26023154	7,76
9	R.V.A.	2479180572	2523456402	Nd	1 667 545658*	
10	L.M.C.	13492399	19205954	20543323	17747225	6,96
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd	
12	CADECO	41730361	45391982	Nd	29040781*	
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	Nd	
14	SCMK-Mn	12138810	11353704	Nd	7830838*	
15	SODIMICO	183383322	165890742	160720658	169998241	-3,12
16	CONGOAIRWAYS	65658891	70773389	71631017	69354433	1,21
17	SAKIMA	27590172	25856673	19402175	24283007	-24,96
18	COBIL	76986532	77155066	81367325	78502974	5,46
19	COMINIÈRE	11124427	11277950	16182557	12861645	43,49
20	MIBA	347472498	335488063	340889029	341283197	1,61
	TOTAL	19 733 109 255	18 981 215 701	15 397 748 013	18 037 357 657	-18,88

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

(*) : Il convient de noter que la moyenne est calculée suivant l'hypothèse de valeur nulle pour l'année 2022.

Les actifs immobilisés corporels mis en exploitation par les entreprises publiques dans le cadre de la réalisation de leur objet social se sont dégradés au fil du temps passant de **USD 19.733.109.255** en 2020, **USD 18.981.215.701** en 2021 à **USD 15.397.748.013** en 2022 soit une dégradation de **18,88%**.

Cette dégradation est une résultante de la détention par les entreprises publiques des actifs corporels qui ne concourent plus à la réalisation de leur objet social et dont le coût de détention grève le résultat annuel.

En termes d'importance, en 2022, ces actifs sont détenus par SNEL SA, GECAMMINES SA, REGIDESO SA et SNCC SA.

IV.2.1.1.3. Le Fonds de roulement

Le fonds de roulement net global apprécie la couverture des engagements exigibles par les actifs liquides. Il repose sur la confrontation entre la liquidité des actifs et l'exigibilité des engagements mises en évidence par la structure à terme du bilan financier.

Il sied de noter que sur la période sous examen, le fonds de roulement net global est resté négatif. Ceci démontre le non-respect des principes édictés en matière d'équilibre financier. Seule COMINIÈRE SA a pu dégager un FRN positif en 2022.

Tableau n° 29 : Evolution du Fonds de Roulement Net "FRN" 2020-2022

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	FONDS DE ROULEMENT NET "FRN"			MOYENNE	VARIATION 22-21 %
		2020	2021	2022		
1	GECAMINES	-677829445	-669157959	-566748973	-637912126	-15,30
2	REGIDESO	-30496315	12633927	-250493169	-89451852	-2082,70
3	SNEL	611980165	617579956	-134294546	365088525	-121,75
4	SCTP	-240191433	-272883062	Nd	-171 024832	
5	S.N.C.C.	-394416745	-417880865	-430248267	-414181959	2,96
6	SONAS	-32895858	-32477372	-43266544	-36213258	33,22
7	SONAHYDROC	-19466948	-28677779	-30584219	-26242982	6,65
8	C.V.M.	-22578868	-20883932	-22769323	-22077374	9,03
9	R.V.A.	-209967492	-360320867	Nd	-190 096120	
10	L.M.C.	-9921348	-7484259	-5073570	-7493059	-32,21
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd	
12	CADECO	-39750743	-39819552	Nd	-26523432	
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	Nd	
14	SCMK-Mn	-11965214	-13813452	Nd	-8592889	
15	SODIMICO	-71022784	-66345920	-57147893	-64838866	-13,86
16	CONGOAIRWAYS	-12888775	-64915088	-76029310	-51277724	17,12
17	SAKIMA	-12942194	-17283890	-14558984	-14928356	-15,77
18	COBIL	-17053915	-16513741	-16965720	-16844459	2,74
19	COMINIÈRE	-2814516	Nd	1166878	-549213	
20	MIBA	-216503997	-216292442	-236213045	-223003161	9,21
	TOTAL	-1 410 726 423	-1 614 536 297	-1 883 226 685	-1 636 163 135	16,64

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

IV.2.1.1.4. Autonomie ou indépendance financière

L'indépendance financière est la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements dans le délai et à bénéficier des ressources externes en vue de financer ses projets d'investissement. Cette indépendance est favorable lorsqu'elle est égale ou supérieure à 1.

Tableau n° 30 : Evolution de l'autonomie financière de 2020 à 2022

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	AUTONOMIE FINANCIERE			VARIATION 22-21 %
		2020	2021	2022	
1	GECAMINES	0,27	0,28	0,24	-14,29
2	REGIDESO	0,01	0,01	0,01	0,00
3	SNEL	0,3	0,31	0,31	0,00
4	SCTP	0,03	0,03	Nd	
5	S.N.C.C.	0	0	0	
6	SONAS	0,19	0,17	0,12	-29,41
7	SONAHYDROC	0,02	0,3	0,31	3,33
8	C.V.M.	-8,25	-2,16	-2,06	-4,63
9	R.V.A.	0,05	0,05	Nd	
10	L.M.C.	0,05	0,3	0,23	-23,33
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	
12	CADECO	0,04	0,02	Nd	
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	
14	SCMK-Mn	-1,25	-0,27	Nd	
15	SODIMICO	0,11	0,11	0,1	-9,09
16	CONGOAIRWAYS	0,08	23,31	-0,54	-102,32
17	SAKIMA	0,07	0,13	0,25	92,31
18	COBIL	0,57	0,44	0,27	-38,64
19	COMINIERE SA	Nd	Nd	Nd	
20	MIBA SA	3,14	5,17	22,82	341,39
	TOTAL	0,19	0,2	0,26	30,00

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

L'autonomie financière, basée sur l'endettement à L/MT, comparé aux fonds propres, traduit la capacité que possède une entité économique à financer ses dettes au moyen de ses fonds propres.

Au cours des trois derniers exercices, l'évolution de l'indice ad hoc a accusé une certaine stabilité, notamment en passant respectivement de **0,19** en 2020, **0,20** en 2021 et à **0,26** en 2022.

Une légère croissance du ratio de l'autonomie financière est constatée, mais qui reste néanmoins très faible à la suite de la détérioration des capitaux propres des entreprises publiques. Une moyenne de **0,22** est observée pour la période sous revue.

IV.2.1.1.5. Trésorerie nette cumulée en 2022

La trésorerie est considérée comme un carrefour où se rencontrent toutes les transactions de l'entreprise : activités courantes, investissements et financement. Elle est un indicateur de liquidité, c'est-à-dire de la capacité de l'entreprise à régler ses dettes à court terme.

Tableau n° 31 : Evolution de Trésorerie Nette Cumulée 2020-2022

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	TRESORERIE NETTE CUMULEE			MOYENNE	VARIATION 22-21%
		2020	2021	2022		
1	GECAMINES	-458201157	-210123375	-356161583	-341495372	69,50
2	REGIDESO	-23811896	-24144035	-286998026	-111651319	1088,69
3	SNEL	42872840	238320281	-510176586	-76327821	-314,07
4	SCTP	-105693598	-106284114	Nd	-70659237	
5	S.N.C.C.	-201509930	-147076593	-166542432	-171709652	13,24
6	SONAS	-12477508	-30017660	-13409043	-18634737	-55,33
7	SONAHYDROC	-1977157	-81816730	-10806660	-31533516	-86,79
8	C.V.M.	-6654724	-116652961	688059	-40873209	-100,59
9	R.V.A.	-121665361	-121480640	Nd	-81048667	
10	L.M.C.	3473702	3427797	5450293	4117264	59,00
11	SOKIMO	Nd	Nd	Nd	Nd	
12	CADECO	-28974873	-27022629	Nd	-18665834	
13	SCPT	Nd	Nd	Nd	Nd	
14	SCMK-Mn	5629652	5402241	Nd	3677298	
15	SODIMICO	31453656	32388424	36930128	33590736	14,02
16	CONGOAIRWAYS	-3421425	-7908833	-5898999	-5743086	-25,41
17	SAKIMA	593464	341559	135451	356825	-60,34
18	COBIL	-20919601	-20736338	-33113036	-24922991	59,69
19	COMINIÈRE SA	15723	1551754	4120096	1895858	165,51
20	MIBA SA	-15581471	-16177112	-18345600	-16701394	13,40
	TOTAL	-916 849 665	-628 008 964	-1 354 127 937	-966 328 855	115,62

Source : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024

Globalement, les entreprises publiques ont dégagé une trésorerie négative, en dépit de la présence d'une trésorerie positive de cinq (05) entreprises à savoir : SODIMICO SA pour **USD 36.930.128**, LMC SA pour **USD 5.450.293**, COMINIÈRE pour **USD 4.120.096**, CVM SA pour **USD 688.059** et SAKIMA SA pour **USD 135.451**.

En conclusion, l'analyse de la performance des entreprises publiques, en 2022, est effectuée au travers des indicateurs regroupés en deux catégories, ceux de gestion en termes de croissance et de rentabilité et ceux de la structure financière en termes de solvabilité. Elle porte sur 18 entreprises publiques.

Il ressort de cette analyse que la croissance des entreprises publiques a été négative. En effet, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée cumulés des

entreprises publiques ont connu respectivement une régression de 11,25% et de 9,68% témoignant des difficultés dans leurs exploitations.

Cependant, malgré une compression de 15,78% des Charges globales du personnel, ces dernières ont absorbé 31% du Chiffre d'affaires et 84% de la Valeur ajoutée secrétée par les entreprises publiques.

En ce qui concerne la rentabilité, son taux s'est situé à **0,67%**, alors qu'il était de **0,39%** en 2021 dégageant une tendance haussière. De fait, l'Excédent Brut d'Exploitation s'est accru de **45,54%**, les capitaux investis cumulés diminué de **15,12%** et le Besoin en Fonds de roulement négatif avec une légère amélioration en 2022 par rapport à l'exercice précédent dégageant ainsi un solde de l'Excédent de Trésorerie d'Exploitation négatif d'autant plus que la variation des BFR s'est accrue.

Quant à la solvabilité, indicateur par excellence de la structure financière des entreprises, est mesurée par le fonds de roulement net qui est la capacité des entreprises à couvrir les engagements exigibles par les actifs liquides. En 2022 le FRN est resté négatif démontrant le non-respect des principes édictés en matière d'équilibre financier mais s'est amélioré de **16,64%**.

En effet, les capitaux propres ont décru de **25,74%**, les dettes à L/MT ont baissé de **3,45%**, les immobilisations nettes se sont dégradées de **18,88%**.

CHAPITRE V : RELATIONS FINANCIERES ENTRE L'ETAT ET LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Les relations financières entre l'Etat et les entreprises publiques sont appréhendées en tenant compte de deux attributs de l'Etat, à savoir l'Etat-actionnaire et l'Etat-puissance publique.

En tant qu'actionnaire, l'Etat agit vis-à-vis des entreprises publiques dans le cadre de la Loi n°08/010 du 07 juillet 2008 fixant les règles relatives à l'organisation et à la gestion du portefeuille de l'Etat ainsi que ses mesures d'application. L'Etat entretient des relations régies par les Lois et règlements applicables aux sociétés de droit commun.

En sa qualité de puissance publique, l'Etat entretient des relations avec les Entreprises publiques dans le cadre des moyens qu'il se donne pour assurer ses missions régaliennes.

En phase avec le pilier 5, aux axes 21 et 22 du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), les relations économiques entre l'Etat et les entreprises publiques en 2022 se sont inscrites dans la logique de l'orientation de la politique budgétaire du Gouvernement en matière des dépenses visant notamment à relancer les entreprises publiques par l'octroi de la subvention d'équilibre et de la liquidation de leur créance sur l'Etat.

Les relations financières entre l'Etat et les Entreprises publiques en 2022, abordées dans ce point, portent essentiellement sur les flux financiers réciproques au titre des droits et obligations.

V.1. DES FLUX FINANCIERS VERS L'ETAT

Les flux financiers des entreprises publiques vers l'Etat portent essentiellement sur les recettes fiscales et non fiscales.

V.1.1. Recettes fiscales et non fiscales

Il convient de noter que les recettes fiscales sont des ressources financières constituées des impôts, droits de douane et accises relevant du pouvoir Central, perçues à l'initiative des administrations financières y afférentes (DGI et DGDA).

Par ailleurs, les recettes non fiscales, au regard de l'Ordonnance-Loi n°13/003 du 23 février 2013, telle que modifiée et complétée à ce jour, sont des ressources financières issues des droits, taxes, redevances et dividendes relevant du pouvoir Central, perçues à l'initiative des services d'assiette sous l'encadrement de la DGRAD.

V.1.1.1. Des recettes fiscales

Les recettes fiscales abordées dans ce point concernent l'impôt professionnel sur les rémunérations (IPR), l'impôt sur les bénéfices et profits (IBP), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ainsi que les recettes douanières payées par les entreprises publiques en 2022. Le choix porté sur les impôts ci - haut rappelés est lié à leur importance dans le budget de l'Etat.

a. De l'Impôt Professionnel sur les Rémunérations (IPR)

L'Impôt professionnel sur les rémunérations reflète le civisme fiscal des Entreprises publiques dans le reversement des retenues opérées sur la rémunération du personnel.

En 2022, la DGI a collecté **92,4 milliards de FC** au titre de l'IPR à charge du personnel des entreprises publiques. Comparé à l'année 2021, il s'observe une amélioration de **174,67%**.

Cette plus-value a été portée par la branche d'activité « Eau-Electricité » et « Mines ». Il convient de noter que dans la branche d'activités « Eau- Electricité », seule la SNEL a payé cet impôt, ce qui n'a pas été le cas pour la REGIDESO, car elle a retenu à la source près de **12,9 milliards de FC** sans les reverser.

De 2020 à 2022 la branche d'activités « Eau et Electricité » est celle qui a le plus payé l'IPR, avec un cumul de **95,6 milliards** de FC sur l'ensemble des IPR payés par les Entreprises publiques d'un import de **192,1 milliards** de FC, suivi des entreprises publiques œuvrant dans la branche d'activités « Mines », portée par GECAMINES SA, dont le cumul se situe à **88,3 milliards de FC**.

Tableau 32 : Evolution de l'IPR par branche d'activités de 2020 à 2022

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES PAR BRANCHE D'ACTIVITES	2020	Part %	2021	Part %	2022	Part%	Variation 22-21 %
	MINES	22 628 691 872	48,47	24 856 511 395	0,47	40 828 606 835	0,44	64,26
1	GECAMINES	22628691872	100,00	24856511395	100,00	40828606835	100,00	64,26
2	SODIMCO SA	-	-	-	-	-	-	-
3	SOKIMO SA	-	-	-	-	-	-	-
4	SCMK/Mn SA	-	-	-	-	-	-	-
5	SAKIMA SA	-	-	-	-	-	-	-
6	COMINIÈRE SA	-	-	-	-	-	-	-
7	MIBA SA	-	-	-	-	-	-	-
	HYDROCARBURES	369 480 288	0,01	-	0,00	-	0,00	
8	SONAHYDROC SA (ex COHYDR)	-	-	-	-	-	-	-
9	COBIL SA	369480288	100,00	-	-	-	-	-
	EAU ET ELECTRICITE	21 045 414 697	0,45	25 733 429 152	0,49	48 818 240 633	0,53	89,71
10	REGIDESO SA	-	-	0	-	12898972065	-	100,00
11	SNEL SA	21045414697	-	25733429152	-	35919268568	-	39,58
	TRANSPORTS	2 142 523 959	0,05	2 181 198 378	0,04	2 037 315 529	0,02	-6,60
12	RVA SA	-	-	-	-	-	-	-
13	LMC SA (ex CMDC)	15421599	0,72	28346092	1,30	-	-	-100,00
14	CVM SA (ex RVM)	104225730	4,86	721491	0,03	1649121789	80,95	228471,36
15	SNCC SA	907153707	42,34	649496359	29,78	388193740	19,05	-40,23
16	ONATRA (ex SCTP SA)	-	-	-	0,00	-	-	-
17	CONGO AIRWAYS SA	1115722923	52,08	1502634436	68,89	-	-	-100,00
	POSTE ET TELECOM	-	0,00	-	0,00	-	0,00	
18	SCPT SA (ex OCPT)	-	-	-	-	-	-	-
	FINANCE ET BANQUE	500 440 069	0,01	183 473 890	0,00	755 324 020	0,01	311,68
19	SONAS SA	500440069	100,00	183473890	100,00	755324020	100,00	311,68
20	CADECO SA	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	46 686 550 885	100,00	52 954 612 815	100,00	92 439 487 017	100,00	74,56

Source : *Elaboré sur base des données fournies par la DGI*

b. De l'Impôt sur les bénéfices et profits (IBP)

L'IBP est considéré comme un indicateur de performance d'une entreprise commerciale dans sa contribution au budget général de l'Etat. Il permet de ressortir la puissance financière que dégage une entreprise publique dans sa participation au budget de l'Etat de manière générale.

Pour ce qui est des entreprises retenues dans ce rapport, la DGI a constaté le paiement de près de **23,9 milliards** de FC au titre de l'IBP. Comparé à l'année 2021 où l'IBP payé par les entreprises publiques se chiffrait à **31,4 milliards** de FC, il se dégage une diminution de **23,73%**, justifiée essentiellement par la régression des activités économiques en 2022 dans le secteur public.

Tableau 33 : Evolution de l'IBP par branche d'activités de 2020 à 2022

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES PAR BRANCHE D'ACTIVITES	2021	Part %	2022	Part %	2023	Part %	Variation 22-21 %
	MINES	6 357 701 895	27,00	9 339 275 302	30,00	61 004 163	0,00	-99,35
1	GECAMINES	6357701895	100,00	9295801633	99,53	0		-100,00
2	SODIMCO SA	0		0		0		
3	SOKIMO SA	0		0		0		
4	SCMK/Mn SA	0		0		0		
5	SAKIMA SA	0		0		0		
6	COMINIÈRE SA	0		0		0		
7	MIBA SA	0		43473669	0,47	61004163	100,00	40,32
	HYDROCARBURES	101 918 458	0,43	383 958 179	1,22	65 373 601	0,27	-82,97
8	SONAHYDROC SA (ex COHYDRO)	101918458	100,00	131005077	34,12	65373601	100,00	-50,10
9	COBIL SA	0		252953102	65,88	0		
	EAU ET ELECTRICITE	13 796 955 424	58,59	15 796 349 662	50,35	21 125 106 306	88,29	33,73
10	REGIDESO SA	0		0		9888524598	46,81	
11	SNEL SA	13796955424	100,00	15796349662	100,00	11236581708	53,19	-28,87
	TRANSPORTS	2 417 529 677	10,27	4 723 529 153	15,06	2 163 178 403	9,04	-54,20
12	RVA SA	289000000	11,95	1696931733	35,93	920466463	42,55	-45,76
13	LMC SA (ex CMDC)	348939321	14,43	646260937	13,68	171411335	7,92	-73,48
14	CVM SA (ex RVM)	482617782	19,96	583891916	12,36	108101008	5,00	-81,49
15	SNCC SA	0		0		228910744	10,58	
16	ONATRA (ex SCTP SA)	1296972574	53,65	1417864347	30,02	634977108	29,35	-55,22
17	CONGO AIRWAYS SA	0		378580220	8,01	99311746	4,59	-73,77
	POSTE ET TELECOM	0	0,00	0	0,00	0	0,00	
18	SCPT SA (ex OCPT)	0		0		0		
	FINANCE ET BANQUE	873 399 348	3,71	1 128 498 321	3,60	512 007 187	2,14	-54,63
19	SONAS SA	873399348	100,00	1112390258	98,57	512007187	100,00	-53,97
20	CADECO SA	0		16108063	1,43	0		
	TOTAL	23 547 504 802	100,00	31 371 610 617	100,00	23 926 669 662	100,00	-23,73

Source : *Elaboré sur base des données fournies par la DGI*

Il ressort de ce tableau qu'en 2022, les entreprises publiques œuvrant dans la branche d'activité « Eau et Electricité » sont celles qui ont le plus payé l'IBP, avec une contribution de **21,1 milliards de FC**, suivi de la branche « Transport » avec **2,2 milliards de FC**.

De même, sur la période allant de 2020 à 2022, en moyenne, la branche d'activité « Eau et Electricité », dominée par SNEL SA, a contribué à hauteur de **16,9 milliards de FC**, suivi de la branche Transports, portée par la RVA SA, avec **3,1 milliards de FC** sur un total de **26,3 milliards de FC**.

c. De la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

La Taxe sur la Valeur Ajoutée, Tva, au même titre que l'IPR, en sa qualité d'impôt indirect sur la consommation est un moyen efficace pour renflouer le Compte Général du Trésor.

En 2022, la Taxe sur la Valeur Ajoutée reversée par les entreprises publiques a été de l'ordre de **110,4 milliards de FC**. Comparée à l'année 2021 où la TVA reversée par les entreprises publiques se chiffrait à près de **77,5 milliards de FC**, il se dégage un accroissement de **42,45%**.

Tableau 34 : Evolution de la TVA reversée par les entreprises publiques par branche d'activité de 2020 à 2022 en FC

N°	ENTREPRISES PAR BRANCHE D'ACTIVITES	2020		2021		2022		Variation 2022-2021 %	Moyenne
		Montant	Part %	Montant	Part %	Montant	Part %		
	MINES	0	0	651 443 108	0,84	845 713 959	0,77	29,82	499 052 356
1	GECAMINES	0		651443108	100	845713959	100	29,82	499052356
2	SODIMCO SA	0		0		0			0
3	SOKIMO SA	0		0		0			0
4	SCMK/Mn SA	0		0		0			0
5	SAKIMA SA	0		0		0			0
6	COMINIÈRE SA	0		0		0			0
7	MIBA SA	0		0		0			0
	HYDROCARBURES	121 485 645	0,24	63 194 585	0,08	42 795 804	0,04	-32,28	75 825 345
8	SONAHYDROC SA (ex COHYDRO)	25797470	21,23	63194585	100	42795804	100		43929286
9	COBIL SA	95688175	78,77	0	0	0	0		31896058
	EAU ET ELECTRICITE	32 933 343 329	66,34	48 541 096 258	62,63	80 824 206 831	73,23	66,51	54 099 548 806
10	REGIDESO SA	0	0	0		18736804676	23,18		6245601559
11	SNEL SA	32933343329	100	48541096258	100	62087402156	76,82	27,91	47853947248
	TRANSPORTS	11 257 354 006	22,68	18 028 935 303	23,26	17 837 631 476	16,16	-1,06	15 707 973 595
12	RVA SA	2448526243	21,75	6605285148	13,61	5859252522	32,85	-11,29	4971021304
13	LMC SA (ex CMDC)	0	0	0	0	0	0		0
14	CVM SA (ex RVM)	77053544	0,68	65895107	0,14	13746936	0,08	-79,14	52231862
15	SNCC SA	3096562500	27,51	4135087106	8,52	3938557719	22,08	-4,75	3723402442
16	ONATRA (ex SCTP SA)	2500932102	22,22	3134655507	6,46	8026074298	45	156,04	4553887302
17	CONGO AIRWAYS SA	3134279617	27,84	4088012435	8,42	0	0	-100,00	2407430684
	POSTE ET TELECOM	60 233 573	0,12	140 396 757	0,18	273 112 265	0,25	94,53	157 914 198
18	SCPT SA (ex OCPT)	60233573	100	140396757	100	273112265	100	94,53	157914198
	FINANCE ET BANQUE	5 273 498 684	10,62	10 081 722 203	13,01	10 545 518 887	9,55	4,60	8 633 579 925
19	SONAS SA	5265296344	99,84	10044978334	99,64	10545518887	100	4,98	8618597855
20	CADECO SA	8202340	0,16	36743869	0,36	0	0	-100,00	14982070
	TOTAL	49 645 915 237	100,00	77 506 788 214	100,00	110 368 979 222	100,00	42	79 173 894 224

Source : Elaboré sur base des données fournies par la DGI

Les informations ci-dessus révèlent que les entreprises publiques œuvrant dans la branche d'activité « Eau et Electricité » sont celles qui ont le plus reversé la TVA en 2022, avec une contribution de **80,8 milliards de FC** payée exclusivement par SNEL SA, suivi de la branche Transports avec **17,8 milliards de FC**.

Dans le même sens, sur la période allant de 2020 à 2022, la branche d'activité Eau-Electricité, dominée par la SNEL, a contribué à **54,1 milliards de FC** en moyenne, suivie de la branche Transports, avec **15,7 milliards de FC**.

Il convient de noter que la REGIDESO a retenu à la source près de **18,7 milliards de FC** sans les reverser.

d. Des recettes des douanes

Les droits et taxes payés par les entreprises publiques à la DGDA à la suite de leurs importations et exportations pour l'exercice 2022 sont de l'ordre de **23,3 milliards de FC** dont **9,07 milliards de FC** comptabilisés au Compte Général du Trésor, soit **38,86 %** et **14,27 milliards de FC** pour le compte des autres services publics⁹, soit **61,14%**.

⁹ Suivant l'article 351 du code des douanes, tous les fonds collectés par la DGDA ne sont pas entièrement reversés dans le compte général du trésor.

Ce montant est ainsi réparti par nature des recettes :

Droits de Douanes à l'Importation = DDI	3 238 935 560
Droits de Douanes à l'Exportation = DDE	29 011 592
Taxes sur la Valeur Ajoutée = TVA	5 699 701 822
Droits de Consommation à l'Importation (Accises) = DCI	104 423 498
Taxes connexes : OGEFREM, FPI, FONER, ...	14 272 772 648
Total	23 344 845 120

Source : DGDA

Comparés à leur niveau de l'exercice 2021, les droits et taxes payés par les entreprises publiques en 2022 ont connu une diminution de plus de **12,0 milliards de FC**, soit une régression de **34,78%**.

Cette situation s'explique par les variations dans les branches d'activités suivantes :

- dans la branche « Mines », la GECAMINES a payé environ **2,5 milliards de FC** contre **5,6 milliards de FC** en 2021, soit une régression de **55,92%**. Cette situation est due au fait qu'au cours de l'année 2022 les droits et taxes dus au Trésor ainsi qu'une partie importante des taxes connexes chiffrés à **3,8 Milliards de FC** n'ont pas été entièrement payés par la GECAMINES, suite au mécanisme de titrisation et à la poursuite des apurements des montants payés au Trésor public au titre d'avances sur ses obligations fiscales, non fiscales et douanières dont le montant s'élève à **57,5 millions de USD** ;
- dans la branche « Hydrocarbures », la SONAHYDROC a versé à la douane **1,8 milliard de FC** contre **4,6 milliards de FC** en 2021 ;
- dans la branche « Eau et Electricité », la SNEL a versé près de **3,5 milliards de FC** contre **11,8 milliards de FC** en 2021 ; la REGIDESO a versé **207,5 millions de FC** contre près de **1,9 milliards de FC** l'année précédente ;
- dans la branche « Transport », la RVA a versé **42,6 millions de FC** contre **754,0 millions de FC** en 2021 ; la SNCC a versé près de **9,2 millions de FC** contre **359,1 millions de FC** en 2021 ; CONGO AIRWAYS a versé près de **51,0 millions de FC** contre **112,3 millions de FC** l'année précédente.

Par ailleurs, les droits et taxes payés par les entreprises publiques à la douane sont essentiellement des recettes issues des importations au cours de cette

tranche de période. Ils ont rapporté au Compte Général du Trésor près de **9,1 milliards de FC** en 2022 contre **8,2 milliards de FC** l'année précédente, dégageant ainsi un accroissement de **9,98%**

Tableau 35 : Droits et taxes payés par branche d'activités payés à DGDA de 2020 à 2022 en FC

N°	ENTREPRISES PAR BRANCHE D'ACTIVITES	2020		2021		2022		Variation 2022-2021 en %
		Montant	Struct %	Montant	Struct %	Montant	Struct %	
	MINES	7 036 815 183	28,37	6 036 909 970	16,87	2 914 680 815	12,49	-51,72
1	GECAMINES SA	7005633185	99,56	5582777040	92,48	2461036470	84,44	-55,92
2	SODIMICO SA	-	0,00	-	0,00	-	0,00	0,00
3	SOKIMO SA	-	0,00	-	0,00	-	0,00	0,00
4	SCMK/Mn SA	28378027	0,40	304695368	5,05	-	0,00	0,00
5	SAKIMA SA	2803971	0,04	149437562	2,48	433653523	14,88	190,19
6	COMINIÈRE SA	-	0,00	-	0,00	-	0,00	0,00
7	MIBA SA	-	0,00	-	0,00	19990822	0,69	0,00
	HYDROCARBURES	11 280 890 885	45,49	14 658 857 978	40,95	16 414 062 243	70,31	11,97
8	SONAHYDROC SA (ex COHYDRO)	47370862	0,42	4621231707	31,53	1799124354	10,96	-61,07
9	COBIL SA	11233520023	99,58	10037626271	68,47	14614937889	89,04	45,6
	EAU ET ELECTRICITE	6 204 859 199	25,02	13 678 101 829	38,21	3 670 340 337	15,72	-73,17
10	REGIDESO SA	509909955	8,22	1852099433	13,54	207453374	5,65	-88,8
11	SNEL SA	5694949244	91,78	11826002396	86,46	3462886963	94,35	-70,72
	TRANSPORTS	263 318 465	1,06	1 408 883 330	3,94	323 053 093	1,38	-77,07
12	RVA SA	39580263	15,03	754013153	53,52	42604647	13,19	-94,35
13	LMC SA (ex CMDC)	-	0,00	-	0,00	105504	0,03	2,36
14	CVM SA (ex RVM)	-	0,00	183412764	13,02	220173928	68,15	0,00
15	SNCC SA	193999570	73,67	359111163	25,49	9171975	2,84	-97,45
16	ONATRA (ex SCTP SA)	-	0,00	-	0,00	-	0,00	0,00
17	CONGO AIRWAYS SA	29738632	11,29	112346250	7,97	50997039	15,79	-54,61
	POSTE & TELECOM	10 702 293	0,04	10 081 740	0,03	22 708 632	0,10	125,25
18	SCPT SA (ex OCPT)	10702293	100,00	10081740	100,00	22708632	100,00	125,25
	FINANCE ET BANQUE	4 671 862	0,02	-	0,00	-	0,00	0,00
19	SONAS SA	4671862	100,00	-	0,00	-	0,00	0,00
20	CADECO SA	-	0,00	-	0,00	-	0,00	0,00
	TOTAL	24 801 257 887	100,00	35 792 834 847	100,00	23 344 845 120	100,00	-34,78

Source : Equipe de rédaction à partir des données fournies par la DGDA

Il découle du tableau ci-dessus que l'évolution des droits et taxes payés par les entreprises publiques à la douane a connu une régression de **34,78 %** entre 2021 et 2022 après un accroissement de **44,32 %** entre 2020 et 2021. Considérant l'ensemble de la période allant de 2020 à 2022, il s'observe une régression de **5,87 %**.

En moyenne, les droits et taxes payés par les entreprises publiques à la douane entre 2020 et 2022 se sont établis à près de **28 milliards de FC**. Les branches d'activités Hydrocarbures, Eau et Electricité ainsi que Mines ont le plus contribué avec une moyenne respective de **52,25 %** ; **26,32 %** et **19,24%** sur l'ensemble de la période.

Les entreprises publiques œuvrant dans la branche « Hydrocarbures » sont celles qui ont le plus payé les droits et taxes en 2022 avec une contribution de **70,31 %**, suivies de celles des branches « Eau et Electricité » avec **15,72 %**, « Mines » **12,49 %**, « Transports » **1,38 %** ainsi que « Postes et Télécommunications » **0,10 %**.

Les droits et taxes payés par les entreprises publiques au profit du Compte Général du Trésor sont ventilés dans le tableau n°36 ci-dessous.

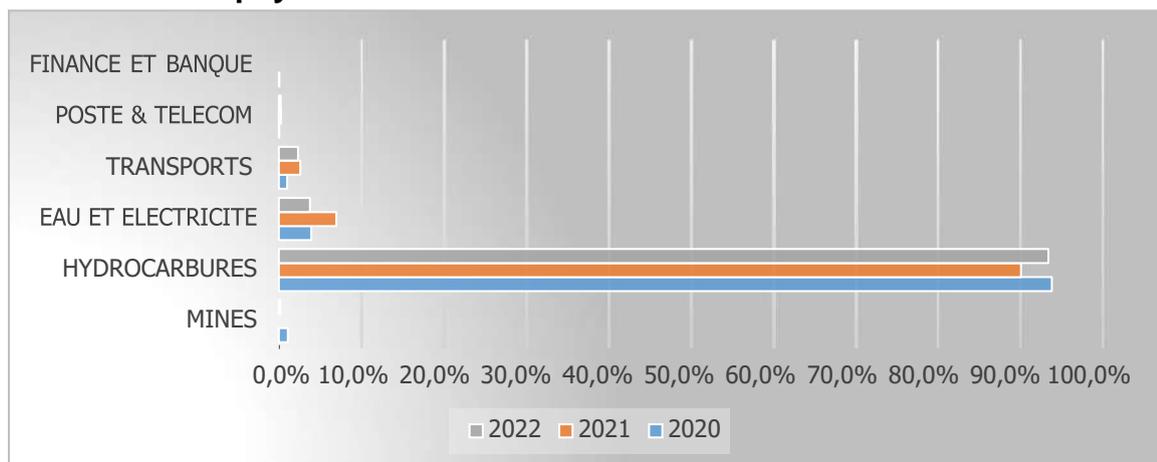
Tableau 36 : Evolution des droits de douane payés par branche d'activités pour le Compte Général du Trésor de 2020 à 2022 en FC

N°	ENTREPRISES PAR BRANCHE D'ACTIVITES	2020		2021		2022		Variation 2022-2021 en %
		Montant	Struct %	Montant	Struct %	Montant	Struct %	
	MINES	56 111 488	1,06	-	0,00	15 946 621	0,18	0,00
1	GECAMINES SA	56111488	100,00	-	0,00		0,00	0,00
2	SODIMICO SA	-	0,00	-	0,00		0,00	0,00
3	SOKIMO SA	-	0,00	-	0,00		0,00	0,00
4	SCMK/Mn SA	-	0,00	-	0,00		0,00	0,00
5	SAKIMA SA	-	0,00	-	0,00		0,00	0,00
6	COMINIÈRE SA	-	0,00	-	0,00		0,00	0,00
7	MIBA SA	-	0,00	-	0,00	15946621	100,00	0,00
	HYDROCARBURES	4 957 893 045	93,92	7 439 569 806	90,19	8 482 777 643	93,5	14,02
8	SONAHYDROC SA (ex COHYDRO)	1614735	0,03	85325775	1,15	39560488	0,47	-53,64
9	COBIL SA	4956278310	99,97	7354244031	98,85	8443217155	99,53	14,81
	EAU ET ELECTRICITE	206 730 730	3,92	574 560 080	6,97	342 304 456	3,77	-40,42
10	REGIDESO SA	5838501	2,82	135924404	23,66	68678219	20,06	-49,47
11	SNEL SA	200892229	97,18	438635676	76,34	273626237	79,94	-37,62
	TRANSPORTS	53 045 627	1,00	214 153 180	2,60	212 253 577	2,34	-0,89
12	RVA SA	147697	0,28	14687884	6,86	9215700	4,34	-37,26
13	LMC SA (ex CMDC)	-	0,00	-	0,00	-	0,00	0,00
14	CVM SA (ex RVM)	-	0,00	68133903	31,82	177281018	83,52	160,2
15	SNCC SA	29690207	55,97	18379086	8,58	5198804	2,45	-71,71
16	ONATRA (ex SCTP SA)	-	0,00	-	0,00	-	0,00	0,00
17	CONGO AIRWAYS SA	23207723	43,75	112952307	52,7	20558055	9,69	-81,8
	POSTE & TELECOM	1 825 423	0,03	20 256 392	0,25	18 790 175	0,21	-7,24
18	SCPT SA (ex OCPT)	1825423	100,00	20256392	100	18790175	100,00	-7,24
	FINANCE ET BANQUE	3 182 560	0,06	-	0	-	0	0
19	SONAS SA	3182560	100,00	-	0	-	0	0
20	CADECO SA	-	0,00	-	0	-	0	0
	TOTAL	5 278 788 873	100,00	8 248 539 458	100,00	9 072 072 472	100,00	9,98

Source : Equipe de rédaction, élaboré à partir des données de la DGDA.

Il ressort du tableau ci-haut que les entreprises publiques œuvrant dans la branche « Hydrocarbures » sont celles qui ont le plus payé les droits et taxes au profit du trésor en 2022 avec une contribution de **93,50%**, suivies de celles de « Eau et Electricité » **3,77%**, « Transports » **2,34%**, « Poste et Télécommunications » **0,21%** et « Mines » **0,18%**.

Graphique 11 : Part contributive par branche d'activité des droits et taxes payés de 2020 à 2022



Source : *Elaboré sur base des données fournies par la DGDA*

Le graphique ci-dessus renseigne que, sur l'ensemble de **9,07 milliards de FC** des droits et taxes payés par les entreprises publiques pour le compte du Trésor, la part contributive des entreprises publiques œuvrant dans la branche d'activités « Hydrocarbures » est prépondérante par rapport à celle des autres, avec une part contributive moyenne de **92,06%** de 2020 à 2022, suivies de celles de la branche « Eau et Electricité » avec **5,44%**.

En somme la situation des recettes fiscales par branche d'activités se présente comme suit :

Tableau 37 : Synthèse des recettes fiscales de 2020 à 2022 en CDF

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES PAR BRANCHE D'ACTIVITES	2020		2021		2022		Variation 2022-2021 en %	Moyenne
		Montant	Part %	Montant	Part %	Montant	Part %		
1	MINES	36 023 208 950	24,9	40 884 139 775	20,69	44 650 005 773	17,85	9,21	40 519 118 166
	IPR	22628691872	62,82	24856511395	60,8	40828606835	91,44	64,26	29437936701
	IBP	6357701895	17,65	9339275302	22,84	61004163	0,14	-99,35	5252660453
	TVA	0	0	651443108	1,59	845713959	1,89	29,82	499052356
	DOUANE	7036815183	19,53	6036909970	14,77	2914680815	6,53	-51,72	5329468656
2	HYDROCARBURES	11 873 775 276	8,21	15 106 010 742	7,64	16 522 231 648	6,61	9,38	14 500 672 555
	IPR	369480288	3,11	0	0	0	0		123160096
	IBP	101918458	0,86	383958179	2,54	65373601	0,4	-82,97	183750079
	TVA	121485645	1,02	63194585	0,42	42795804	0,26	-32,28	75825345
	DOUANE	11280890885	95,01	14658857978	97,04	16414062243	99,35	11,97	14117937035
3	EAU ET ELECTRICITE	73 980 572 649	51,13	103 748 976 901	52,5	154 437 894 107	61,76	48,86	110 722 481 219
	IPR	21045414697	28,45	25733429152	24,8	48818240633	31,61	89,71	31865694827
	IBP	13796955424	18,65	15796349662	15,23	21125106306	13,68	33,73	16906137131
	TVA	32933343329	44,52	48541096258	46,79	80824206831	52,33	66,51	54099548806
	DOUANE	6204859199	8,39	13678101829	13,18	3670340337	2,38	-73,17	7851100455
4	TRANSPORTS	16 080 726 107	11,11	26 342 546 164	13,33	22 361 178 502	8,94	-15,11	21 594 816 924
	IPR	2142523959	13,32	2181198378	8,28	2037315529	9,11	-6,6	2120345955
	IBP	2417529677	15,03	4723529153	17,93	2163178403	9,67	-54,2	3101412411
	TVA	11257354006	70,01	18028935303	68,44	17837631476	79,77	-1,06	15707973595
	DOUANE	263318465	1,64	1408883330	5,35	323053093	1,44	-77,07	665084963
5	POSTE ET TELECOM	70 935 866	0,05	150 478 497	0,08	295 820 897	0,12	96,59	172 411 753
	IPR	0	0	0	0	0	0		0
	IBP	0	0	0	0	0	0		0
	TVA	60233573	84,91	140396757	93,3	273112265	92,32	94,53	157914198
	DOUANE	10702293	15,09	10081740	6,7	22708632	7,68	125,25	14497555
6	FINANCE ET BANQUE	6 652 009 963	4,6	11 393 694 414	5,77	11 812 850 094	4,72	3,68	9 952 851 490
	IPR	500440069	7,52	183473890	1,61	755324020	6,39	311,68	479745993
	IBP	873399348	13,13	1128498321	9,9	512007187	4,33	-54,63	837968285
	TVA	5273498684	79,28	10081722203	88,49	10545518887	89,27	4,6	8633579925
	DOUANE	4671862	0,07	0	0	0	0		1557287
	TOTAL	144 681 228 811	100,00	197 625 846 493	100,00	250 079 981 020	100,00	26,54	197 462 352 108

Source : Equipe de rédaction

La contribution des entreprises publiques dans la mobilisation des recettes fiscales en 2022 s'élève à **250,1 milliards de FC** contre **197,6 milliards de FC** en 2021 soit une croissance de **26,54%**.

V.1.1.2. Des recettes non fiscales

Les recettes non fiscales évoquées dans ce point se rapportent non seulement aux contributions des entreprises publiques dans le budget général de l'Etat, qui constituent un droit de souveraineté de l'Etat-proprétaire, mais aussi aux différents droits, taxes et redevances payés par lesdites entreprises conformément à l'ordonnance-loi n°18/003 du 13 mars 2018 fixant la nomenclature des droits, taxes et redevances du Pouvoir Central telle que modifiée et complétée à ce jour.

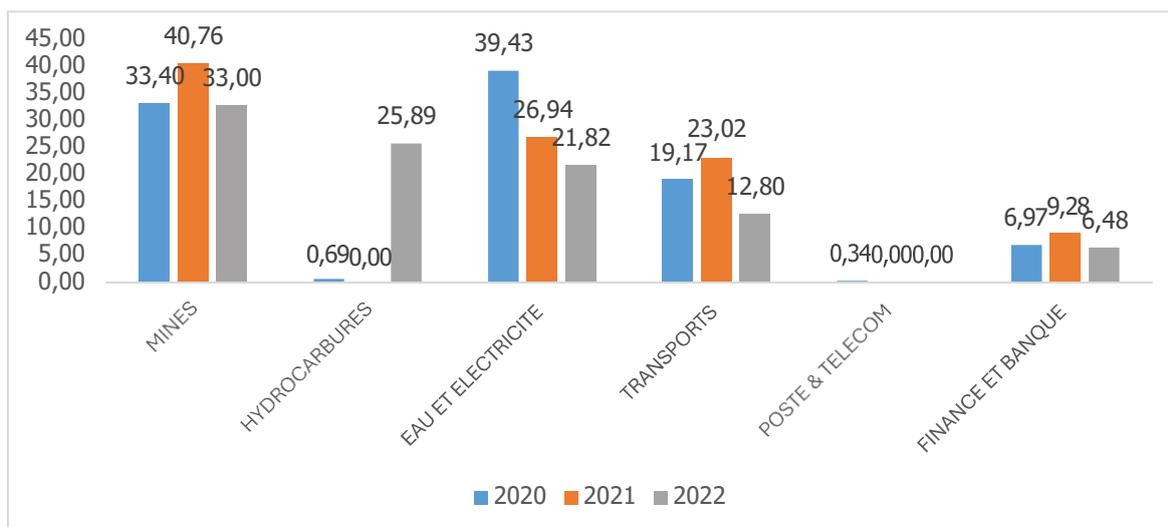
Tableau n° 38 : Evolution des contributions des entreprises publiques au budget de l'Etat par branche d'activités de 2020 à 2022 en FC

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES PAR BRANCHE	EVOLUTION DES CONTRIBUTIONS DES ENTREPRISES PUBLIQUES AU BUDGET DE L'ETAT						
		2020		2021		2022		VARIATION 2022-2021 %
		MONTANT	PART %	MONTANT	PART %	MONTANT	PART %	
	MINES	2 008 133 333	33,40	2 686 533 333	40,76	2 642 000 000	33,00	-1,66
1	GECAMINES SA	1883333333	93,79	2458433333	91,51	2338000000	88,49	-4,90
2	SODIMICO SA	124800000	6,00	152600000	5,68	126500000	4,79	-17,10
3	SCMK/Mn	0		0		0		0
4	SAKIMA SA	0		45500000	1,69	81500000	3,08	79,12
5	COMINIÈRE	0		30000000	1,12	96000000	3,63	220,00
6	MIBA SA	0		0		0		-
7	SOKIMO SA	0		0		0		-
	HYDROCARBURES	41 600 000	0,69	0	0	2 073 000 000	25,89	-
8	SONAHYDROC	41600000	100,00	0		73000000	3,52	-
9	COBIL	0		0		2000000000	96,48	-
	EAU ET ELECTRICITE	2 370 800 000	39,43	1 775 200 000	26,94	1 747 000 000	21,82	-1,59
10	REGIDESO	412800000	17,41	275200000	15,50	70000000	4,01	-74,56
11	SNEL	1958000000	82,59	1500000000	84,5	1677000000	95,99	11,80
	TRANSPORT	1 152 700 000	19,17	1 517 333 334	23,02	1 024 633 333	12,8	-32,47
12	RVA	160000000	13,88	120000000	7,91	0	0	-100,00
13	LMC	15000000	1,30	153000000	10,08	231000000	22,54	50,98
14	CVM	672000000	58,30	891000000	58,72	353800000	34,53	-60,29
15	SNCC	95700000	8,30	93333334	6,15	89833333	8,77	-3,75
16	ONATRA	210000000	18,22	260000000	17,14	350000000	34,16	34,62
17	CONGO AIRWAYS	0	0	0	0	0		-
	POSTE ET TELECOM	20 160 000	0,34	0	0	0	0	-
18	SCPT	20160000	100,00	0		0		-
	FINANCES ET BANQUE	418 800 000	6,97	611 500 000	9,28	519 000 000	6,48	-15,13
19	SONAS	390000000	93,12	578500000	94,60	480000000	92,49	-17,03
20	CADECO	28800000	6,88	33000000	5,70	39000000	7,51	18,18
	TOTAL	6 012 193 333	100,00	6 590 566 667	100,00	8 005 633 333	100,00	21,47

Source : Lois de finances des exercices 2022, 2023 et 2024

Les contributions des entreprises publiques sous examen, au budget de l'Etat, s'élèvent à **8,0 milliards de FC** contre une prévision de **10,0 milliards de FC**, soit un taux de réalisation de **80%**. Comparées à l'année 2021, ces contributions ont connu une amélioration de **21,47%**. Leur structure restedominée par le volume des contributions des entreprises du secteur minier, chiffrées à **2,6 milliards de FC**, représentant **33,3%** de l'ensemble des contributions.

Graphique n° 12 : Structure des contributions des entreprises publiques au budget de l'Etat par branche d'activités de 2020 à 2022



Source : Equipe de rédaction, à partir des données de Lois de finances exercice 2022, 2023 et 2024

Il ressort du graphique ci-dessus que les entreprises publiques œuvrant dans la branche « Mines » sont celles qui ont le plus payé les contributions durant la période allant de 2020 à 2022 avec **35,72%** en moyenne.

Quant aux recettes de participation, la loi portant reddition des Comptes de l'exercice 2022 renseigne une exécution de **162,7 milliards de FC** contre des assignations budgétaires de l'ordre de **113,8 milliards de FC**, représentant un taux de réalisation de **142,97%**.

Comparativement aux réalisations budgétaires de 2021 qui étaient de **90,5 milliards de FC**, il s'observe un accroissement de **79,78%**.

S'agissant des autres droits, taxes et redevances payés par les entreprises publiques en 2022, ceux-ci n'ont pas été évoqués suite à l'indisponibilité des données y relatives.

En somme, les recettes fiscales et non fiscales (Contributions des entreprises publiques au budget de l'Etat) générées par les entreprises publiques en 2022 se sont établies à **258,1 milliards de FC**. Rapprochées aux recettes payées par les entreprises publiques en 2021 chiffrées à **204,2 milliards de FC**, il s'observe une hausse de **26,38%**. Cette progression est expliquée principalement par l'accroissement des activités dans le secteur des mines de suite au maintien d'une demande internationale soutenable des produits miniers.

Tableau 39 : Evolution des flux des entreprises publiques vers l'Etat par branche d'activités de 2020 à 2022

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES PAR BRANCHE D'ACTIVITES	SYNTHESE DES RECETTES FISCALES ET NON FISCALES PAYEES PAR LES ENTREPRISES PUBLIQUES						
		2020		2021		2022		Variation 2022-2021 en %
		Montant	Part %	Montant	Part %	Montant	Part %	
1	MINES	38 031 342 283	25,24	43 570 673 108	21,34	47 292 005 773	18,32	8,54
	Recettes fiscales	36023208950	94,72	40884139775	93,83	44650005773	94,41	9,21
	Recettes non fiscales	2008133333	5,28	2686533333	6,17	2642000000	5,59	-1,66
2	HYDROCARBURES	11 915 375 276	7,91	15 106 010 742	7,40	18 595 231 648	7,21	23,1
	Recettes fiscales	11873775276	99,65	15106010742	100,00	16522231648	88,85	9,38
	Recettes non fiscales	41600000	0,35	0	0,00	2073000000	11,15	
3	EAU ET ELECTRICITE	76 351 372 649	50,67	105 524 176 901	51,67	156 184 894 107	60,52	48,01
	Recettes fiscales	73980572649	96,89	103748976901	98,32	154437894107	98,88	48,86
	Recettes non fiscales	2370800000	3,11	1775200000	1,68	1747000000	1,12	-1,59
4	TRANSPORTS	17 233 426 107	11,44	27 859 879 498	13,64	23 385 811 835	9,06	-16,06
	Recettes fiscales	16080726107	93,31	26342546164	94,55	22361178502	95,62	-15,11
	Recettes non fiscales	1152700000	6,69	1517333334	5,45	1024633333	4,38	-32,47
5	POSTE ET TELECOM	91 095 866	0,06	150 478 497	0,07	295 820 897	0,11	96,59
	Recettes fiscales	70935866	77,87	150478497	100,00	295820897	100,00	96,59
	Recettes non fiscales	20160000	22,13	0	0,00	0	0,00	
6	FINANCE ET BANQUE	7 070 809 963	4,69	12 005 194 414	5,88	12 331 850 094	4,78	2,72
	Recettes fiscales	6652009963	94,08	11393694414	94,91	11812850094	95,79	3,68
	Recettes non fiscales	418800000	5,92	611500000	5,09	519000000	4,21	-15,13
	TOTAL	150 693 422 144	100,00	204 216 413 160	100,00	258 085 614 354	100,00	26,38

Source : Equipe de rédaction du rapport de la situation financière consolidée des entreprises publiques, exercice 2022

Exprimées en ratio du PIB, ces rentrées de l'Etat au titre des recettes fiscales et non fiscales ont représenté **0,21%** du PIB¹⁰ contre **0,19%** en 2021.

V.2. DES FLUX VERS LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Les flux financiers de l'Etat vers les entreprises publiques sont essentiellement :

- les subventions et interventions économiques ;
- les ressources affectées à certaines entreprises publiques au titre de la parafiscalité ;
- les prêts rétrocédés et/ou garantis par l'Etat ;
- les prises de participation.

V.2.1. Subventions et interventions économiques versées aux entreprises publiques de 2020 à 2022

L'article 37 de la Loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques telle que modifiée et complétée à ce jour, dispose que les dépenses courantes

¹⁰ Cadre budgétaire à Moyen Terme 2024-2026

du budget général de l'Etat sont groupées sous six titres ou grandes natures, parmi lesquelles figurent **les transferts et interventions**. Ces derniers sont notamment constitués des rubriques budgétaires « **Subventions** » et « **Interventions Économiques, Sociales, Culturelles et Scientifiques** »¹¹.

A travers ces deux natures de dépenses, l'État appuie les entreprises du portefeuille dans le but de promouvoir l'intérêt public et d'atteindre certains objectifs économiques et sociaux.

En 2022, les dépenses de transferts payées par le Gouvernement en faveur des entreprises publiques faisant l'objet du présent rapport se sont établies à **19,7 milliards de FC** dont **0,2 milliards de FC** au titre des subventions et **19,5 milliards de FC** pour les interventions économiques ; comparé à l'année 2021, il s'observe une augmentation de **144,52%**.

Tableau 40 : Evolution des Subventions accordées aux entreprises publiques de 2020 à 2022 en FC

N°	Entreprises publiques	2020			2021			2022		
		Voté	Payé	Tx d'exéc.	Voté	Payé	Tx d'exéc.	Voté	Payé	Tx d'exéc.
1	Société Congolaise de Poste et Télécommunication (SCPT)	1933899320	449416125	23,24	2056456790	268308132	13,05	2056456790	201231099	9,79
	Total	1933 899 320	449 416 125	23,24	2 056 456 790	268 308 132	13,05	2 056 456 790	201 231 099	9,79

Source : Equipe de rédaction, à partir des données du Ministère du Budget/DGPPB, Etats de Suivi Budgétaires.

Suivant le tableau ci-dessus, une seule entreprise publique a reçu un appui du Trésor public chiffré à près de **0,2 milliards de FC** au titre de subventions en 2022, bien que faible par rapport aux prévisions budgétaires de près de **2,1 milliards de FC**, dégageant ainsi un taux d'exécution de **9,79%**.

En outre, il s'observe une régression de **25,00%** de la subvention payée entre l'année 2021 et 2022, après un recul de **40,30%** entre 2020 et 2021.

11 Nomenclature budgétaire 2015, Ministère du Budget, nature 6-6413

Tableau 41 : Evolution des Interventions économiques accordées aux entreprises publiques de 2020 à 2022 en FC

N°	Entreprises publiques	2020			2021			2022		
		Voté	Payé	Tx d'exéc.	Voté	Payé	Tx d'exéc.	Voté	Payé	Tx d'exéc.
1	SONAHYDRO	1 000 000 000	-	0,00%	149 789 733	-	0,00%	149 789 733	10 178 630 952	6795,28%
2	Congo Air Ways	30 000 000 000	5 367 227 336	17,89%	2 000 000 000	1 730 238 600	86,51%	1 000 000 000	-	0,00%
3	LMC	10 766 905 787	-	0,00%	628 031 705	-	0,00%	628 031 705	-	0,00%
4	SCTP	14 416 029 891	-	0,00%	840 884 466	-	0,00%	840 884 466	654 958 959	77,89%
5	SNCC	19 000 000 000	-	0,00%	1 000 000 000	6 048 496 502	604,85%	1 000 000 000	8 642 031 512	864,20%
6	SCPT	29 012 632	77 138 589	265,88%	-	-	-	-	-	-
	Total	75 211 948 310	5 444 365 925	7,24%	4 618 705 904	7 778 735 102	168,42%	3 618 705 904	19 475 621 422	538,19%

Source : Equipe de rédaction, à partir des données du Ministère du Budget/DGPPB, Etats de Suivi Budgétaires

En parallèle, en plus de l'entreprise publique qui a obtenu la subvention en 2022, trois (3) autres entreprises publiques ont bénéficié des interventions économiques du Gouvernement, chiffrées à **19,5 milliards de FC** contre une prévision de **3,6 milliards de FC**, dégageant ainsi un taux d'exécution de **538,19%**, justifié par le changement de choix de priorité dans l'exécution du budget de l'Etat durant la même période.

Globalement, il s'observe une progression de **150,37%** d'interventions économiques payées par le Gouvernement entre 2021 et 2022, après une croissance de **42,88%** entre 2020 et 2021.

V.2.2. Taxes affectées aux entreprises publiques

Trois taxes sont affectées à quatre entreprises publiques sous examen. Il s'agit :

- des droits de trafic au profit des LMC SA ;
- de la redevance logistique terrestre pour le compte de SCTP SA et SNCC SA ;
- de la Redevance de Développement des Infrastructures Aéroportuaires (IDEF) pour la RVA SA.

Instaurés par l'Arrêté ministériel n°409/CAB/MIN/TC/0052/TOW/2003 du 06 novembre 2003, **les droits de trafic** constituent une redevance de régulation due à l'État par les transporteurs ou les opérateurs maritimes, du fait de l'usage ou de l'exploitation de son espace maritime. Ils ont été confiés par l'Etat, comme fonds de commerce à exploiter, aux Lignes Maritimes Congolaises « LMC », à

sa création, en sa qualité d'instrument de la politique des transports maritimes du pays et d'instrument privilégié de son commerce extérieur.

Affectée au financement de la réhabilitation et/ou de nouveaux projets ferroviaires de SCTP SA et de SNCC SA, la **Redevance Logistique Terrestre** dont les nouvelles modalités de perception sont fixées par l'Arrêté Interministériel n°024/CAB/MIN/FINANCES/2022, 00020/CAB/MIN/TVCD/2022 et 018/CAB/MIN/ECONAT/2022 du 21 mai 2022 instituant la redevance logistique terrestre au profit exclusif de la SCTP et de la SNCC , qui constitue une parafiscalité cédée par l'Etat au profit exclusif de la SCTP SA et de la SNCC SA.

Créée en mars 2009, la **Redevance de Développement des Infrastructures Aéroportuaires (IDEF)**, autrement appelée « **Go pass** » a été cédée à la Régie des Voies Aériennes « RVA » pour la modernisation des infrastructures aéroportuaires et l'acquisition d'équipements et matériels adéquats à la navigation aérienne.

Par ailleurs, il sied de souligner que, dans le souci d'améliorer les conditions de navigation dans le bief maritime du fleuve Congo, les opérateurs économiques privés exploitant les lignes maritimes, ont conclu via la FEC, à travers sa branche CPAM, un protocole d'accord avec la CVM selon lequel, il a été créé la **Redevance Additionnelle et Conventiennelle d'Appui au Dragage**, ex RDNA (Redevance de Navigation Additionnelle) permettant aux navires de haute mer de desservir en toute sécurité les ports maritimes de la République Démocratique du Congo.

Tableau 42 : Taxes affectées aux entreprises publiques de 2020 à 2022

N°	Entreprises Publiques	Libellé de la taxe affectée	2020		2021		2022	
			Montant en USD	Montant en FC*	Montant en USD	Montant en FC**	Montant en USD	Montant en FC***
1	RVA	Redevance de Développement des Infrastructures Aéroportuaires (IDEF)	12658091	23436946163	20590956	40963472291	29130868	58754338716
2	SCTP	Redevance logistique terrestre (RLT)	15019073	27808396868	23596957	46943585003	28472056	57425574608
3	SNCC	Redevance logistique terrestre (RLT)	49490742	91634031347	44408166	88345226954	56365169	113683472784
4	LMC	Droits de trafic	6637432	12289463291	15930391	31691784108	27423184	55310094041
Total			83 805 338,05	155 168 837 669	104 526 470,21	207 944 068 355	141 391 276,83	285 173 480 149

Source : Equipe de rédaction, à partir des données fournies par la RVA, SCTP, SNCC et LMC.

* : Montant équivalent en FC à partir du taux de change USD = 1.971,81 FC en moyenne en 2020, BCC

** : Montant équivalent en FC à partir du taux de change USD = 1.999,97 FC en moyenne en 2021, BCC

*** : Montant équivalent en FC à partir du taux de change USD = 2.016,91 FC à fin période 2022, BCC

En 2022, les taxes affectées aux entreprises publiques se sont établies à **285,2 Milliards de FC**, contre **207,9 milliards de FC** en 2021, dégageant ainsi un accroissement de **37,14 %**.

V.2.3. Prêts rétrocédés et/ou emprunts garantis

Pour rappel, le prêt rétrocédé est un emprunt de l'Etat contracté auprès d'un bailleur de fonds étranger par l'Accord de financement et le rétrocède, par un Accord de prêt subsidiaire ou de rétrocession, à une entité du secteur public ou une entreprise publique.

Généralement, la rétrocession de l'emprunt se fait avec l'accord préalable du créancier étranger.

Par ailleurs, le service de la dette (remboursement du principal et paiement des intérêts) est assuré par l'entreprise publique bénéficiaire du prêt rétrocédé ou directement par un mécanisme spécial de remboursement de prêt à signer entre le bailleur de fonds, l'Etat et l'Entreprise publique.

En cas de défaut de paiement de service de la dette par l'Entreprise publique, l'Etat, emprunteur principal ou débiteur primaire (Garant de l'engagement), peut, sur demande expresse de l'emprunteur secondaire, assurer le service de la dette.

Les prêts garantis sont des prêts directs contractés par une entreprise publique ou privée ayant la garantie de l'Etat.

Les relations entre l'Etat et les entreprises du portefeuille à travers les prêts rétrocedés suscitent diverses interrogations relatives au règlement du service de la dette de ces entreprises du portefeuille.

En effet, malgré la réforme de juillet 2008 transformant les entreprises publiques, selon le cas, en sociétés commerciales, établissements publics ou services publics, les entreprises publiques ayant bénéficié des prêts rétrocedés et/ou garantis continuent à éprouver des difficultés pour assurer correctement leurs engagements.

A ce jour, nonobstant les allègements leur accordés autrefois, ces entreprises accumulent encore des arriérés de paiement.

A fin 2022, le stock de la dette des prêts rétrocedés aux entreprises publiques faisant l'objet du présent rapport s'élève à près de **1,5 milliards de USD** soit **2.952,3* milliards de FC** dont **1,2 milliards de USD** soit **2.320,5*¹² milliards de FC** de l'encours représentant **80%** du total, et **0,3 milliards de USD**, soit **20%** des arriérés tel que l'illustre le tableau n°43 ci-dessous. Ce stock de la dette a gardé le même niveau qu'en 2021.

Tableau n°43 : Prêts rétrocedés aux entreprises publiques de 2021 et 2022 en USD

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	2021	2022				Stock de la Dette (5) au 31/12/2022 = (1+4)
		Stock de la Dette au 31/12/2021	Encours (1)	Arriérés			
				Principal (2)	Intérêts dus à l'Etat (3)	Service de la Dette (4) = (2+3)	
1	REGIDESO SA	13 505 243	9 174 723	2 387 749	1 942 772	4 330 520	13 505 243
2	SCPT SA	241 410 711	191 986 451	38 397 290	11 026 970	49 424 260	241 410 712
3	SNEL SA	1 143 668 634	889 339 730	156 650 896	97 678 008	254 328 904	1 143 668 634
4	MIBA	2 487 946	-	1 999 658	488 288	2 487 946	2 487 946
5	RVA SA	62 716 407	60 000 000	-	2 716 407	2 716 407	62 716 407
	Total	1 463 788 942	1 150 500 905	199 435 592	113 852 445	313 288 037	1 463 788 942

Source : Equipe de rédaction, à partir des données fournies par la DGDP

Le tableau ci-haut renseigne qu'aucune variation n'est constatée entre les années 2022 et 2021 en termes réels, en raison de la non-conciliation des comptes entre l'Etat et les entreprises débitrices.

¹² * Montant équivalent en FC à partir du taux de change USD = 2.016,91 FC à fin 2022

V.2.4. De prise de participation

Les états de suivi budgétaire de l'exercice 2022 renseignent un niveau d'exécution des prises de participations de **2.802.080.406 FC¹³**, soit de **17,18 %** contre **16.314.252.488 FC** prévus.

En conclusion, les flux de l'Etat vers les entreprises publiques, se sont situés à **3 260,0 milliards de FC** en 2022.

Tableau n°44 : Flux vers les entreprises publiques de 2020 à 2022 en FC

N°	FLUX VERS LES ENTREPRISES PUBLIQUES EN 2021 ET 2022					
	ENTREPRISES PUBLIQUES PAR BRANCHE D'ACTIVITES	2020	2021	2022	Part 2022 %	Variation 22-21 %
1	SUBVENTIONS					
	SCPT	449416125	268308132	201231099		
	S/Total	449 416 125	268 308 132	201 231 099	0,01	-25,00
2	INTERVENTIONS ECONOMIQUES					
	SONAHYDROC	-	-	10178630952		
	CongoAirWays	5367227336	1730238600	-		
	LMC	-	-	-		
	SCTP	-	-	654958959		
	SNCC	-	6048496502	8642031512		
	SCPT	77138589	-	-		
	S/Total	5 444 365 925	7 778 735 102	19 475 621 423	0,59	150,37
3	TAXES AFFECTEES					
	RVA	23436946163	40963472291	58754338716		
	SCTP	27808396868	46943585003	57425574608		
	SNCC	91634031347	88345226954	113683472784		
	LMC	12289463291	31691784108	55310094041		
	S/Total	155 168 837 669	207 944 068 356	285 173 480 149	8,75	137,18
4	PRETS RETROCEDES (Stock)					
	REGIDESOSA	24569005859	27010081063	27238859881		
	SCPTSA	476016055516	482814181159	486903678616		
	SNELSA	2255097250016	2287302958761	2306676705428		
	MIBA	4971590273	4975817522	5017963328		
	RVASA	123664838585	125430932608	126493348543		
	Total	2 884 318 740 250	2 927 533 971 112	2 952 330 555 796	90,64	0,85
5	PRISE DE PARTICIPATION					
	SAKIMA SA					
	TRIOMF					
	Total			2 802 080 406		
	TOTAL GENERAL	2 957 874 213 576	3 055 816 095 501	3 259 982 968 873	100,00	6,59

Source : Equipe de rédaction

De ce qui précède, en 2022, les flux des entreprises publiques vers l'Etat se sont situés à **258,1 milliards de FC**. Comparés à 2021, il y a eu un accroissement de **26,38%**. Quant aux flux de l'Etat vers les entreprises publiques, ils se sont situés à **3 260,0 milliards de FC**, soit un accroissement de **6,68%** par rapport aux flux de l'exercice 2021.

¹³ ESB 2022.

CHAPITRES VI : RISQUES BUDGETAIRES LIÉS A LA GESTION DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Le risque budgétaire est défini comme tout facteur aléatoire externe et/ou interne susceptible de perturber la programmation budgétaire déclinée dans le Cadre Budgétaire à Moyen Terme¹⁴.

Les risques budgétaires abordés dans ce point concernent ceux auxquels la loi de finances de l'exercice 2022 était exposée suite à la gestion des entreprises publiques.

VI.1. DESCRIPTION DES RISQUES ET CANAUX DE TRANSMISSION

La description de la situation globale des entreprises du portefeuille de l'Etat, en particulier celle des entreprises publiques, révèle plusieurs risques budgétaires susceptibles de compromettre l'exécution de la Loi de finances 2022. Ces risques peuvent se situer tant en recettes qu'en dépenses.

En recettes, ils se matérialisent par la baisse des recettes non fiscales et fiscales et **en dépenses**, ils se matérialisent par la hausse des transferts et interventions de l'Etat en faveur des entreprises publiques.

VI.1.1. Baisse des recettes

VI.1.1.1. Baisse des recettes Non Fiscales

Les entreprises publiques sont soumises au paiement des droits, taxes et redevances divers relevant de leurs secteurs d'activités respectives, notamment, la redevance minière, la taxe d'implantation, la taxe rémunératoire annuelle et de pollution ainsi que les dividendes. En général, la hauteur de ces paiements est tributaire du niveau d'activités et de rendement de ces entreprises.

En effet, une entreprise publique confrontée à plusieurs difficultés dans la mise

¹⁴ Ministère du Budget, DGPPB, Déclaration sur les Risques Budgétaires 2024-2026.

en œuvre de ses activités, consécutives à des facteurs internes ou externes, sera amenée à payer moins de droits, taxes et redevances. Ceci impacterait négativement les recettes non fiscales dans le budget.

Il sied de préciser, en ce qui concerne les dividendes que, depuis plusieurs décennies, les entreprises publiques ne décrètent plus les dividendes en raison de résultats négatifs récurrents. Néanmoins, elles versent à l'Etat des recettes forfaitaires au titre de contribution au financement du budget de l'Etat.

VI.1.1.2. Baisse des recettes fiscales

Les entreprises publiques sont des entités détenues ou contrôlées par le Gouvernement sous la forme de société commerciale. De ce fait, elles sont soumises aux mêmes obligations fiscales que les entreprises privées, telles que le paiement de l'IPR, l'IBP et de la TVA.

Le non-respect de ces obligations fiscales, résultant de divers facteurs, entre autres l'abus de gestion, les difficultés de trésorerie, des erreurs comptables ou des problèmes de conformité fiscale, constitue les dettes fiscales des entreprises publiques vis-à-vis de l'Etat. Ces dettes engendrent **des manques à gagner** en termes des recettes fiscales dans le budget général.

VI.1.2. Hausse de dépenses de transferts et interventions

En sa qualité de puissance publique, l'Etat est appelé à apporter son aide aux entreprises publiques, sous forme de subventions, d'interventions économiques et de prise de participation.

Ces subventions et intervention, justifiées par un intérêt public, servent soit au renouvellement de leurs équipements soit à soutenir leur exploitation.

En effet, le manque de performance des entreprises publiques débouche sur la détérioration de l'outil de production, sur l'effritement des capitaux propres et la formation des dettes sociales importantes susceptibles d'exiger l'intervention de l'Etat.

Tableau n° 45 : Evolution de la dette sociale des entreprises publiques

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES PAR BRANCHE D'ACTIVITES	2021		2022		Variation 2022-2021 en %
		Montant en FC	Structure	Montant en FC	Structure	
	MINES	667 837 278 651	0,26	666 428 658 352	0,24	0,00
1	GECAMINES SA	164408327838	0,25	137633789149	-	-0,16
2	SODIMICO SA	84700197478	0,13	107170999700	-	-
3	SOKIMO SA	-	0,00	-	-	-
4	SCMK/Mn SA	-	0,00	-	-	-
5	SAKIMA SA	53944206825	0,08	48799111230	-	-
6	COMINIÈRE SA	-	0,00	361202361	-	-
7	MIBA SA	364784546510	0,55	372463555912	-	-
	HYDROCARBURES	69 281 002 115	0,03	85 806 014 988	0,03	0,24
8	SONAHYDROC SA (ex COHYDRO)	16557788964	0,24	17308045809	0,20	0,05
9	COBIL SA	52723213150	0,76	68497969179	0,80	0,30
	EAU ET ELECTRICITE	460 415 248 616	0,18	569 843 331 666	0,20	0,24
10	REGIDESO SA	418214359753	0,91	518952873400	-	0,24
11	SNEL SA	42200888863	0,09	50890458265	-	0,21
	TRANSPORTS	1 331 265 148 666	0,51	1 434 147 037 649	0,51	0,08
12	RVA SA	209801652218	0,16	256561961109	0,18	0,22
13	LMC SA (ex CMDC)	10334205056	0,01	9261159418	0,01	0,01
14	CVM SA (ex RVM)	82729289965	0,06	91819519372	0,06	0,00
15	SNCC SA	545625212413	0,41	545208432303	0,38	0,00
16	ONATRA (ex SCTP SA)	423638449355	0,32	490879114933	0,34	0,67
17	CONGO AIRWAYS SA	59136339659	0,04	40416850513	0,03	-0,32
	POSTE & TELECOM	-	0,00	-	0,00	0,00
18	SCPT SA (ex OCPT)	-	0,00	-	0,00	0,00
	FINANCE ET BANQUE	69 645 642 645	0,03	65 357 927 100	0,02	-0,06
19	SONAS SA	67302431314	0,97	65357927100	-	-0,03
20	CADECO SA	2343211331	0,03	-	-	-
	TOTAL	2 598 444 320 692	1,00	2 821 582 969 755	1,00	0,09

Source : Equipe de rédaction, à partir des données fournies par le CSP

En 2022, la dette sociale des entreprises publiques s'est établie à près de **2.822 Milliards de FC**, contre près de **2.598 milliards de FC** en 2021, dégagant ainsi un accroissement de **8,6 %**.

VI.1.3. Hausse de la dette publique

Les entreprises publiques, en particulier celles œuvrant dans les secteurs comme l'énergie ou les transports, nécessitent de lourds investissements pour maintenir et développer leurs activités (construction de nouvelles lignes de train, centrales électriques, rénovations, etc.). Ces investissements sont souvent financés par l'emprunt.

Pour leur permettre d'accomplir leurs missions de service public et de développement économique, l'Etat intervient dans le processus d'endettement de certaines entreprises publiques à travers les prêts rétrocedés et les emprunts garantis.

En cas de défaut de paiement de ces prêts par les entreprises publiques, l'Etat est tenu de les rembourser. Ce qui constitue une pression sur les dépenses liées à la dette publique.

VI.2. ANALYSE DES RISQUES EN 2022

VI.2.1. Des Recettes Fiscales et non fiscales

Dans le présent rapport, l'analyse des risques s'est appesantie sur l'Impôt Professionnel sur les revenus (IPR), l'Impôt sur le Bénéfice et Profit (IBP) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) compte tenu de leur importance dans l'ensemble des recettes fiscales.

Ces recettes fiscales ont cru de **26,54%** passant de **197,6 milliards de FC** en 2021 à **250,1 milliards de FC** en 2022 telles qu'illustrées dans le Tableau 37 ci-haut.

En dépit du fait que les recettes fiscales aient cru, le trésor public a connu un manque à gagner important chiffré à près de **2.161 Milliards de FC** en 2022 au titre de la dette fiscale des entreprises publiques.

Tableau n°46 : Evolution de la dette fiscale des entreprises publiques de 2021 à 2022

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES PAR BRANCHE D'ACTIVITES	2021		2022		Variation 2022-2021 en %
		Montant en FC	Structure %	Montant en FC	Structure %	
	MINES	862 022 027 276	0,42	724 516 127 377	0,34	-0,16
1	GECAMINES SA	786456412977	0,91	641978639023	0,89	-0,18
2	SODIMICO SA	-	0,00	-	0,00	-
3	SOKIMO SA	-	0,00	-	0,00	-
4	SCMK/Mn SA	-	0,00	-	0,00	-
5	SAKIMA SA	-	0,00	-	0,00	-
6	COMINIÈRE SA	-	0,00	-	0,00	-
7	MIBA SA	75565614299	0,09	82537488354	0,11	-
	HYDROCARBURES	18 565 661 422	0,01	17 853 789 510	0,01	-0,04
8	SONAHYDROC SA (ex COHYDRO)	18565661422	1,00	17853789510	1,00	-0,04
9	COBIL SA	-	0,00	-	0,00	0,00
	EAU ET ELECTRICITE	638 969 927 449	0,31	852 149 790 353	0,39	0,33
10	REGIDESO SA	-	0,00	-	0,00	0,00
11	SNEL SA	638969927449	1,00	852149790353	1,00	0,33
	TRANSPORTS	507 812 059 951	0,25	550 153 773 587	0,26	0,08
12	RVA SA	449880225658	0,89	479302088179	0,87	0,07
13	LMC SA (ex CMDC)	8408544895	0,02	11279651455	0,02	0,08
14	CVM SA (ex RVM)	14425098058	0,03	19661033159	0,04	0,00
15	SNCC SA	35098191341	0,07	39911000794	0,07	0,14
16	ONATRA (ex SCTP SA)	-	0,00	-	0,00	0,00
17	CONGO AIRWAYS SA	-	0,00	-	0,00	0,00
	POSTE & TELECOM	-	0,00	-	0,00	0,00
18	SCPT SA (ex OCPT)	-	0,00	-	0,00	0,00
	FINANCE ET BANQUE	11 422 429 783	0,01	16 058 000 972	0,01	0,41
19	SONAS SA	11422429783	1,00	16058000972	1,00	0,41
20	CADECO SA	-	0,00	-	0,00	-
	TOTAL	2 038 792 105 881	1,00	2 160 731 481 800	1,00	0,06

Source : Equipe de rédaction, à partir des données fournies par le CSP

En 2022, la dette fiscale des entreprises publiques s'est établie à près de **2.161 Milliards de FC**, contre près de **2.039 milliards de FC** en 2021, dégageant ainsi un accroissement de **6,0 %**.

Quant aux contributions des entreprises publiques au budget de l'Etat, elles ont cru de **21,47%** passant de **6,6 milliards de FC** en 2021 à **8,0 milliards de FC** en 2022 telles qu'illustrées dans le Tableau N°36 ci-dessus.

Néanmoins, il sied de préciser que malgré le caractère positif de cet accroissement, ces contributions ont décliné dans la totalité des branches d'activités. Seule la branche « Hydrocarbures » qui n'avait pas contribué au budget de l'Etat en 2021, s'est acquittée de cette obligation en 2022 et a permis de renverser la tendance négative vers la positive.

VI.2.2. Des Dépenses

En termes de dépenses, en 2022, l'Etat a versé aux entreprises publiques des subventions de **0,2 milliards de FC** soit un accroissement de **25,00%** par rapport à 2021 et des interventions économiques à hauteur de **19,5 milliards de FC** soit un accroissement de **150,37%** par rapport à 2021. Ces montants résultent entre autres des interventions de l'Etat pour alléger les dettes sociales de quelques entreprises publiques en 2022.

Le stock de la dette rétrocédée et/ou garantie, en 2022, est resté le même qu'en 2021 soit **1,5 milliards de USD** représentant **2.952,3 milliards de FC**. Ce montant représente le risque budgétaire qui a prévalu en 2022 sur la dette publique du pouvoir central, car le défaut de paiement de ces prêts par les entreprises publiques concernées amènerait l'Etat à les rembourser.

Globalement, les dépenses ont cru de **6,68%** passant de **3.055,8 milliards de FC** en 2021 à **3.260,0 milliards de FC** en 2022, constitué à 90% des dettes rétrocédées.

VI.3. MESURES D'ATTENUATION

L'atténuation des risques que présentent les entreprises du portefeuille de l'Etat sur les finances publiques devra passer par :

- ✓ L'assainissement des charges d'exploitation notamment celles liées aux charges du personnel et aux conventions collectives ;
- ✓ Le renforcement du contrôle, suivi et audit externe des entreprises publiques (Cour des Comptes, Ministère du Portefeuille, Ministère des Finances et IGF) ;
- ✓ Le parachèvement du processus de la réforme des entreprises publiques dans son volet comptable et financier ;
- ✓ L'amélioration de la qualité de la gouvernance, du mode de désignation des mandataires actifs ou passifs ;
- ✓ La finalisation du processus de règlement des dettes croisées ;
- ✓ L'élaboration de la stratégie sectorielle et la stratégie de l'Etat-actionnaire.

CONCLUSION

Le Rapport sur la situation financière consolidée des entreprises publiques permet de dresser un tableau synoptique de la situation économique, financière, fiscale, parafiscale et sociale desdites entreprises au cours de l'exercice 2022, avec recul sur les années 2020 et 2021. Il met, en outre, en lumière l'état de leurs relations avec l'Etat qui est à la fois leur actionnaire de référence, le pouvoir régulateur de leurs activités statutaires mais également leur client, surtout pour celles qui ont le service public dans leurs missions.

Le périmètre du présent Rapport est constitué de 18 entreprises publiques contrôlées majoritairement par l'Etat, dans sa dimension d'actionnaire sur les 97 sociétés qui composent le portefeuille de l'Etat au 31 décembre 2022.

Au terme de l'analyse de leurs performances en 2022, leur situation financière consolidée se résume comme suit :

1. En ce qui concerne la gestion économique et financière.

La gestion économique et financière des entreprises publiques est caractérisée globalement par des faibles performances opérationnelles qui ne permettent pas d'assurer la rentabilité d'exploitation desdites entreprises, de dégager des marges suffisantes pour générer la croissance interne et de participer conséquemment au financement du budget de l'Etat, notamment au travers des dividendes espérés par tout actionnaire.

Ces entreprises publiques, détentrices d'un outil de production valant plus ou moins **USD 10.738.962,15** et qui emploient des effectifs du personnel de **30.689 unités**, ont réalisé un chiffre d'affaires global de **USD 1.769 millions** en 2022.

En considérant l'importance des consommations intermédiaires que l'activité industrielle induit, notamment du fait de l'obsolescence des équipements et de la vétusté de l'outil de production, l'étude met en évidence la modicité de la valeur ajoutée générée par les entreprises publiques. Cette valeur ajoutée

étant consommée à plus de **92%** en moyenne par les charges du personnel, ne permet pas à nos entreprises publiques d'être profitables, c'est-à-dire avec un EBE positif et suffisamment élevé pour le financement interne de leur croissance, à savoir les Besoins en Fonds de Roulement ainsi que les investissements indispensables à leur maintien et/ou à leur développement.

Ainsi, la faiblesse de l'EBE dégagée par les entreprises publiques en 2022, soit **USD 101.314.360** face aux capitaux investis de **USD 15.221.495.056** pour réaliser leur exploitation se traduit par un taux de rentabilité d'exploitation également faible d'à peine **0,67%** contre une norme de **20%** minimum.

Il s'en suit que les résultats d'exploitation demeurent déficitaires depuis 2020 et bien avant, se situant globalement à **USD 147.547.808** en 2022, seules trois sociétés ont réalisé un résultat net positif, à savoir : GECAMINES SA, LMC SA et COBIL SA.

En conséquence, les entreprises publiques ne sont pas aptes à générer des dividendes au profit de l'Etat, leur actionnaire unique ou de référence, sur la base des résultats de fin d'exercice, chroniquement déficitaires.

D'où, la notion de « Contribution » appliquée aux entreprises publiques pour assurer tant soit peu leur apport au financement du budget de l'Etat au titre des recettes des participations inscrites dans les différents projets de Lois des Finances soumis au vote du Parlement. En 2022, les réalisations des assignations au titre de « contribution » des entreprises publiques ont été d'environ **8.006 millions de FC**, en progression de **21,47%** par rapport à 2021.

2. En ce qui concerne la gestion fiscale, parafiscale et des flux financiers de l'Etat vers les entreprises publiques.

La gestion fiscale et la parafiscale des entreprises publiques concernent les relations que ces entreprises entretiennent avec l'Etat, en tant que Puissance publique. Le présent Rapport a donné les chiffres des impôts, droits, taxes et

autres redevances versés par les entreprises publiques à l'Etat au travers des administrations financières.

Les recettes fiscales et non fiscales générées par les entreprises publiques au profit du Trésor public ont affiché en 2022 une hausse significative de **26,38%** et ont représenté **0,21%** du PIB¹⁵ contre **0,19%** en 2021.

A ce sujet, il est bon de retenir que globalement, les entreprises publiques font preuve de civisme fiscal en s'acquittant tant bien que mal de leurs obligations dans ce domaine, même s'il y a lieu de déplorer des cas de détournement des recettes, notamment de la TVA collectée et non reversée, dans le chef de quelques entreprises publiques.

En ce qui concerne les flux financiers de l'Etat vers les entreprises publiques, le présent rapport souligne la modicité des subventions et interventions économiques versées aux entreprises publiques, soit **19,7 milliards de FC** dont **0,2 milliards de FC** au titre des subventions et **19,5 milliards de FC** pour les interventions économiques ; comparé à l'année 2021, il s'observe une augmentation de **144,52%**.

Quant aux ressources budgétaires pré-affectées au bénéfice de certaines entreprises publiques au titre de la parafiscalité, il est mis en lumière dans le présent rapport la hauteur des taxes et redevances parafiscales dédiées à RVA SA (IDEF), SCTP SA (RLT), CVM SA (RCAD) et LMC SA (Droits de Trafic) et qui constituent un apport financier indéniable de l'Etat hors circuit de la dépense publique et ce, en soutien à la trésorerie des entreprises bénéficiaires en vue de les aider à financer ou à lever les fonds pour le financement des projets d'investissement engagés par ces dernières. Ces entreprises ont encaissé, en 2022 de la parafiscalité de l'ordre de **285,2 Milliards de FC**, contre **207,9 milliards de FC** en 2021, dégagant ainsi un accroissement de **37,14 %**.

¹⁵ Cadre budgétaire à Moyen Terme 2024-2026

Enfin, s'agissant des prêts rétrocédés et des emprunts garantis, le présent rapport indique que le stock des dettes des entreprises publiques en 2022, comprenant les encours et les arriérés s'élèvent à **2.952,3 milliards de FC** comme en 2021, ce qui signifie que les entreprises concernées sont insolvables, exposant ainsi l'Etat à un risque budgétaire avéré.

3. En ce qui concerne la transparence et la communication financière.

Les statistiques de transmission des états financiers et des rapports des commissaires aux comptes aux instances légalement désignées, à savoir la Cour des Comptes, le CSP et le CPCC, font état d'un manque de rigueur de la part de nombreuses entreprises publiques, qui ne transmettent pas à bonne date ces documents légaux pour traitement approprié.

A ce sujet, il est regrettable qu'aucune entreprise publique ne se soit acquittée de cette obligation envers la Cours des Comptes jusqu'à présent.

S'agissant particulièrement de la qualité de l'information financière véhiculée par les états financiers audités et certifiés par les commissaires aux comptes, il y a lieu de noter une évolution négative de l'opinion émise par ces derniers en conclusion de leurs travaux. Le nombre d'opinion avec réserves est passé de 4 cas en 2021 à 7 cas en 2022, opinion positive de 7 en 2021 à 5 en 2022 et l'opinion négative donnée à 3 entreprises publiques.

4. En ce qui concerne les risques budgétaires liés aux entreprises publiques.

Dans ce rapport, il a été établi un panorama des risques budgétaires auxquels les entreprises publiques peuvent exposer l'Etat. Spécifiquement, il a été mis un accent sur les risques budgétaires explicites documentés comme suit :

- les dettes fiscales des entreprises publiques chiffrées à près de **2.161 Milliards de FC** en 2022 ont connu une progression de **6,0 %** par rapport à 2021. L'augmentation de ces dettes fiscales a davantage entamé les capacités budgétaires de l'Etat à exécuter ses dépenses publiques ;

- les dettes sociales des entreprises publiques qui affichent **2.822 Milliards de FC** ont connu un accroissement de **8,6 %** par rapport à 2021. Cette augmentation de la dette sociale des entreprises publiques représente un risque pouvant donner lieu à une pression sur les dépenses d'intervention économique de l'Etat
- le stock de la dette, au titre des prêts rétrocédés aux entreprises publiques s'élève à près de **1,5 milliards de USD** représentant **2.952,3 milliards de FC** au 31 décembre 2022. L'Etat, en sa qualité d'emprunteur primaire, sera tenu de rembourser ce montant, à l'échéance, tant que les entreprises publiques concernées ne rembourseraient pas ces emprunts secondaires.

Au regard de ce qui précède, il y a lieu que des mesures d'atténuation de ces risques budgétaires soient envisagées afin de soustraire de finances publiques les risques induits par les entreprises publiques. Parmi ces mesures, on peut mentionner :

- ✓ L'assainissement des charges d'exploitation notamment celles liées aux charges du personnel et aux conventions collectives ;
- ✓ Le renforcement du contrôle, suivi et audit externe des entreprises publiques (Cour des Comptes, Ministère du Portefeuille, Ministère des Finances et IGF) ;
- ✓ L'amélioration de la qualité de la gouvernance, du mode de désignation des mandataires actifs ou passifs ;
- ✓ La finalisation du processus de règlement des dettes croisées ;
- ✓ L'élaboration de la stratégie sectorielle et de la stratégie de l'Etat-actionnaire.

En définitive, cette édition du rapport sur la situation financière consolidée des entreprises publiques est considérée comme une première vitrine de l'information financière agrégée sur les entreprises publiques. A ce titre, il y a lieu de suggérer que soient imaginées et développées des passerelles de

collaboration permanente entre les entreprises publiques et toutes les autres parties prenantes, pour permettre une collecte aisée et à temps réel des données devant conduire à l'élaboration dans les délais de cet outil précieux d'analyse et d'évaluation des entreprises publiques à la disposition des Elus du peuple lors de l'examen des prochains Projets de Lois de Finances soumis par le Gouvernement.

ANNEXES

Annexe 1 : Situation des participations directes de l'Etat au 31 décembre 2022

I. Entreprises Publiques

N°	Dénomination	Sigle	%	Secteur	Activités	Siège social
1	Générales des Carrières et des Mines	GECAMINES SA	100	Mines	Prospection, extraction minerais et activités métallurgiques	Lubumbashi
2	Société de Développement Industriel et Minier du Congo	SODIMICO SA	100	Mines	Prospection, extraction minerais et activités métallurgiques	Musoshi
3	Société Minière Kilomoto	SOKIMO SA	100	Mines	Prospection, extraction minerais et production de l'or	Bunia
4	Kisenge Manganèse S.A	SCMK/Mn SA	100	Mines	Prospection, extraction et production manganèse	Lubumbashi
5	Société Nationale des Hydrocarbures du Congo	SONAHYDROC SA	100	Hydrocarbures	Recherche, production et vente des produits pétroliers	Kinshasa
6	Régie de distribution d'eau SA	REGIDESO SA	100	Energie	Production et distribution d'eau	Kinshasa
7	Société Nationale d'Électricité	SNEL SA	100	Energie	Production, transport et distribution d'électricité	Kinshasa
8	Société Sidérurgiques de Maluku	SOSIDER SA	100	Industrie	Production des produits sidérurgiques (en contrat de concession)	Kinshasa
9	Régie des Voies Aériennes	RVA SA	100	Transport	Gestion des aéroports et de la navigation aérienne	Kinshasa
10	Les Lignes Maritimes Congolaises	LMC SA	100	Transport	Transport maritime	Kinshasa
11	La Congolaise des Voies Maritimes	CVM SA	100	Transport	Entretien et gestion bief maritime	Boma
12	Société Nationale des Chemins de Fer du Congo	SNCC SA	100	Transport	Transport par chemin de fer	Lubumbashi
13	Société des Chemins de Fer des Uélé	SCFUF SA	100	Transport	Transport par chemin de fer	Isiro
14	Société Commerciale des Transports et des Ports	SCTP SA	100	Transport	Exploitation et gestion des ports maritimes, fluviaux et lacustres ainsi que le transport sur les voies navigables et les lacs de la RDC, chemin de fer	Kinshasa
15	Société Commerciale des Postes et Télécom	SCPT SA	100	Poste & télécom	Activités de télécommunication par câble, sans fils et par satellite, activités postales	Kinshasa
16	Société Nationale d'Assurances	SONAS SA	100	Finances	Assurance et réassurance	Kinshasa
17	Caisse Générale d'Épargne du Congo	CADECO SA	100	Finances	Épargne et crédit	Kinshasa
18	Hôtel Karavia	HOTEL KARAVIA	100	Services	Hôtellerie, restauration et hébergement (en contrat de concession)	Lubumbashi
19	COBIL	COBIL SA	100	Hydrocarbures	Commerce des produits pétroliers	Kinshasa
20	Société Aurifère du Kivu et Maniema	SAKIMA SA	100	Mines	Extraction des minerais	Kinshasa
21	Congo Fleuve Hôtel	CFH	100	Services	Hôtellerie, restauration & hébergement	Kinshasa
22	Société Congolaise de la Fibre optique	SOCOF SA	100	Telecom	Exploitation et commercialisation de la fibre optique	Kinshasa
23	Cimenterie Nationale	CINAT	92	Industrie	Fabrication du Ciment, Chaux et Plâtre	Kimpese
24	Société Congolaise d'exploitation minière	COMINIÈRE	90	Mines	Extraction de minerais d'étain	Manono
25	Parc Agro Industriel de Bukangalongo	PARCAGRI	85	Agriculture	Agro-industrie	Bandundu
26	La minière de Bakwanga	MIBA SA	80	Mines	Extraction et production du diamant	Mbuji-mayi
27	Société d'exploitation du Parc-agro Industriel de Bukanga-lonzo	SEPAGRI	70	Agriculture	Agro-industrie	Bandundu
28	Société Nationale de Loterie	SONAL SA	60	Finances	Jeux de hasards et de pari, loterie	Kinshasa
29	Congo airways	CONGO AIRWAYS SA	62,73	Transport	Transport aérien	Kinshasa
30	Société Financière de Développement	SOFIDE SA	56,73	Finances	Activités financières	Kinshasa

II. Sociétés mixtes paritaires et minoritaires de blocage

N°	Dénomination	Sigle	%	Secteur	Activité	Siège social
31	Société Anhui-Congo d'Investissement Minier	SACIM	50	Mines	Extraction des minerais et production du diamant	Tshibwe
32	Grands Hôtels du Congo	GHC SA	50	Services	Hébergement et restauration	Kinshasa
33	Société Congolaise des Industries de Raffinage	SOCIR SA	50	Hydrocarbures	Raffinage du pétrole brut	Kinshasa
34	Marché International de Kinshasa	MARIKIN SA	50	Industrie	Transformation et commercialisation des produits agricoles	Kinshasa
35	Sucrière de Kiliba	SUKI	49	Industrie	Production de sucre	Kiliba (Sud-Kivu)
36	Fina Logistique	FINA LOGISTIQUE	40	Hydrocarbures	Location des pipes lines et autres immobilisations	Kinshasa
37	Total RDC	TOTAL RDC	40	Hydrocarbures	Commerce de produits pétroliers	Kinshasa
38	Engen RDC	ENGEN DRC	40	Hydrocarbures	Commerce de produits pétroliers	Kinshasa
39	Chantier Naval de Construction SA	CHANIMETAL	40	Industrie	Fabrication d'ouvrages en métaux et fonderie des métaux, construction des barges	Kinshasa
40	Minoterie de Matadi	MIDEMA SA	40	Industrie	Fabrication des produits alimentaires et aliments pour bétails	Kinshasa
41	Compagnie Sucrière (Kwilu-ngongo)	LA SUCRIERE	40	Industrie	Fabrication de sucre et alcools	Kwilu ngongo
42	Société Textile de Kisangani	SOTEXKI SA	40	Industrie	Fabrication des textiles	Kinshasa
43	La Société Cotonnière et Agricole du Kasai	COTONNIERE	36,9	Agriculture	Production du coton	Kinshasa
44	Banque de Développement des Etats de Grand Lac	BDGEL	35,9	Finances	Activités financières	Goma
45	TRIOMF RDC	TRIOMF RDC	30	Industrie	Fabrication des engrais chimiques	Boma
46	Société d'exploitation du guichet unique	SEGUCE RDC SA	30	Services	Facilitations commerciales	Kinshasa
47	Dubai Port World RDC	DP WORLD RDC	30	Services	Activités portuaires	Kinshasa
48	Compagnie immobilière	CIM	25	Services	Achat, vente, location et exploitation des biens immobiliers	Kinshasa

III. Sociétés mixtes strictement minoritaires au 31 décembre 2022

N°	Dénomination	Sigle	%	Secteur	Activités	Siège social
49	Plantation et Huilleries du Congo SA	PHC	23,8	Industrie	Fabrication d'huile et graisse végétale	Kinshasa
50	Sociétés Congolaise des Pêches	SOCOPE	20,0	Pêche	Pêche	Moanda
51	Japan Petroleum compagny	JAPECO	20,0	Hydrocarbures	Extraction des produits pétroliers	Kinshasa
52	Société de Recherche et d'Exploitation Pétrolière du Littoral Congolais	SOREPLICO SA	20,0	Hydrocarbures	Extraction des produits pétroliers	Kinshasa
53	Société du Littoral Congolais	SOLICO	20,0	Hydrocarbures	Extraction des produits pétroliers	Kinshasa
54	Combinat Industriel de GEMENA	COMINGEM	20,0	Industrie	Fabrication du savon (en arrêt d'activités)	Gemena
55	Société minière du Kivu	SOMIKIVU	20,0	Mines	Extraction des minerais	Kivu
56	Kamoa Copper SA	KAMOA COPPER SA	20,0	Mines	Extraction des minerais	Katanga
57	Company pastorale du Haut-Lomami	PHL	18,5	Agriculture & élevage	élevage des bovins	Kamina
58	Equity Banque Commerciale du Congo	EQUITY BCDC	15,0	Finances	Activités financières	Kinshasa
59	FOXWHELP	FOXWHELP	15,0	Hydrocarbures	Extraction des produits pétroliers	Ituri
60	CAPRIKAT	CAPRIKAT	15,0	Hydrocarbures	Extraction des produits pétroliers	Ituri
61	Société Congolaise de Recherche et d'Exploitation de Pétrole	SOCOREP SA	15,0	Hydrocarbures	Extraction des produits pétroliers	Kinshasa
62	Kinrex	KINREX SA	15,0	Hydrocarbures	Extraction des produits pétroliers	Kinshasa
63	Cimenterie de LUKALa	CILU SA	5,0	Industrie	Fabrication de ciment, chaux et plâtres	Kinshasa
64	CHANIC SA	CHANIC SA	11,9	Industrie	Fabrication d'ouvrages en métaux, fonderie des métaux, construction des barges	Kinshasa
65	Sucrière Africaine SA	SUCRAF SA	10,0	Industrie	Financement activités industrielles	Bruxelles
66	Congo Cargo	CONGO CARGO	10,0	Transport	Transport aérien	Kinshasa
67	Crown Mining SARL	CM SARL	10,0	Mines	Exploitation minière	Kinshasa
68	Liberty Mining & Investments SARL	LMI SARL	10,0	Mines	Exploitation minière	Lubumbashi
69	GICC SARL	GICC SARL	10,0	Mines	Exploitation minière	
70	DOFA SARL	DOFA	10,0	Mines	Exploitation minière	Kolwezi
71	Industrial Promotion Services Congo SA	IPS CONGO	8,0	Industrie	Services	Kinshasa
72	Banque Africaine de Développement	BAD	7,0	Finances	Activités financières	Abidjan
73	InterLacs	ILACS SA	5,0	Industrie	Fabrication de ciments, chaux et plâtres	Katanga
74	FRONTIERS SPRL	FRONTIERS SPRL	5,0	Mines	Extraction de minerais	Lubumbashi
75	KGL SOMITURI SPRL	KGL SOMITURI SPRL	5,0	Mines	Extraction de minerais	Ituri
76	La Compagnie de Traitement de Kingamyambo	METALKOL	5,0	Mines	Extraction de minerais	Katanga
77	CHEMAF	CHEMAF	5,0	Mines	Exploitation minière	Katanga
78	Alphamin Bisie Mining	ABM SA	5,0	Mines	Exploitation minière	Nord-kivu
79	Congo Minerals Expl		5,0	Mines	Exploitation minière	Kinshasa
80	Gold Dragon Ress RDC SPRL		5,0	Mines	Exploitation minière	Katanga
81	Société d'Exploit. de KIPOI	SEK SA	5,0	Mines	Exploitation minière	Katanga
82	Silver Back Ressources		5,0	Mines	Exploitation minière	Katanga
83	Société d'Exploitation des Gisements de Matamba nkulu	SEGMAL	5,0	Mines	Exploitation minière	Katanga
84	Tantale Mining Katanga		5,0	Mines	Exploitation minière	Katanga
85	Kanuka		5,0	Mines	Exploitation minière	
86	Kisengo Mining		5,0	Mines	Exploitation minière	
87	Golden Africa Ressources		5,0	Mines	Exploitation minière	
88	Sase Mining		5,0	Mines	Exploitation minière	
89	Kalongwe Mining		5,0	Mines	Exploitation minière	
90	Kalukundi Mining		5,0	Mines	Exploitation minière	
91	Tourhotels SA	TH SA	5,0	Services	Hôtellerie, restauration et hébergement	Goma
92	Lamikal SA	LAMIKAL	5,0		Exploitation minière	
93	Socigaz	SOCIGAZ	1,0	Hydrocarbures	Extraction du gaz naturel	Goma
94	Agence Maritime Internationale du Congo	AMICONGO SA	0,8	Transport	Transport et frêt maritime	Kinshasa
95	Manufacture Congolaise des Allumettes	MASAL	0,5	Industrie	Fabrication des allumettes	Kinshasa
96	Africa-Re	AFRICA-RE	0,3	Finances	Assurances et réassurances	Nigeria
97	Banque Mondiale	BIRD	0,2	Finances	Institution financière internationale	Washington

Annexe 2 : Situation des participations indirectes de l'Etat

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	N° FILIALES	FILIALES	PARTICIPATIONS %
1	GECAMINES SA	1	KAMBOVE MINING SAS	45
		2	LUALABA MINING RESOURCES « LMR SAS »	35
		3	SOCIETE MINIERE DE KOLWEZI « SMK SAS »	99
		4	SOCIETE D'EXPLOITATION DE SHAMITUMBA « SHAMITUMBA SAS »	30
		5	SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA CASSITERITE AU KATANGA « SECAKAT SAS »	30
		6	KIPUSHI CORPORATION « KICO SAS »	32
		7	KAPANDA MINING RESOURCES « KMR SAS »	35
		8	KINGA-KILA MINING « KIK MINING SASU »	Nd
		9	SOCIETE MINIERE DEZIWA « SOMIDEZ »	49
		10	SOCIETE POUR L'EXPLOITATION DES GISEMENTS DE KALUKUNDI "SWANMINES SAS"	25
		11	GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA « GCK SAS »	20
		12	COMPAGNIE MINIERE DE MUSONOIE « COMMUS SAS »	28
		13	CIMENTERIE DU KATANGA « CIMENKAT SA »	97,13
		14	SOCIETE AURIFERE DU KIVU ET DU MANIEMA (SAKIMA SA)	0,01
		15	TENKE FUNGURUME MINING « TFM SA »	20
		16	SOCIETE DE TRAITEMENT DE TERRIL DE LUBUMBASHI « STL SAS »	100
		17	RUASHI MINING « RM SAS »	25
		18	MINIERE DE KALUMBWE MYUNGA « MKM SAS »	19,8
		19	KAMOTO COPPER COMPANY "KCC SA"	25
		20	SHITURU MINING CORPORATION « SMCO SAS »	27,5
		21	COMPAGNIE MINIERE DE LUISHA « COMILU SAS »	28
		22	SINO-CONGOLAISE DES MINES « SICOMINES SA »	32
		23	BOSS MINING « BM SAS »	49
		24	COMPAGNIE MINIERE DE KAMBOVE « COMIKA SAS »	30
		25	ENTREPRISE GENERALE DE COBALT « EGC »	100
		26	FREEPOR COBALT OY	20
		27	CENTRALE THERMIQUE DE LUENA « CTL SA »	67
		28	SINO-CONGOLAISE HYDROELECTRIQUE « SICOHYDRO »	7
		29	SOCIETE FINANCIERE DE DEVELOPPEMENT « SOFIDE SA »	1
		30	SOCIETE GENERALE DE TELECOMMUNICATION "SOGETEL SAS"	100
		31	CONGO AIRWAYS SA	5,73
		32	SOCIETE IMMOBILIERE DU CONGO « SIMCO SAS »	99
2	SODIMIKO	1	KISENDA COPPER COMPAGNY (KICC SA)	23
		2	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET MINIER DU KATANGA (SODIMIKA SA)	30
		3	ENTREPRISE MINIERE DE MUSOSHI (EMM SA)	30
		4	KASIMA SA	1
3	SOKIMO SA	1	MONGBWALU GOLD MINES (ex AGK)	13,78
		2	KIBALI GOLD MINES	10
		3	MINIERE DE ZANI KODO (MIZAKO)	20
		4	WANGA MINING COMPANY (WMC)	35
		5	NEW SOCIETE MOKU-BEVERENDI (SMB)	20
		6	GIRO GOLDFIELDS	35
4	SNCC SA	1	SAKIMA SA	0,01
		2	GHC SA	1
		3	SOFIDE	1,5
		4	SOGETEL SPRL	0,55
		5	IMMO KASAÏ SA	2,6
		6	CENWARRAN (ACTIVITES EN VEILLEUSE)	10,31
		7	NOUVELLE EXFORKA (ACTIVITES EN VEILLEUSE)	15
		8	SOCIETE SEAR SA (SOCIETE REPRISE PAR L'ETAT CONGOLAIS)	
		9	SOGETI SA	
		10	SABENA SA	
		11	BCCE	
		12	ZAIMAR	
		13	TRANZAM	
		14	SIZARAIL	
5	SCTP SA	1	T.C.K. SRPL (Term .Cont. de Kin.)	36
		2	AMICONGO	1,89
		3	ACEC CONGO	14,6

N°	ENTREPRISES PUBLIQUES	N° FILIALES	FILIALES	PARTICIPATIONS %
5	SCTP SA	4	ANAPHOR VENTURE	0,002
		5	BCDC SA	0,038
		6	BREDERODE STRIP VVP.880	
		7	BREDERODE	1,0165
		8	Cie FINANCIERE NEUFEOUR	
		9	BNP PARIBAS «FORTIS & GLOBAL»	
		10	SH EUR CC SHS CLASSIX «Fortis»	
		11	BDF SEUZ STRIP VVPR	0,000096688
		12	SUEZ ENVIRONNEMENT	0,00011374
		13	TEXAF NOMINATIF	0,050167
		14	ACEC CONGO SARL	
		15	EZA ASBL	
		16	EPARGNE DEXIA	
		17	SOGEFI (SOFIDE)	
		18	CONGO AIRWAYS	11,7
6	LMC SA	1	AMICONGO	42
		2	SOFIDE	0,5
		3	TOUR HOTEL	0,5
		4	TCK	1,5
7	SONAHYDROC SA	1	KINREX SARL	12,75
		2	LIREX SARL	15
		3	XOIL SARL	50
		4	SEP-CONGO	36,6
		5	ENI RD CONGO	8
		6	SURESTREAM RDC SARL	8
		7	ENERGULF AFRICA LIMITED	10
		8	SOCO E&P RDC	15
		9	PERENCO	10
8	LAC SARL (En liquidation)	1	GRANDS HOTELS DU CONGO	1
9	SONAS SA	1	AFRICA-RE	0,06
		2	ZEP-RE	0,5
		3	SOFIDE	
10	SCMK-Mn SA	1	SIMCO SAS	1
		2	MDDK SA	20
11	REGIDESO SA	1	BDGEL	
		2	X-OIL CONGO	
		3	BARRAGE KATENDE	
		4	TRANZAM	}
		5	ZAIÏMAR LIQUIDEES	
12	SNEL SA	1	CIE INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT IMMOBILIERE	
		2	SOFIDE	}
		3	TRANZAM	
		4	BCCE	
		5	BCD LIQUIDEES	
		6	BBL	
		7	WESTCOR	
		8	S2GI	
		9	SOCIGAZ	
		10	ENERGO INVEST	
		11	X-OIL CONGO	
12	SCPT SA	1	STANDARD TELECOM CONGO (STC)	40
		2	FTTH NETWORK RESSOURCES	40
13	RVA SA	1	CONGO AIRWAYS	2,34

ANNEXE 3 : Tableaux synoptiques des entreprises structurantes

I. GECAMINES				
1. Dénomination		La Générale des Carrières et des Mines		
2. Numéro RCCM		CD/LSHI/RCCM/14-B-1678		
3. Numéro d'identification Nationale		06-193-A 0100M		
4. Numéro Impôt		A 0701147F		
5. Siège social		419, Boulevard Kamanyola, Lubumbashi, RDC		
6. Situation financière				
a. Quelques chiffres clés				
Rubriques/année	2020	2021	2022	
Capital social	Nd	Nd	Nd	
Capitaux propres	1 839 853 894	1 682 801 745	1 949 574 737	
Dettes	490 214 007*	463 595 597*	461 756 898*	
Créances	Nd	Nd	Nd	
Chiffre d'affaires	324402140	466872496	342774370	
Valeur ajoutée	51 933 688	33 503 182	4 392 675	
Charges du personnel	89 627 454	118616299	111 880 452	
Résultats d'exploitation	-160906647	-158508037	251624978	
<i>Source des données : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024</i>				
(*) Ces chiffres ne comprennent que les dettes à long et moyen termes				
(Nd) : Données non disponible				
b. Ratios de rentabilité				
Ratio	Norme	2020	2021	2022
Rapport de l'excédent brut d'exploitation au chiffre d'affaires	Positif	-11,62%	-18,23%	-31,36%
Marge bénéficiaire nette	Positif	Nd	Nd	Nd
Commentaires :				
c. Risque de faillite				
Indicateur	Norme	2020	2021	2022
Rapport capitaux propres / capital social	Supérieur ou égal à 50 %	Nd	Nd	Nd
Commentaires :				
7. Situation organisationnelle				
Répartition des effectifs par catégories socioprofessionnelles				
Catégories	2020	2021	2022	
Cadres	Nd	Nd	Nd	
MOR	Nd	Nd	Nd	
MAD	Nd	Nd	Nd	
Exécution	Nd	Nd	Nd	

Total	Nd	Nd	Nd
Taux d'Encadrement	Nd	Nd	Nd
Age moyen des effectif	Nd	Nd	Nd
MOR : Main d'Œuvre en Régie MAD : Mises A Disposition			
8. Situation des quelques projets : Nd			

II. SNCC				
1. Dénomination	La Société Nationale des Chemins de Fer			
2. Numéro RCCM	CD/L'SHI/RCC/14=B=1702			
3. Numéro d'identification Nationale	6=711 6=N59977			
4. Numéro Impôt	AO7OO227F			
5. Siège social	N° 115, Place de la Gare, Av Lumumba, Commune Kampemba, LUBUMBASHI, Haut Katanga			
6. Situation financière				
a. Quelques chiffres clés				
Rubriques/année	2020	2021	2022	
Capital social	Nd	Nd	Nd	
Capitaux propres	694 028 664	648 461 783	737 861 079	
Dettes	1 394 376	1 399 631	94 706	
Créances	Nd	Nd	Nd	
Chiffre d'affaires	47722070	41063661	35811214	
Valeur ajoutée	12998808	43564403	33853392	
Charges du personnel	31 133 794	34 464 008	38 253 895	
Résultats d'exploitation	Nd	Nd	Nd	
<i>Source des données : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_GSP/02/2024</i>				
(*) Ces chiffres ne comprennent que les dettes à long et moyen termes				
(Nd) : Données non disponible				
b. Ratios de rentabilité				
Ratio	Norme	2020	2021	2022
Rapport de l'excédent brut d'exploitation au chiffre d'affaires	Positif	-38,00%	22,16%	-12,29%
Marge bénéficiaire nette	Positif	Nd	Nd	Nd
Commentaires :				
c. Risque de faillite				
Indicateur	Norme	2020	2021	2022
Rapport capitaux propres / capital social	Supérieur ou égal à 50 %	Nd	Nd	Nd
Commentaires :				
7. Situation organisationnelle				

Répartition des effectifs par catégories socioprofessionnelles

Catégories	2020	2021	2022
Cadres	Nd	Nd	Nd
MOR	Nd	Nd	Nd
MAD	Nd	Nd	Nd
Exécution	Nd	Nd	Nd
Total	Nd	Nd	Nd
Taux d'Encadrement	Nd	Nd	Nd
Age moyen des effectif	Nd	Nd	Nd

MOR : Main d'Œuvre en Régie

MAD : Mises A Disposition

8. Situation des quelques projets : Nd

III. SNEL

1. Dénomination	Société Nationale d'Electricité S.A			
2. Numéro RCCM	CD/KIN/RCCM/14-B-3326			
3. Numéro d'identification Nationale	01-511-A 03970 R			
4. Numéro Impôt	A0704644G			
5. Siège social	2831 Avenue de la Justice, Kinshasa/Gombe			
6. Situation financière				
a. Quelques chiffres clés				
Rubriques/année	2020	2021	2022	
Capital social	Nd	Nd	Nd	
Capitaux propres	7 167 267 518	6 873 898 334	6 774 948 832	
Dettes	2 148 662 225	2 097 829 968	2 132 889 112	
Créances	Nd	Nd	Nd	
Chiffre d'affaires	698753262	769652934	817371229	
Valeur ajoutée	290766742	386370315	405579155	
Charges du personnel	155 455 019	156 310 185	191 790 718	
Résultats d'exploitation	Nd	Nd	Nd	
<i>Source des données : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024</i>				
(*) Ces chiffres ne comprennent que les dettes à long et moyen termes				
(Nd) : Données non disponible				
b. Ratios de rentabilité				
Ratio	Norme	2020	2021	2022
Rapport de l'excédent brut d'exploitation au chiffre d'affaires	Positif	19,36%	29,89%	26,16%
Marge bénéficiaire nette	Positif	Nd	Nd	Nd
Commentaires :				
c. Risque de faillite				
Indicateur	Norme	2020	2021	2022

Rapport capitaux propres / capital social	Supérieur ou égal à 50 %	Nd	Nd	Nd
Commentaires :				
7. Situation organisationnelle				
Répartition des effectifs par catégories socioprofessionnelles				
Catégories	2020	2021	2022	
Cadres	Nd	Nd	Nd	
MOR	Nd	Nd	Nd	
MAD	Nd	Nd	Nd	
Exécution	Nd	Nd	Nd	
Total	Nd	Nd	Nd	
Taux d'Encadrement	Nd	Nd	Nd	
Age moyen des effectif	Nd	Nd	Nd	
MOR : Main d'Œuvre en Régie MAD : Mises A Disposition				
8. Situation des quelques projets : Nd				

IV. REGIDESO				
1. Dénomination	Régie de Distribution d'Eau			
2. Numéro RCCM	CD/KIN/RCCM§14-B-3298			
3. Numéro d'identification Nationale	-			
4. Numéro Impôt	A0700177B			
5. Siège social	Boulevard du 30 juin, n° 59 -63. KINSHASA			
6. Situation financière				
a. Quelques chiffres clés				
Rubriques/année	2020	2021	2022	
Capital social	Nd	Nd	Nd	
Capitaux propres	1 233 646 569	1 252 228 084	1 087 121 336	
Dettes	12 298 112	11 344 320	11 114 199	
Créances	Nd	Nd	Nd	
Chiffre d'affaires	144891686	145241003	163407886	
Valeur ajoutée	65718248	93906908	91812876	
Charges du personnel	62 026 953	56 677 814	71 385 582	
Résultats d'exploitation	Nd	Nd	Nd	
<i>Source des données : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024</i>				
(*) Ces chiffres ne comprennent que les dettes à long et moyen termes				
(Nd) : Données non disponible				
b. Ratios de rentabilité				
Ratio	Norme	2020	2021	2022
Rapport de l'excédent brut d'exploitation au chiffre d'affaires	Positif	2,55%	25,63%	12,50%

Marge bénéficiaire nette	Positif	Nd	Nd	Nd
Commentaires :				
c. Risque de faillite				
Indicateur	Norme	2020	2021	2022
Rapport capitaux propres / capital social	Supérieur ou égal à 50 %	Nd	Nd	Nd
Commentaires :				
7. Situation organisationnelle				
Répartition des effectifs par catégories socioprofessionnelles				
Catégories	2020	2021	2022	
Cadres	Nd	Nd	Nd	
MOR	Nd	Nd	Nd	
MAD	Nd	Nd	Nd	
Exécution	Nd	Nd	Nd	
Total	Nd	Nd	Nd	
Taux d'Encadrement	Nd	Nd	Nd	
Age moyen des effectif	Nd	Nd	Nd	
MOR : Main d'Œuvre en Régie MAD : Mises A Disposition				
8. Situation des quelques projets : Nd				

V. RVA			
1. Dénomination	Régie des Voies Aériennes		
2. Numéro RCCM	CD/KIN/14-B-3335		
3. Numéro d'identification Nationale	01-420-N599 13W		
4. Numéro Impôt	AV 700324 L		
5. Siège social	548, Avenue Aérodrome, Quartier Ndolo /Commune de Barumbu /Kinshasa- RDC.		
6. Situation financière			
a. Quelques chiffres clés			
Rubriques/année	2020	2021	2022
Capital social	Nd	Nd	Nd
Capitaux propres	2 166 222 861	2 069 084 832	Nd
Dettes	102 990 219	94 050 702	Nd
Créances	Nd	Nd	Nd
Chiffre d'affaires	61973886	86177313	Nd[2]
Valeur ajoutée	30470404	-9929465	Nd
Charges du personnel	71 601 504	76 506 368	Nd
Résultats d'exploitation	Nd	Nd	Nd
<i>Source des données : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022. GSP/02/2024</i>			
(*) Ces chiffres ne comprennent que les dettes à long et moyen termes			

(Nd) : Données non disponible				
b. Ratios de rentabilité				
Ratio	Norme	2020	2021	2022
Rapport de l'excédent brut d'exploitation au chiffre d'affaires	Positif	-66,37%	-100,30%	Nd
Marge bénéficiaire nette	Positif	Nd	Nd	Nd
Commentaires :				
c. Risque de faillite				
Indicateur	Norme	2020	2021	2022
Rapport capitaux propres / capital social	Supérieur ou égal à 50 %	Nd	Nd	Nd
Commentaires :				
7. Situation organisationnelle				
Répartition des effectifs par catégories socioprofessionnelles				
Catégories	2020	2021	2022	
Cadres	Nd	Nd	Nd	
MOR	Nd	Nd	Nd	
MAD	Nd	Nd	Nd	
Exécution	Nd	Nd	Nd	
Total	Nd	Nd	Nd	
Taux d'Encadrement	Nd	Nd	Nd	
Age moyen des effectif	Nd	Nd	Nd	
MOR : Main d'Œuvre en Régie MAD : Mises A Disposition				
8. Situation des quelques projets : Nd				

VI. SCTP			
1. Dénomination	Société Commerciale des Transports et des Ports S.A		
2. Numéro RCCM	CD/KIN/RCCM/14-B3292		
3. Numéro d'identification Nationale	01-71-N60911K		
4. Numéro Impôt	10 700 220 Y		
5. Siège social	177 Boulevard du 30 juin, Kinshasa I		
6. Situation financière			
a. Quelques chiffres clés			
Rubriques/année	2020	2021	2022
Capital social	Nd	Nd	Nd
Capitaux propres	1 949 666 158	1 742 674 600	Nd
Dettes	61 619 790	51 306 789	Nd
Créances	Nd	Nd	Nd
Chiffre d'affaires	76577587	75231929	Nd[1]

Valeur ajoutée	36472348	58960975	Nd
Charges du personnel	59 847 001	72 745 391	Nd
Résultats d'exploitation	Nd	Nd	Nd
<i>Source des données : Rapport annuel de l'Etat actionnaire exercice 2022_CSP/02/2024</i>			
(*) Ces chiffres ne comprennent que les dettes à long et moyen termes			
(Nd) : Données non disponible			
b. Ratios de rentabilité			
Ratio	Norme	2020	2021
Rapport de l'excédent brut d'exploitation au chiffre d'affaires	Positif	-30,52%	-18,32%
Marge bénéficiaire nette	Positif	Nd	Nd
Commentaires :			
c. Risque de faillite			
Indicateur	Norme	2020	2021
Rapport capitaux propres / capital social	Supérieur ou égal à 50 %	Nd	Nd
Commentaires :			
7. Situation organisationnelle			
Répartition des effectifs par catégories socioprofessionnelles			
Catégories	2020	2021	2022
Cadres	Nd	Nd	Nd
MOR	Nd	Nd	Nd
MAD	Nd	Nd	Nd
Exécution	Nd	Nd	Nd
Total	Nd	Nd	Nd
Taux d'Encadrement	Nd	Nd	Nd
Age moyen des effectif	Nd	Nd	Nd
MOR : Main d'Œuvre en Régie			
MAD : Mises A Disposition			
8. Situation des quelques projets : Nd			